

Record Number:

Author, Monographic: Sasseville, J. L.//Boucher, V.//Nobert, M.

Author Role:

Title, Monographic: Utilité de l'opinion publique dans les choix publics : le cas du contrôle des émissions acidogènes

Translated Title:

Reprint Status:

Edition:

Author, Subsidiary:

Author Role:

Place of Publication: Québec

Publisher Name: INRS-Eau

Date of Publication: 1987

Original Publication Date: Avril 1987

Volume Identification:

Extent of Work: xviii, 205

Packaging Method: pages incluant un annexe

Series Editor:

Series Editor Role:

Series Title: INRS-Eau, Rapport de recherche

Series Volume ID: 193

Location/URL:

ISBN: 2-89146-191-6

Notes: Rapport annuel 1986-1987

Abstract: 30.00\$

Call Number: R000193

Keywords: rapport/ ok/ dl

UTILITÉ DE L'OPINION PUBLIQUE DANS
LES CHOIX PUBLICS: LE CAS DU CONTRÔLE
DES ÉMISSIONS ACIDOGÈNES

Jean-Louis Sasseville, INRS-Eau
Vincent Boucher, Université Laval
Marie Nobert, INRS-Eau

Rapport scientifique No 193

INRS-Eau
C.P. 7500
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4C7

Editeur: Vincent Boucher

Avril 1987

**UTILITÉ DE L'OPINION PUBLIQUE DANS
LES CHOIX PUBLICS: LE CAS DU CONTRÔLE
DES ÉMISSIONS ACIDOGÈNES**

Jean-Louis Sasseville, INRS-Eau
Vincent Boucher, Université Laval
Marie Nobert, INRS-Eau

Rapport scientifique No 193

INRS-Eau
C.P. 7500
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4C7

Editeur: Vincent Boucher

Avril 1987

RÉSUMÉ

Les sondages d'opinion, lorsqu'ils sont réalisés adéquatement, peuvent s'avérer une source d'information significative sur les attitudes, les valeurs ou les préférences des divers publics en regard de la production de biens publics d'environnement. Bien que leur mode d'influence sur les conduites gouvernementales soit encore mal connu, on constate l'importance qu'ils occupent dans l'esprit des décisionnaires au moment de s'engager au développement de programmes publics coûteux et susceptibles de soulever l'hostilité de nombreux intervenants socio-économiques.

Le contrôle des émissions acidogènes entre dans la catégorie des questions litigieuses. D'un côté les effets des pluies acides sont peu perceptibles; d'un autre côté, les contrôles apparaissent fort coûteux et relativement peu efficaces, si on considère que la majeure partie des émissions précurseuses des pluies acides sont d'origine américaine et hors de portée des stratégies de contrôle canadiennes.

De nombreux sondages d'opinion sur les problèmes des pluies acides et leur contrôle ont été réalisés au cours des dernières années. Est-ce que l'information obtenue de ces sondages d'opinion pourrait être utile pour la confection et l'affinage de la politique de contrôle en voie d'élaboration au Canada et au Québec? C'est à cette question de l'utilité des données d'opinion à laquelle on s'adresse dans le présent rapport.

La méthode d'évaluation de l'utilité de l'information engendrée par les données d'opinion dans la confection de politiques proposée dans cette étude procède en quatre étapes: (1) l'élaboration des critères d'utilité basés sur la méthode de la cartographie cognitive des décisionnaires; (2) l'identification des diverses variables constituant le champ cognitif des décisionnaires, (3) l'élaboration de ce champ cognitif, et (4) l'application des critères d'utilité. Le champ cognitif, composé de 67 variables de divers

types, a été élaboré à l'aide de l'analyse de la documentation et par scénarisation des heuristiques décisionnelles; 17 de ces variables ont été obtenues à partir de l'information sur les données d'opinion. L'application des critères d'utilité à ce sous-ensemble de variables montre clairement l'importance relative que peuvent jouer les données d'opinion dans l'orientation des champs décisionnels.

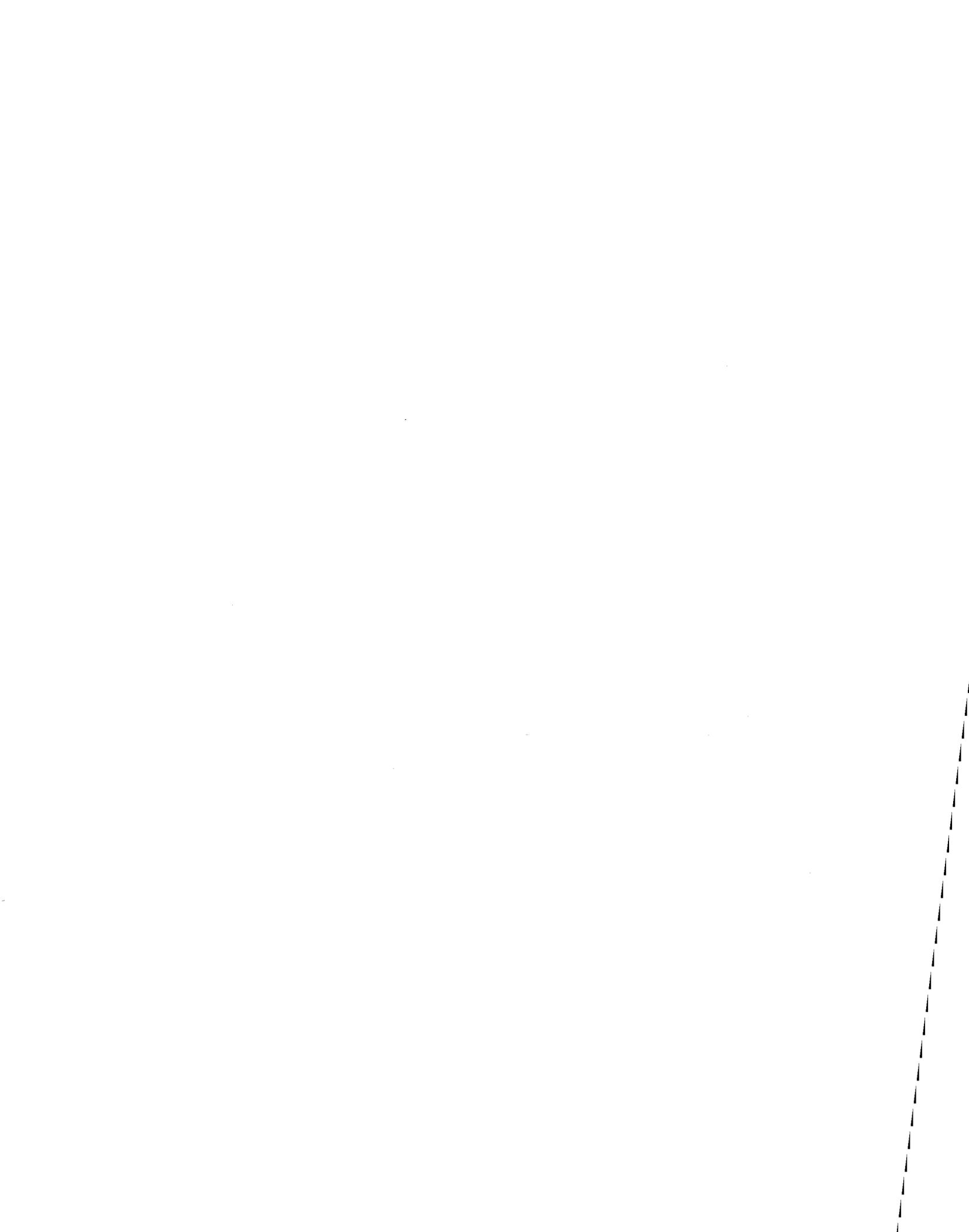
Mots clés: opinion publique / environnement / pluies acides / pollution / politique publique / contrôle / graphe cognitif / cognition / utilité / information / sondages / décision

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
RÉSUMÉ	i
TABLE DES MATIÈRES	iii
LISTE DES TABLEAUX	vii
LISTE DES FIGURES	xiii
AVANT-PROPOS	xv
INTRODUCTION	1
1. OPINION PUBLIQUE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT	7
1.1 Évaluation de l'opinion publique	9
1.1.1 Aspects méthodologiques	9
1.1.2 Orientation de l'opinion	11
1.1.3 Stabilité de l'opinion	12
1.1.4 Variabilité de l'opinion	13
1.2 Relation entre les caractéristiques socio-démographiques du public et l'opinion en matière d'environnement	14
1.2.1 Caractéristiques socio-économiques de la population	14
1.2.2 Idéologie	17
1.2.3 Caractères démographiques	17
1.2.4 Caractères géographiques	19
1.3 Influence des médias d'information sur l'opinion	20
1.4 Effet de la conjoncture sur l'opinion	22

	<u>Page</u>
2. UTILITÉ DE L'OPINION PUBLIQUE DANS LA FORMULATION DES POLITIQUES	29
2.1 Cognition, comportement des décisionnaires et opinion publique	30
2.2 Graphes cognitifs des décisionnaires	35
2.3 Utilité de l'information sur l'opinion dans le choix de politique	43
Aspects méthodologiques	47
3. OPINION DES PUBLICS CANADIENS SUR LE CONTRÔLE DE LA POLLUTION: LE CAS DES ÉMISSIONS ACIDOGÈNES	53
3.1 Canadiens face au problème de la pollution	58
3.1.1 Niveaux de pollution perçus et importance de la pollution	58
3.1.2 Rôle attendu du gouvernement	60
3.1.3 Responsabilité perçue des industries polluantes ...	64
3.1.4 Consentement individuel à payer le coût de la dépollution	64
3.2 Tendances de l'opinion publique canadienne face au pro- blème des pluies acides	65
3.2.1 Connaissance du sujet par la population	67
3.2.2 Sensibilité des Canadiens face au problème des précipitations acides	75
3.2.3 Importance présumée du problème des pluies acides .	77
3.2.4 Responsabilité du problème selon les Canadiens	77
3.2.5 Rôle attendu du gouvernement	79
3.2.6 Partage gouvernement - entreprises des coûts de la dépollution	81

	<u>Page</u>
3.2.7	Consentement individuel à payer 84
3.2.8	Attitude américaine 87
3.3	Synthèse de l'information sur l'opinion publique canadienne 87
4.	OPINION PUBLIQUE, DÉMARCHE COGNITIVE DES DÉCISIONNAIRES ET POLITIQUES DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS ACIDOGÈNES 93
4.1	Opinion publique et politiques de contrôle 93
4.2	Variables de politique et d'utilité 100
4.3	Variables de but (A) 102
4.4	Cartographie cognitive des décisionnaires en matière de contrôle des émissions acidogènes 110
4.5	Analyse de l'utilité de l'opinion dans la cartographie de la politique de contrôle 111
	Pouvoir équilibrant et déséquilibrant 114
	Pouvoir d'orientation 117
	Niveau de centralité 117
	Sommaire des résultats et commentaires 118
5.	DISCUSSION: UTILITÉ DE L'OPINION PUBLIQUE DANS LA CONFECTION DES POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES 123
5.1	Opinion publique et comportement électoraliste 123
5.2	Limites de la méthode proposée 124
5.3	Autres applications de la méthode 126
	Utilité de l'information et gestion publique 127
	Détermination de l'information utile 128
	Systèmes intelligents d'aide à la décision 128
	CONCLUSION 133
	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES 137
	ANNEXE: OPINION PUBLIQUE ET COMPORTEMENT ÉLECTORALISTE: ANALYSE DU TRAITEMENT PAR LA PRESSE ÉCRITE DU PROBLÈME DES PLUIES ACIDES



LISTE DES TABLEAUX

	<u>Page</u>
TABLEAU 2.1 Quelques exemples d'approches cognitives des décisionnaires (adapté de Holsti, 1976)	31
TABLEAU 2.2 Critères d'utilité de l'information dans les cheminelements cognitifs	49
TABLEAU 3.1 Niveau de pollution perçu	59
TABLEAU 3.2 Réponse à la question "Croyez-vous que le Canada dépense trop, juste assez ou qu'il devrait dépenser plus dans les secteurs suivants?"	61
TABLEAU 3.3 Opinion quant à l'affirmation "Si les Canadiens veulent avoir suffisamment d'énergie pour leurs besoins futurs, ils devront accepter des taux de pollution plus forts"	62
TABLEAU 3.4 Opinion des Canadiens face à l'affirmation "Le gouvernement ne passe pas suffisamment de lois pour protéger l'environnement contre les matières toxiques"	62
TABLEAU 3.5 Opinion des Canadiens face à l'affirmation "There is not enough government regulation to protect the environment from toxic materials, such as wastes, used in industry"	63
TABLEAU 3.6 Opinion des Canadiens face à l'affirmation "Federal Government is doing enough to protect Canada's Environment"	63

	<u>Page</u>
TABLEAU 3.7 Opinion des Canadiens face à l'affirmation "Federal Government is doing enough to protect Canada's Environment"	63
TABLEAU 3.8 Réponse à la question "In your opinion, do canadian industries today cause great damage, some damage, not very much damage or no damage at all to the environment"	66
TABLEAU 3.9 Attitude quant à payer 20\$ de plus d'impôt chaque année pour aider le gouvernement à lutter contre les problèmes d'environnement au Canada"	66
TABLEAU 3.10 Réponse à la question "Au cours des 12 derniers mois, avez-vous, ou non, fait un don à une organisation pour la protection de l'environnement ou de la faune et de la flore (comme Greenpeace, la Fédération canadienne de la faune et de la flore)?"	66
TABLEAU 3.11 Proportion des gens informés sur les pluies acides ...	68
TABLEAU 3.12 Pourcentage de gens ayant suivi la question des pluies acides au cours des 12 mois précédents	70
TABLEAU 3.13 Pourcentage de gens par variable socio-démographique ayant suivi la question des pluies acides au cours des 12 mois précédents	71
TABLEAU 3.14 Pourcentage perçu des pluies acides au Canada provenant des États-Unis (en pourcentage des répondants) ..	73

	<u>Page</u>
TABLEAU 3.15 Secteur le plus affecté par les pluies acides	74
TABLEAU 3.16 Secteur le plus affecté par les pluies acides - première et deuxième mention	74
TABLEAU 3.17 Niveau de préoccupation face aux pluies acides	76
TABLEAU 3.18 Opinion des Canadiens quant à savoir si les pluies acides constituent l'un des pires problèmes d'envi- ronnement que les Canadiens doivent affronter de nos jours	78
TABLEAU 3.19 Principal responsable des pluies acides en Amérique du Nord selon l'opinion publique canadienne (en pourcentage)	80
TABLEAU 3.20 Opinion quant à l'instauration de mesures de contrôle des émissions responsables des pluies acides (en pourcentage). Réponse à la question "Just thinking about acid rain for a moment - would you favour or oppose restrictions being put on Canadian industry to cut back on acid rain that originates from Canada?"	80
TABLEAU 3.21 Opinion des Canadiens quant à savoir si le Canada devrait attendre les États-Unis pour combattre les pluies acides sur son territoire (en pourcentage)	82
TABLEAU 3.22 Position des Canadiens quant au progrès fait par le gouvernement dans le but de tenter d'enrayer le problème des pluies acides	82

	<u>Page</u>
TABLEAU 3.23 Opinion des Canadiens quant au fait que le gouvernement fédéral devrait aider financièrement les entreprises polluantes (en pourcentage)	82
TABLEAU 3.24 Proportion (en pourcentage) du coût de la dépollution devant faire l'objet d'aide financière gouvernementale	83
TABLEAU 3.25 Approbation de la formule de partage des coûts de la réduction des émissions entre Inco, le gouvernement fédéral et celui de l'Ontario (sur la base des résidents de l'Ontario)	83
TABLEAU 3.26 Somme consentie à déboursier sous forme de taxe ou prix plus élevés pour financer la dépollution (en pourcentage des répondants)	85
TABLEAU 3.27 Opinion quant à verser une journée de salaire par année pour aider à la dépollution	86
TABLEAU 3.28 Position des Canadiens quant à l'affirmation que les pluies acides constituent le problème No 1 entre le Canada et les États-Unis par rapport à d'autres questions	88
TABLEAU 3.29 Opinion des Canadiens quant à savoir si les États-Unis font leur part pour réduire les pluies acides en Amérique du Nord	88
TABLEAU 4.1 Répercussion prévisible de la réduction des émissions de SO ₂ sur les dépôts humides de sulfates (Environnement Canada, 1985a) en kg/hectare·an	98

	<u>Page</u>
TABLEAU 4.2 Émissions de SO ₂ , éléments de la politique de contrôle, état des négociations et investissements dans les technologies de dépollution (Environnement Canada, 1985b)	99
TABLEAU 4.3 Tableau des variables ayant servi à l'élaboration du graphe cognitif	113
TABLEAU 5.1 Relations d'équilibre ($\overset{+}{\rightarrow} A \overset{+}{\rightarrow}$, $\overset{-}{\rightarrow} A \overset{-}{\rightarrow}$) et de déséquilibre ($\overset{-}{\rightarrow} A \overset{+}{\rightarrow}$, $\overset{+}{\rightarrow} A \overset{-}{\rightarrow}$) dans la cartographie cognitive des décisionnaires	115
TABLEAU 5.2 Pouvoir équilibrant et déséquilibrant, ainsi que niveau de centralité des divers ensembles de variable	119



AVANT-PROPOS

AVANT-PROPOS

La production de biens publics pose un problème d'équité, tant dans la redistribution de l'influence des diverses demandes de politiques dans les champs de décision, que dans la redistribution des bénéfices et des coûts associés aux mesures qui accompagnent les politiques publiques. Dans le domaine des politiques environnementales, où les bénéfices sont difficilement perceptibles par la majorité, bénéfices souvent limités à des régions ou à des localités, mais où cependant les coûts directs sont faciles à évaluer, les problèmes d'équité sont encore plus aigus: non seulement les niveaux d'influence des groupes d'intérêt sont-ils mal redistribués dans les champs de décision, mais l'intérêt général devient un prétexte à la croissance bureaucratique, un moyen d'influence plutôt qu'une finalité et ce, sans égard à la redistribution éventuelle des coûts et des bénéfices. Ainsi verra-t-on, au niveau régional par exemple, l'intérêt économique de certains industriels davantage accredité auprès des décisionnaires que l'intérêt de centaines de milliers de citoyens qui ont à subir et à défrayer le coût des externalités des dites industries. Réciproquement, on verra le puissant lobby d'associations environnementales, introduire des délais de réalisation importants, augmentant ainsi considérablement le coût de certains projets impactants, alors qu'un accroissement de moins de 10% des investissements aurait suffi à satisfaire les exigences de sécurité environnementale. D'un côté comme de l'autre, le payeur et le bénéficiaire demeure le citoyen dont l'opinion et les préférences sont souvent mal interprétées ou ignorées selon qu'elles s'alignent ou non avec les forces qui orientent le champ de la décision.

Avec la modernisation des processus de gouvernement (restriction des équipements de gouverne, disciplinisation des cabinets, augmentation des pouvoirs de la Chambre, télédiffusion des débats...) et l'avènement de la crise budgétaire, on peut espérer plus d'efficacité et d'efficience dans la production des biens publics ainsi qu'une utilisation accrue des sondages

d'opinion doublée d'une meilleure connaissance de la dynamique des mécanismes de démocratie. Cependant, on reconnaît encore peu l'utilité de l'opinion publique pour établir ou affiner les politiques, mis à part, bien entendu, le support qu'elle peut apporter pour légitimer l'orientation générale d'une politique. C'est dans cette perspective que l'on a voulu s'interroger sur l'utilité dans les décisions publiques de l'information que l'on peut obtenir à partir des sondages: **l'opinion publique peut-elle jouer un rôle déterminant dans la confection, l'évaluation ou l'affinage de politiques environnementales?**

INTRODUCTION

Les partis politiques, les gouvernements et les décisionnaires ont de plus en plus tendance à s'appuyer sur l'opinion publique pour orienter leur réflexion sur certaines questions litigieuses, particulièrement si elles s'imposent comme des problèmes politiques nouveaux auxquels se rattachent des enjeux sociaux et économiques importants. Ce sont les comportements électoralistes des décisionnaires qui expliquent en bonne partie cette attitude prudente adoptée face aux questions et devoirs publics: suivant cette hypothèse fondamentale, pour minimiser les risques associés aux comportements de "réclamation personnelle" (Mayhew, 1974), l'élu (ou le candidat) chercherait à faire converger sa position d'assise et celle de son parti vers une position acceptable par la population ou conforme aux attentes du public ou aux valeurs qui sont déterminantes de l'opinion. Lorsque la question d'intérêt public est complexe, c'est-à-dire lorsque les solutions au problème ne sont pas évidentes, lorsque le problème est mal défini, lorsque les solutions soulèvent des débats passionnés sur l'équité des principes qui les véhiculent, ou encore lorsque les solutions attendues par les citoyens ou exigées par le contexte apparaissent engendrer davantage de coûts que de bénéfices, on peut alors s'attendre à ce que les décisionnaires cherchent à provoquer un débat public pour révéler (ou orienter) les préférences et les attentes des citoyens.

Ainsi, on peut penser que pour une question politique complexe et importante, les décisionnaires tenteront de s'assurer (1) du soutien d'une majorité de citoyens pour une position d'assise (priorité accordée au problème et orientation générale de la politique correspondante), (2) d'un consentement sans équivoque pour le mode de solution du problème, (3) et du maintien de ce soutien face aux événements susceptibles de se produire à court (et à moyen) terme dans la conjoncture. Parmi les moyens à la disposition des décisionnaires pour minimiser les risques de soulever l'animosité de la population, le sondage d'opinion s'avère devenir un outil de plus en plus utile, non seulement parce qu'il permet, en principe, de circonscrire les enjeux d'une politique et d'établir l'intérêt, la réaction ou les

attentes des citoyens à un moment précis, mais aussi parce qu'ils permettent de mettre en perspective les positions d'assises ainsi que certaines tendances face à l'évolution des connaissances et du débat public sur la question d'intérêt.

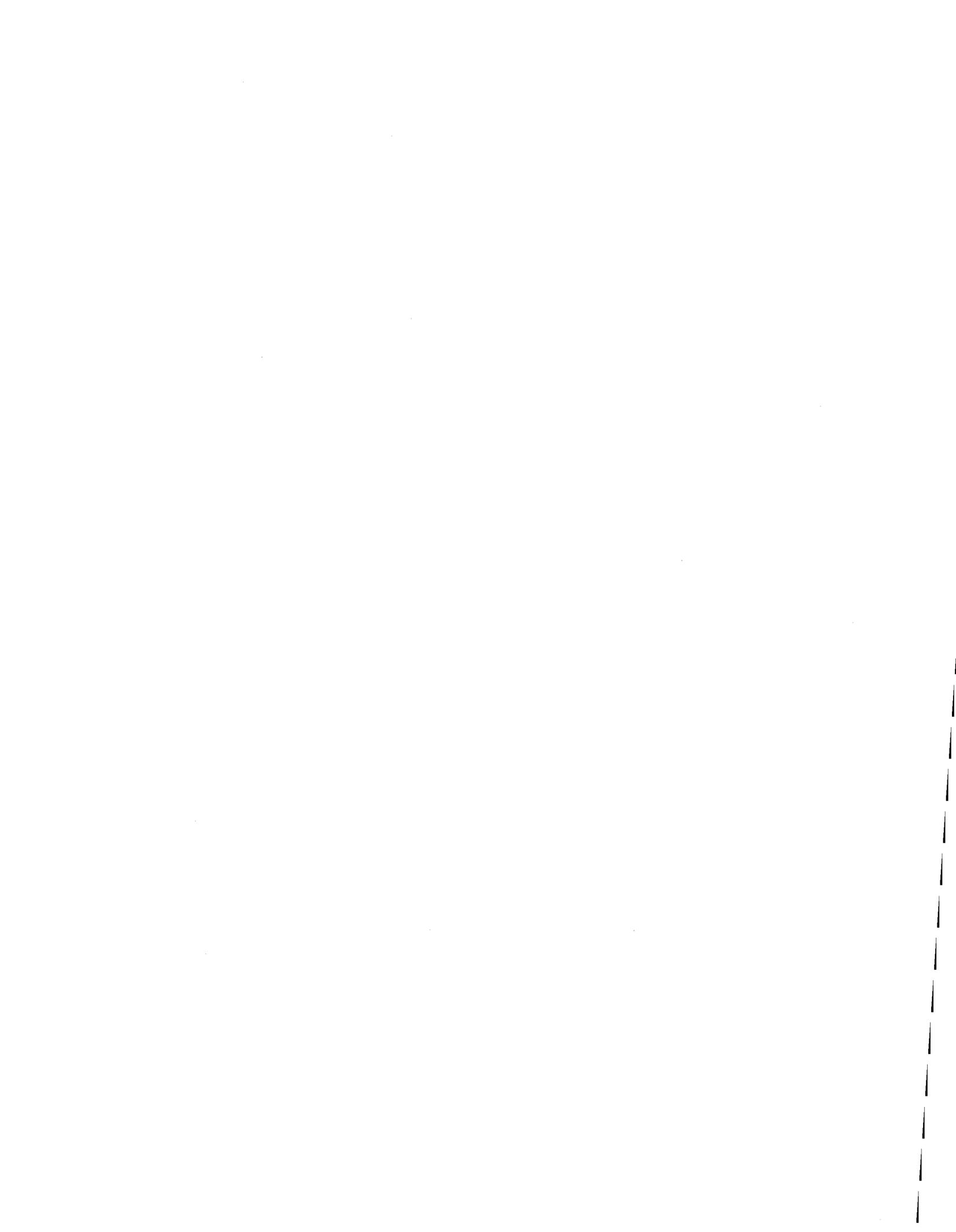
Le problème du contrôle des émissions responsables des précipitations acides sur lequel les gouvernements sont en voie de statuer (Sous-comité sur les pluies acides, 1984) entre dans cette catégorie de question. La recherche de solutions à ce problème, tant à cause des coûts qui leur sont rattachés que de leur complexité géo-politique, tend d'ailleurs à avantageusement s'appuyer avantageusement sur le support de la population: d'un côté, c'est elle qui subit les effets délétères des pluies acides et qui bénéficie en partie des retombées des activités économiques qui en sont à l'origine et, d'un autre côté, c'est elle qui défraiera "entièrement" le coût des mesures de contrôle et qui bénéficiera de leurs effets sur l'amélioration de la qualité du cadre de vie.

Comme on devait s'y attendre, plusieurs sondages d'opinion sur le problème des précipitations acides ont été réalisés au cours des cinq dernières années au Canada. Ils montrent que les Canadiens supportent l'action des gouvernements fédéral et provinciaux dans ce domaine et les incitent à formuler et à appliquer rapidement une solution. **L'information obtenue de ces sondages peut-elle servir à orienter et affiner la politique de contrôle des émissions acidogènes au Canada, et particulièrement au Québec?**

Pour répondre à cette question, nous avons choisi d'évaluer le potentiel d'utilité politico-administrative de l'opinion publique, c'est-à-dire d'évaluer dans quelle mesure l'information obtenue des sondages d'opinion pourrait servir aux décisionnaires pour étoffer leurs raisonnements sur l'acceptabilité de la politique de contrôle et de la façon de la réaliser. Cependant, avant d'aborder la question de l'utilité de l'opinion dans les processus décisionnels, nous avons jugé nécessaire dans un premier chapitre, de passer en revue les divers facteurs devant être pris en considération dans l'interprétation des résultats des sondages d'opinion sur les questions environnementales. Au chapitre second, nous proposons un modèle permettant

de "mesurer" l'utilité de l'information dans les cheminements heuristiques conduisant aux choix publics. Dans le troisième chapitre, nous avons établi le contenu informationnel des sondages d'opinion pertinents à la politique de contrôle des émissions acidogènes. Au quatrième chapitre, l'application de la méthode d'évaluation de l'utilité conduit à l'établissement d'un graphe cognitif hypothétique des décisionnaires en matière de contrôle des émissions; puis à l'aide de ce graphe et des critères d'utilité de l'information établis au chapitre 2, nous avons procédé à l'analyse de l'utilité de l'information sur l'opinion publique, ou plutôt, de l'interprétation de cette information suivant une perspective politico-administrative.

Enfin, le présent rapport aborde en annexe et en discussion l'hypothèse du comportement électoraliste des décisionnaires en regard de diverses données mettant en évidence le traitement par les média de la politique gouvernementale.



CHAPITRE 1

OPINION PUBLIQUE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

1. OPINION PUBLIQUE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

Si l'opinion publique peut s'avérer être un atout utile pour le décideur confronté à des choix de politiques, elle n'en constitue pas moins un champ complexe et pas toujours facile à appréhender. En effet, comme nous le verrons, le domaine de l'opinion publique ne forme pas un tout uniforme. Il comporte plusieurs dimensions différentes à propos desquelles la lumière n'est pas encore toute faite. Ainsi, le seul objet d'étude de l'opinion publique en matière d'environnement doit-il être précisé. Il en est de même pour les considérations méthodologiques relatives à la façon d'aborder ce phénomène. C'est ce à quoi nous nous attarderons dans un premier temps. Ensuite, nous verrons comment l'opinion publique change de visage selon les différents niveaux socio-économiques, idéologiques, démographiques et géographiques de la population d'une part et, d'autre part, en fonction du rôle des médias et des changements de conjoncture.

On a beaucoup écrit sur l'opinion publique. Pascal a dit d'elle qu'elle était la reine du monde, et Machiavel que: "... c'est du peuple qu'il importe de mériter l'affectation car il est le plus fort et le plus puissant" (Stoetzel et Girard, 1973). Il est cependant difficile de circonscrire avec précision ce concept. Dans une étude sur la dynamique de l'opinion publique, un chercheur écrivait: "The precise nature of public opinion is still a mystery, a large part of the mystery being whether or not it even has a precise nature" (Funkhouser, 1973).

Le concept d'opinion publique est un concept "parapluie" qui réfère à plusieurs notions différentes selon le contexte de son utilisation. Ainsi, Stoetzel et Girard (1973) l'utilisent pour référer à l'opinion externe qui s'exprime au-dehors, sans réticence, dans les conversations publiques, ainsi qu'à son opposé, l'opinion interne, qu'on ne professe que dans son for intérieur ou qu'on extériorise qu'avec précaution lorsqu'on se sent libre et en sûreté. Il réfère aussi l'opinion actuelle qui s'exprime dans des circonstances déterminées et qui peut différer de l'opinion latente, qui, à un moment donné, peut supplanter l'opinion momentanée qui surgit à la suite de réactions subites plus ou moins éphémères, ainsi que l'opinion durable qui se maintient sur plusieurs années. Elle se réfère également à l'opinion

d'un groupe particulier et celle d'une vaste collectivité, composée d'un certain nombre de groupes et de sous-groupes. Jacques (1972) parle aussi de l'opinion anonyme, celle qui n'a pas de canal ou de structure pour s'exprimer, par opposition à une opinion exprimée au sein d'une organisation.

L'opinion publique n'est jamais uniforme. Ses principales caractéristiques sont sa direction, son intensité, sa stabilité et ses variations (Key, 1969). Ce sont ces diverses caractéristiques qui sont susceptibles d'être prises en compte dans les processus décisionnels.

Comme l'ont justement noté Stoetzel et Girard (1973), "un ensemble de valeurs, une représentation du monde et des choses, appris au sein d'un milieu défini et acceptées ou rejetées, prédisposent chacun à réagir d'une manière déterminée en face des événements, à émettre à leur propos une opinion conforme à son attitude propre...". Mise à part la toute dernière partie: "conforme à son attitude propre", qui est discutable, cette assertion résume très bien les différents facteurs qui influencent la direction, l'intensité et la variabilité structurelle et chronologique de l'opinion: il s'agit de la structure de la population considérée, l'information qui lui parvient sur les questions sur lesquelles elles s'expriment et les événements conjonctuels auxquels elle peut être assujettie.

Dans le présent chapitre, on évaluera l'opinion publique en matière d'environnement en insistant sur les difficultés méthodologiques associées à la mesure de l'opinion et sur les caractéristiques principales de l'opinion (orientation, intensité, stabilité, variabilité). Par la suite, pour mettre en évidence les facteurs importants à considérer dans les processus décisionnels, on traitera de l'interprétation de l'opinion sur les questions environnementales en regard de la structure du public puis on passera en revue les facteurs informationnels et conjonctuels qui peuvent en déterminer la teneur.

1.1 ÉVALUATION DE L'OPINION PUBLIQUE

1.1.1 Aspects méthodologiques

On peut étudier l'opinion des citoyens sur les questions environnementales de diverses façons. Une première approche, qui est également la plus utilisée, consiste à recueillir directement l'opinion au moyen de sondages réalisés à l'aide de questionnaires. On peut aussi étudier l'opinion publique de manière indirecte en analysant des documents faisant état de l'opinion de la population tels que les lettres aux journaux, les mémoires, etc. Cette deuxième approche qui peut donner des résultats forts pertinents n'est cependant que peu utilisée. Notre revue de littérature n'a d'ailleurs relevé aucune étude de cette sorte.

La plupart des travaux que nous avons répertoriés sont, en effet, des études sur la population en général. Parmi celles-ci, on retrouve des sondages réalisés aux niveaux national, régional et municipal. Dans d'autres travaux, on s'est plutôt penché sur l'opinion de certains groupes comme les étudiants (Bowman, 1977), l'élite locale (Constantini et Hanf 1972; Comité provisoire de l'environnement de l'est du Québec, 1977), l'élite nationale (Nickels, 1982) ou les membres des associations environnementales (Harry et al., 1969). Plusieurs de ces travaux sont ponctuels, c'est-à-dire qu'ils analysent l'opinion de la population à un moment déterminé alors que d'autres se sont intéressés à l'analyse de sa variabilité chronologique.

En général, les études recensées sur l'opinion publique en matière environnementale visaient à révéler la perception du public. On y retrouve des données sur l'intérêt et l'importance accordés à la perception de la qualité de l'environnement, sur les inquiétudes ressenties à cet égard, sur l'opinion quant aux causes et aux responsabilités vis-à-vis de la pollution, sur l'appréciation des efforts gouvernementaux et industriels et sur les idées qu'on a à propos des solutions aux problèmes. L'opinion de la population sur l'environnement pouvait aussi être déduite à partir de l'attitude des citoyens face aux problèmes environnementaux. On dirigeait alors l'enquête sur les actions qu'on a faites ou qu'on est disposé à faire. Avec

cette approche, on a entre autres effectué des études sur le consentement à payer et exploré les théories de la psychologie comportementale (Caris, 1978).

Dans l'ensemble, la revue de littérature a permis de mettre en évidence plusieurs difficultés méthodologiques. Ainsi, par exemple, il appert que l'utilisation des questionnaires, premier outil pour obtenir des données d'opinion, pose une difficulté méthodologique majeure: on a démontré, en effet, que l'opinion sur un sujet peut fluctuer selon l'énoncé de la question (Dillman et Christenson, 1974). Tremblay et Dunlap (1978) ont remarqué que la sensibilité envers les problèmes environnementaux est différente selon qu'on utilise des questions ouvertes ou fermées. Ainsi, on note qu'un moins grand nombre de personnes mentionnent la dégradation de l'environnement comme un important problème social quand on utilise une question ouverte plutôt qu'une question fermée. Un choix inadéquat de réponses peut également entraîner une mauvaise interprétation des résultats (Webb et Hatry, 1973). D'autres problèmes d'interprétation peuvent survenir quand on traite de sujets que les répondants connaissent mal, tels des projets d'aménagement spécifiques (Webb et Hatry, 1973). Parfois, au contraire, en fournissant de l'information aux répondants, on risque alors d'avoir une réponse biaisée (Sandbach, 1980). Certaines questions orientées vers des propositions précises risquent d'entraîner le répondant vers des considérations extérieures au sujet, comme par exemple la personne ou le parti associé à l'enjeu (Dillman et Christenson, 1974). De plus, les gens ne sont pas toujours capables ou consentants à donner les raisons de leurs comportements et perceptions. Dans ce cas, on risque de recueillir des raisons erronées ou superficielles (Webb et Hatry, 1973). Il faut également prendre garde aux questions qui conduisent directement ou indirectement les répondants à porter un jugement sur eux-mêmes. La signification objective des questions peut ne pas être comprise à cause de réactions subjectives des individus (Bon, 1974). Pour abaisser les probabilités d'avoir des résultats biaisés par l'énoncé des questions, il est important d'avoir recours à plusieurs indicateurs (Dillman et Christenson, 1974).

On peut également mal interpréter la sensibilité de la population envers un problème particulier quand le questionnaire focalise uniquement sur cet enjeu au lieu de jauger l'importance relative de cet enjeu parmi

plusieurs autres (Dillman et Christenson, 1974). Enfin, les questions font souvent référence à des situations irréelles vis-à-vis desquelles les répondants ne se sont jamais interrogés.

Tous ces problèmes de l'art ont engendré plusieurs critiques envers les questionnaires. Pour Sandbach (1978; 1980) les résultats des sondages d'opinion sont loin d'être un bon guide pour l'élaboration des politiques. Selon lui:

"... it has become much more widely accepted that social survey evidence is unreliable at indicating deeply-held views or commitment to environmental improvement. At best, public opinion survey data reveal only very general attitude based on hypothetical questions with no direct political, social or economic consequences and more often than not these attitudes are based upon very sketchy exposure to the issues raised by the problems in question" (Jain, 1983). À ceci on peut ajouter une réflexion laconique: "... if the polls simply show a romantic interest in environmental quality".

Par contre, on admet toutefois que les sondages soutenus, qui s'étendent sur une longue période durant laquelle les questions demeurent les mêmes, sont de bons indicateurs de l'opinion (Dye, 1981).

1.1.2 Orientation de l'opinion

Les sondages permettent de diagnostiquer une sensibilité très vive au thème de la pollution (Bon, 1974). En effet, la pollution en général, quel que soit le polluant, est perçue comme un important problème par un fort pourcentage de la population nord-américaine (Caris, 1978). Les études de Althoff et Greig (1977) et de Simon (1971) réalisées au Kansas et en Illinois ont révélé que 82% et 91% de la population était préoccupée par la question environnementale. En 1970, la pollution de l'air et de l'eau était considérée comme les deux plus importants problèmes par 38% de la population du Wisconsin (Buttel et Flinn, 1974) et 23% de celle de l'Illinois (Simon, 1971). Au Canada, un sondage effectué au niveau national en 1978 montrait que pour 90% des Canadiens la détérioration de l'environnement était considérée parmi les 9 problèmes les plus importants. En rang d'importance, les

problèmes environnementaux occupaient la quatrième place après l'inflation, le chômage, le crime et la délinquance (Delude-Clift, 1978). Au Canada et au Québec, la pollution de l'air et de l'eau est perçue comme le problème environnemental le plus important (Comité provisoire de l'environnement de l'est du Québec, 1977; Delude-Clift, 1978; Nickels, 1982). Delude-Clift concluait dans son étude que: "... le gouvernement canadien serait assuré de rencontrer la faveur de la majorité de la population s'il décidait d'intensifier sa lutte contre la pollution de l'air et de l'eau".

1.1.3 Stabilité de l'opinion

Quelques chercheurs se sont intéressés à l'évolution de l'opinion publique sur la question environnementale. La plupart des études longitudinales ne couvrent cependant que la période des années 1965 à 1975. Si leurs divers résultats permettent une interprétation qui fait le consensus général, il n'en va pas de même du sort que les chercheurs réservaient à l'environnement en tant qu'enjeu politique.

Les premiers sondages sur les problèmes environnementaux sont apparus aux États-Unis au début des années 60. À cette époque, 10% de la population percevait les problèmes de pollution comme très sérieux (Erskine, 1972). Depuis, l'intérêt de la population pour les problèmes environnementaux s'est considérablement accru (Erskine, 1972; Constantini et Hanf, 1972; Funkhouser, 1973; Buttell et Flinn, 1974; Bowman, 1977; Sandbach, 1978; 1980). La croissance de cet intérêt se serait maintenue jusqu'au début des années 70, au-delà desquelles on remarque une régression de l'intérêt social pour l'environnement (Grossman et Potter, 1977; Sandbach, 1978; 1980).

Down (1972) a suggéré une explication à cette évolution de l'intérêt public sur la question environnementale. Selon son modèle de l'attention publique, l'émergence d'un problème sur la place publique est suivie d'un processus de réalisation des coûts associés à la résolution du problème, à la suite duquel l'intérêt public décline, gagné par le découragement et l'ennui. Down pense que l'enjeu environnemental serait cependant assez différent des autres problèmes sociaux pour que l'intérêt public se maintienne plus longtemps. Selon lui, l'intérêt public se maintiendra du fait

que: 1) les problèmes environnementaux sont beaucoup plus menaçants et remarquables que les autres problèmes sociaux, 2) la pollution est un problème qui touche tout le monde et est donc un enjeu comportant un plus grand consensus politique, 3) les blâmes sont rejetés sur un groupe de vilains, les industriels, 4) les problèmes environnementaux peuvent être résolus par des solutions techniques et, puisqu'ils ne reposent pas sur des changements essentiels de l'ordre politico-économique établi, ils sont un enjeu beaucoup plus acceptable, et 5) la solution des problèmes environnementaux peut entraîner la création d'un important secteur industriel impliqué dans la protection de l'environnement et de ce fait engendre des forces qui ont intérêt à maintenir l'attention sociale autour de cet enjeu.

D'autres chercheurs ont soutenu des idées différentes sur l'avenir de la question environnementale. Sharma et al. (1975), à la suite d'une étude au sein d'une population prise avec de sérieux problèmes de pollution, concluent que la pollution est plus un sujet de conversation éphémère qu'un enjeu politique durable.

Nous n'avons pas trouvé d'étude longitudinale postérieure à 1975-1977. Cependant les résultats de différentes enquêtes récentes vont dans le sens que les problèmes de pollution demeurent un sujet qui continue à préoccuper la population. En 1978, une forte majorité de Canadiens se disaient davantage préoccupés de la qualité de l'environnement que 5 ans auparavant (Delude-Clift, 1978). On a également enregistré une augmentation de l'intérêt public pour le problème des précipitations acides depuis 1980 (Canadian Coalition on Acid Rain, 1985).

1.1.4 Variabilité de l'opinion

Peu de travaux ont été recensés sur la variabilité de l'opinion sur un enjeu particulier. Mentionnons ceux de Constantini et Hanf (1972) bien résumés par une remarque fort pertinente "... at close range the very agreement on the value of environmental quality dissipates into disagreement as to what constitute pollution, how much of it we can or should tolerate and what price we are willing to pay to deal with it".

1.2 RELATION ENTRE LES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DU PUBLIC ET L'OPINION EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

1.2.1 **Caractéristiques socio-économiques de la population**

L'hypothèse principale autour de l'influence des caractères socio-économiques suggère que l'intérêt privé porté aux problèmes environnementaux est relié à la classe sociale et que le plus grand support aux efforts pour résoudre ces problèmes est déployé au sein des classes moyennes privilégiées (Van Liere et Dunlap, 1980). Plusieurs raisons sont avancées pour soutenir cette hypothèse. Dunlap et al. (1975) suggèrent que les classes sociales moyennes et élevées, libérées des préoccupations de satisfaire leurs besoins matériels de base, peuvent se tourner vers des problèmes plus secondaires, la qualité de l'environnement étant perçue comme un luxe que l'on peut s'accorder une fois résolus les problèmes élémentaires de subsistance. Une autre explication a été avancée par Morisson et Steeves (1967) pour expliquer ce qu'ils appellent la "participation paradoxale", c'est-à-dire le paradoxe lié au fait que les classes sociales qui vivent dans les pires conditions environnementales soient celles qui sont les moins impliquées et les moins intéressées dans la solution de ces problèmes; il s'agit du phénomène de la "relative déprivation". Les gens seraient motivés par leurs aspirations et celles-ci sont façonnées par leur vécu. Les classes sociales défavorisées ayant toujours vécu dans de pauvres conditions environnementales et n'ayant que peu ou pas de contacts avec une qualité environnementale supérieure ne perçoivent pas de manière aiguë leurs conditions réelles et, par conséquent, sont moins préoccupées par les problèmes environnementaux. Par contre, les classes moyennes et supérieures sont davantage exposées à un environnement de qualité, à la maison, au travail ou dans leurs loisirs et, conséquemment, sont plus soucieuses de la détérioration de la qualité de l'environnement. Pour leur part, Althoff et Greig (1977) suggèrent que les classes sociales moyennes et supérieures sont plus actives politiquement et socialement et que l'environnement ne serait qu'un enjeu de plus parmi leur intérêt général pour les problèmes sociaux.

Le niveau d'éducation apparaît comme un bon indice de l'importance accordée à l'environnement. En effet, on admet généralement qu'il existe

une relation entre l'intérêt que les gens portent aux problèmes environnementaux et leur niveau de scolarité (Tognacci et al., 1972; Buttell et Flinn, 1974; Grossman et Potter, 1977; Althoff et Greig, 1977; Delude-Clift, 1978; Van Liere et Dunlap, 1980). De plus, les études longitudinales de Buttell et Flinn (1974) et de Grossman et Potter (1977) révèlent la constance de cette association. Malgré le fait que, dans quelques-unes de ces études, la relation se révèle plus faible, Van Liere et Dunlap (1980) considèrent qu'il est possible, à la lumière des résultats, d'établir une généralisation empirique. Deux autres études ont fourni des résultats qui vont dans le même sens. Harry et al. (1969) ont montré que les membres des associations environnementales se distinguent de la population générale par le niveau d'éducation et selon Constantini et Hanf (1972), parmi l'élite et les preneurs de décision, ceux qui accordent le plus d'importance à la question environnementale sont ceux qui possèdent les plus hauts niveaux d'éducation.

L'importance accordée à l'environnement a également été associée au revenu. Cependant, les résultats obtenus dans les diverses études ne permettent pas d'établir un consensus à ce sujet. Quelques études révèlent que le niveau d'importance accordée à l'environnement croît avec le revenu (Grossman et Potter, 1977; Althoff et Greig, 1977; Delude-Clift, 1978). D'autres arrivent à des conclusions contraires autant parmi la population générale (Tremblay et Dunlap, 1978) et les preneurs de décisions (Constantini et Hanf, 1972), que parmi les étudiants (Bowman, 1977).

La variable "occupation" a été étudiée sous 2 aspects: le prestige et la nature de l'occupation. Quelques études (Grossman et Potter, 1977; Van Liere et Dunlap, 1980) ont montré que le niveau d'importance accordé à l'environnement serait positivement relié au prestige de l'occupation; cependant, la corrélation est faible et ne permet pas de conclure en faveur de la relation (Van Liere et Dunlap, 1980). Les études de Buttell et Flinn (1974) et d'Environnement Canada (1981) montrent aussi que c'est dans le groupe des occupations plus favorisées que se retrouvent les gens les plus concernés par les problèmes environnementaux, les ouvriers étant généralement les moins concernés. Également, selon Harry et al. (1969), les associations environnementales regroupent des personnes occupant des positions socialement favorisées. Il semble également exister des différences au

niveau de la nature de l'occupation. Dans le groupe des occupations les plus favorisées, les professionnels et les hauts fonctionnaires sont les plus soucieux de l'environnement, alors que les gens d'affaires sont les moins intéressés (Constantini et Hanf, 1972; Buttet et Flinn, 1974; Environnement Canada, 1981). On note également dans ces études que les employés de bureau semblent plus préoccupés par l'environnement que les ouvriers alors que Caris (1978) est arrivé à la conclusion inverse. Les fermiers seraient également parmi les groupes qui accordent le moins d'importance à la question environnementale (Buttet et Flinn, 1974; Tremblay et Dunlap, 1978). Chez les étudiants, qui sont en général très intéressés par ces questions, l'intérêt est plus grand parmi ceux qui étudient les sciences sociales que ceux des disciplines commerciales et industrielles (Bowman, 1977).

Les relations entre l'opinion exprimée et les caractéristiques socio-économiques de la population ne soutiennent pas la thèse voulant que l'enjeu environnemental soit l'apanage des classes sociales moyennes supérieures. Seul le niveau de scolarisation apparaît relié de façon non équivoque au souci environnemental: sur ce, les interprétations apparaissent unanimes et significatives. Quant aux relations entre l'intérêt pro-environnemental et le revenu et l'occupation, elles apparaissent contradictoires (De Groot, 1967; Grossman et Potter, 1977; Van Liere et Dunlap, 1980).

On a aussi élaboré une hypothèse sur la dynamique de l'opinion en regard des classes sociales et de l'enjeu environnemental: le "broadening base model" (Grossman et Potter, 1977) suggère qu'au fil des années, le souci de l'environnement se serait étendu et aurait gagné les couches sociales inférieures. La relation entre les classes sociales et le souci environnemental, relation qui a fortement dominé le débat, ne semble donc pas trouver de justification. En fait, l'hypothèse apparaît comme trop englobante pour rendre compte des nuances de la réalité. Ainsi, elle n'explique pas le fait que des différences significatives existent au sein des mêmes couches sociales, comme par exemple celles entre les professionnels ou hauts fonctionnaires et les managers ou hommes d'affaires.

1.2.2 Idéologie

Les facteurs d'idéologie politique fournissent quelques explications sur l'attitude pro-environnementale des partis politiques. Par exemple, l'idéologie politique libérale serait significativement reliée au souci de l'environnement (Van Liere et Dunlap, 1980). Les études sur ce sujet fournissent des résultats concordants: c'est dans la catégorie des personnes favorisant une optique libérale plutôt que conservatrice qu'on retrouve le plus grand pourcentage de gens soucieux des problèmes environnementaux (Constantini et Hanf, 1972; Tognacci et al., 1972; Buttel et Flinn, 1976; Grossman et Potter, 1977).

Dunlap (1975) donne trois explications à cette hypothèse: 1) les milieux industriels et d'affaires s'opposent généralement aux réformes environnementales en raison des coûts impliqués, 2) de l'accroissement de la présence de l'état qu'elles entraînent et 3) des innovations déstabilisantes qu'elles favorisent.

Certains auteurs ont tenté de différencier l'attitude environnementale selon l'affiliation à un parti politique. Cependant, il apparaît que les systèmes bipartistes tendent à diluer les différences et, de ce fait, l'affiliation à un parti politique ne s'avérerait pas révélatrice de l'opinion (Van Liere et Dunlap, 1980).

1.2.3 Caractères démographiques

Les variables démographiques généralement utilisées pour révéler l'orientation de l'opinion publique en matière environnementale sont l'âge, le sexe et la race.

L'âge est sans doute la variable par rapport à laquelle se différencie le plus l'opinion publique. L'hypothèse suggérée dans la littérature soutient que les plus jeunes sont les plus intéressés aux problèmes environnementaux. Selon Malkis et Grasmick (1977), la différence dans le niveau d'importance accordée à l'environnement serait le résultat d'un processus de maturation sociale; l'attitude pro-environnementale des jeunes s'expliquerait par le fait que ceux-ci, qui sont moins intégrés au sein du système

économique et de l'ordre établi, favoriseraient naturellement l'enjeu environnemental parce que les problèmes environnementaux leur apparaissent une opposition à l'ordre établi nécessitant des changements au niveau des valeurs traditionnelles, des comportements et des institutions existantes. Au fur et à mesure de leur intégration ultérieure au sein du système social, cette attitude pro-environnementale s'estomperait. Bien que certaines études n'indiquent pas de relations entre l'âge et le souci environnemental (De Groot, 1967), il semble effectivement, d'après la concordance de la majorité des analyses, que l'âge soit négativement associé à une attitude pro-environnementale parmi la population (Tognacci et al., 1972; Buttell et Flinn, 1974; Sharma et al., 1975; Grossman et Potter, 1977; Althoff et Greig, 1977; Delude-Clift, 1978; Van Liere et Dunlap, 1980; Environnement Canada, 1981).

On a aussi remarqué quelques différences dans l'intérêt de la population en fonction du sexe. McEvoy (1972) a suggéré que les hommes seraient plus intéressés que les femmes aux problèmes environnementaux puisque ceux-ci sont plus actifs politiquement, plus impliqués dans les affaires communautaires et sont davantage scolarisés. Passimo et Lounsbury (1976) suggèrent plutôt qu'en raison de leur plus grande implication sur le marché du travail, les hommes sont plus préoccupés par le développement économique et seraient ainsi moins intéressés par la protection de l'environnement. En fait, malgré certaines données qui montrent un intérêt plus marqué de la part des hommes (Environnement Canada, 1981), le peu d'analyse disponible favorise plutôt l'idée qu'il n'y ait aucune relation systématique entre le sexe et l'intérêt porté à l'environnement (Grossman et Potter, 1977; Bowman, 1977; Van Liere et Dunlap, 1980).

Certains chercheurs ont aussi investigé l'influence de la race sur l'opinion en matière d'environnement. Grossman et Potter (1977) citent des études américaines qui indiquent que, en général et nonobstant la classe sociale, les Noirs et les Mexicains sont moins intéressés au contrôle de la pollution. Leurs propres recherches n'indiquent cependant aucune différence en fonction de la race. Caris (1978) conclut pour sa part que les noirs américains accordent plus d'importance aux problèmes de pollution que leurs concitoyens de race blanche. Enfin, le peu de résultats disponibles ne

permet pas d'avancer qu'il y ait une relation entre la race et l'opinion publique envers la question environnementale (De Groot, 1967).

1.2.4 Caractères géographiques

La variation de l'intérêt de la population sur les questions environnementales a aussi été souvent étudiée en fonction du lieu de résidence, notamment au niveau de la localisation et de la dimension. L'hypothèse générale est que les citadins sont beaucoup plus préoccupés par les problèmes environnementaux que les habitants des régions rurales. Pour expliquer cette différence, De Groot (1967), Althoff et Greig (1977) et Tremblay et Dunlap (1978) suggèrent que parce que les milieux fortement urbanisés sont plus pollués que les régions rurales et que, par conséquent, les citadins expérimentent quotidiennement les problèmes de la dégradation de l'environnement, ceux-ci sont de ce fait plus sensibilisés et préoccupés par ces questions que les habitants des régions rurales ou des petites agglomérations. Harry et al. (1969) et Tremblay et Dunlap (1978) soulignent aussi que l'intérêt moindre porté aux problèmes environnementaux de la part des ruraux pourrait s'expliquer par le fait que ceux-ci ont généralement des rapports utilitaires avec l'environnement (élevage, exploitation agricole, minière ou forestière). Pour Murdoch et Schriener (1977), ce serait non pas l'attitude utilitaire envers l'environnement, mais plutôt le souci de la croissance économique qui expliquerait la différence dans l'opinion publique sur les questions environnementales selon le lieu de résidence. Ces auteurs s'appuient sur le fait que les petites municipalités doivent maintenir leur croissance économique pour survivre et sont ainsi amenés à favoriser la croissance aux dépens de la qualité de l'environnement.

La plupart des études qui ont investiguées ces différences ont obtenu des résultats qui tendent à confirmer l'hypothèse de la relation positive entre l'attitude pro-environnementale avec l'importance démographique du lieu de résidence (De Groot, 1967; Grossman et Potter, 1977; Althoff et Greig, 1977; Tremblay et Dunlap (1978). De plus, les résultats de Buttell et Flinn (1974), de Bowman (1977) et de Tremblay et Dunlap (1978) révèlent des différences entre les ruraux selon qu'ils s'occupent à des fonctions

d'exploitation environnementale ou non, les premiers étant beaucoup moins préoccupés par les problèmes environnementaux que les seconds.

1.3 INFLUENCE DES MÉDIAS D'INFORMATION SUR L'OPINION

Les différentes sources d'information publique sur la question environnementale sont les mass-médias audio-visuels et imprimés, les agences gouvernementales, les groupes de pression, l'entourage individuel et les expériences personnelles. D'après les sondages d'opinion, ce sont les mass-médias qui constituent en fait et de loin la principale source d'information du public sur l'environnement (Murch, 1971; Bowman, 1977; Parlour et Schatzow, 1978; Environnement Canada, 1981). Il semble que les agences gouvernementales soient une source d'information négligeable. Des études auprès des Canadiens révèlent que moins de 1% des gens les utilisent comme source d'information et que la majorité ne connaît pas les efforts gouvernementaux en matière d'environnement (Delude-Clift, 1978; Environnement Canada, 1981). L'entourage individuel et les expériences personnelles semblent par ailleurs jouer un rôle informatif non négligeable surtout en ce qui concerne les problèmes locaux (Murch, 1971; Sharma et al., 1975; Althoff et Greig, 1977; Bowman, 1977; Environnement Canada, 1981). Quant aux groupes de pression qui produisent de l'information, on ne dispose d'aucune étude sur leur importance éducationnelle.

Des études sur des journaux canadiens, américains et anglais (Parlour et Schatzow, 1978; Sandbach, 1978; Bowman et Fuchs, 1981) montrent que ceux-ci ont porté un grand intérêt à la question environnementale pendant la période allant de la fin des années 60 au début des années 70. Cet intérêt apparu subitement a augmenté sans cesse depuis les années 64-65 jusqu'en 70-71. Au-delà des années 70, on remarque que cet intérêt a diminué rapidement jusqu'à un niveau moyen auquel il s'est maintenu par la suite (Bowman et Fuchs, 1981).

Il semble que la couverture faite par les médias des événements environnementaux soit essentiellement de type sensationnaliste; l'environnement apparaît comme une mode que tous suivent sous un effet de "band-wagon"

(Sandbach, 1978; Parlour et Schatzow, 1978; Bowman et Fuchs, 1981). L'intensité et l'occurrence des articles environnementaux semblent dictées par les événements catastrophiques et désastreux (Parlour, 1980). On semble avoir d'abord porté attention aux cas isolés locaux, puis aux cas nationaux pour finalement déboucher sur les problèmes internationaux (Parlour et Schatzow, 1978). Selon le modèle de la production d'information de Parlour et Schatzow, l'information environnementale qui parvient aux mass-médias pour diffusion provient de l'élite et des groupes de pression. Or, il semble que l'information soit hautement subjective et imprégnée des intérêts de l'élite ou des groupes de pression et des valeurs et idéologies économiques et politiques dominantes (Parlour et Schatzow, 1978; Parlour, 1980). Les problèmes environnementaux sont définis comme étant des aberrations marginales et des imperfections mineures d'un système de production fonctionnant par ailleurs parfaitement (Parlour, 1980). Les articles environnementaux apparaissent également de piètre qualité scientifique. Cet état de faits serait dû, d'une part, au manque de recherche rigoureuse d'informations de la part des médias et, d'autre part, à la réticence générale des scientifiques à participer à la socialisation de la connaissance scientifique (Parlour et Schatzow, 1978; Bowman et Fuchs, 1981).

Enfin, le traitement des problèmes environnementaux de la part des mass-médias semble être superficiel et n'a pas donné lieu à une analyse objective et poussée de ces problèmes. Funkhouser (1973) soutient que les nouvelles diffusées par les mass-médias sont loin de donner un reflet exact et fidèle de ce qui se passe vraiment. D'après ses travaux, il semble que les différents sujets abordés par les mass-médias suivent deux cheminements principaux. Il y a d'abord la couverture des thèmes basés sur des événements qui ont une valeur éditoriale élevée. Ceux-ci cessent après un certain temps d'être des "nouvelles". Le thème s'estompe, et ce, malgré la persistance des événements reliés. Il y a aussi la couverture des thèmes basés sur des faits qui offrent un potentiel d'intérêt moindre. Les thèmes qui y sont rattachés sont alors traités au moyen de nouvelles artificielles (par exemple des événements mineurs présentés comme étant d'un grand intérêt) et leur couverture ne répond pas du tout à la situation réelle (Funkhouser, 1973).

De par l'intérêt qu'ils ont porté à la question environnementale, les mass-médias ont effectivement suscité et orienté l'opinion publique envers les problèmes environnementaux (Parlour et Schatzow, 1978; Parlour, 1980). Les études de Funkhouser (1973) montrent la concordance entre les sujets abordés dans les mass-médias et l'énumération populaire des problèmes sociaux. La question est de savoir si cette influence est plus que superficielle et si l'attention populaire observée est autre chose qu'une régurgitation des gros titres. Les chercheurs qui se sont intéressés à cette question soutiennent que l'impact des mass-médias n'est que superficiel (De Groot, 1967; Funkhouser, 1973; Parlour et Schatzow, 1978); l'effet des communications de masse sur les attitudes et les comportements serait inexistant ou, à tout le moins, fort négligeable et quasi indétectable, bien que dans certains cas très précis (les élections, par exemple) les mass-médias pourraient avoir une influence plus prononcée (Parlour, 1980). Les travaux de Funkhouser (1973) montrent que l'importance qu'accorde un individu aux problèmes sociaux semble ne pas être reliée à la couverture qu'en ont fait les mass-médias. On a aussi relié le déclin de l'intérêt public, constaté pendant les années 73-75, à la disparition des nouvelles environnementales (Parlour et Schatzow, 1978), ce qui témoignerait de l'impact superficiel des mass-médias sur l'opinion publique. L'hétérogénéité de la population, son faible niveau d'éducation scientifique, la piètre qualité scientifique et le sensationnalisme des articles environnementaux sont autant de raisons qui peuvent expliquer l'impact superficiel des mass-médias.

1.4 EFFET DE LA CONJONCTURE SUR L'OPINION

Plusieurs facteurs conjoncturels peuvent influencer directement ou indirectement l'opinion publique en matière d'environnement. D'après Sandbach (1978; 1980), c'est une conjoncture favorable qui a permis l'émergence de l'enjeu environnemental sur la scène publique. L'application croissante de la science au développement économique après la deuxième guerre mondiale fut responsable de plusieurs nouveaux dommages écologiques dramatiques aptes à capter l'attention publique. Pour en nommer quelques exemples, citons les essais nucléaires, les problèmes causés par les pesticides, les détergents non-dégradables, l'eutrophisation des Grands-Lacs et

les histoires d'horreur du type de la tragédie de Minamata due à la contamination des poissons par le mercure. Tous ces problèmes, ainsi que d'autres développements, notamment la conquête de l'espace avec ses premières images de la terre, ont provoqué une conscience de la vulnérabilité de notre planète. Également, la prospérité associée à la période qui suivit la dernière guerre fit en sorte que plusieurs problèmes sociaux comme la pauvreté, le racisme et la criminalité devinrent moins sérieux, ce qui favorisait encore l'émergence de la question environnementale. Parlour et Schatzow (1978) soutiennent que l'intérêt pour la question environnementale s'est développé au Canada parce que les conditions le permettaient: le pays était stable, en période de croissance économique et les taux de chômage et d'inflation étaient relativement bas. Certaines personnalités aussi, tel Ralph Nader, se firent des dénonciateurs très populaires des problèmes environnementaux. Plusieurs best-sellers apparurent tels "Silent spring" de Rachel Carson (1962), et de nombreux magazines spécialisés inondèrent le marché (Sandbach, 1978; 1980). De plus les institutions d'éducation intégrèrent l'environnement à leurs programmes d'enseignement (Sandbach, 1978; 1980).

L'intérêt public croissant pour les problèmes environnementaux a été accompagné par une augmentation des activités gouvernementales à ce chapitre. C'est ainsi que s'établissent des institutions gouvernementales nouvelles destinées spécialement aux problèmes de l'environnement et au respect des nouvelles lois environnementales. Mais, comme nous l'avons vu à propos des tendances générales de l'opinion publique et des mass-médias, on observe aussi un déclin dans l'intérêt gouvernemental sur la question de l'environnement. C'est ainsi que des lois nouvelles comme celles touchant l'évaluation environnementale furent moins rigoureusement appliquées et que les subventions financières et techniques se firent de plus en plus rares (Sandbach, 1978; 1980; Schrecker, 1984).

L'activité des groupes environnementaux a également considérablement augmenté à partir de la fin des années 60, et ce, autant au niveau du nombre de groupes qu'au niveau de leurs adhésions (Sandbach, 1978; 1980). Il est cependant intéressant de constater que cette croissance n'a pas montré de signe d'essoufflement évident pendant les années 75, années qui marquent un déclin pour les autres indicateurs de l'intérêt public environnemental (mass-médias, institutions, opinion publique) (Sandbach, 1978; 1980;

Vaillancourt, 1981). Au contraire, l'activité des groupes de pression semble avoir passé d'une revendication à caractère récréatif à une revendication politique bien articulée et efficace (Buttel et Flinn, 1974; Sandbach, 1980; Vaillancourt, 1981). Pour plusieurs (Tognacci et al., 1972; Buttel et Flinn, 1974), l'augmentation de l'intérêt public est le reflet de ces activités.

Bien peu d'études ont analysé l'influence des facteurs conjoncturels sur l'opinion publique. Down (1972) nous offre un modèle théorique de la dynamique de l'intérêt public. Selon ce modèle, un enjeu public passe par 5 étapes. La première étape est une étape de pré-problème: le problème existe mais n'a pas atteint la place publique. La deuxième étape est celle de la révélation du problème, souvent à la suite d'une série d'événements dramatiques. Cette étape est suivie, après les premiers instants de panique, d'une période d'enthousiasme et d'espérance basée sur la croyance en la capacité de notre société de résoudre ce problème ou de faire quelque chose d'efficace à court terme. La troisième étape est celle où la société réalise les coûts associés aux solutions. Cette étape est suivie alors d'un déclin graduel de l'intérêt public; cette quatrième étape est la suite logique de la précédente, à savoir celle de la perception des coûts et est également accompagnée d'une institutionnalisation du problème qui nourrit l'idée que, de toute façon, le gouvernement s'en occupe. Enfin, à l'étape du post-problème, l'enjeu glisse alors dans l'oubli quasi général avec quelques ressurgences spasmodiques selon les événements. À bien des égards, ce modèle semble être très réaliste et offre une explication intéressante du cheminement des problèmes sociaux sur la place publique. Cependant, Down soutient que la spécificité propre de l'enjeu environnemental lui garantit un intérêt public constant et l'empêche de passer à l'oubli.

Malgré la conjoncture économique difficile que l'on connaît depuis la fin des années 70, l'enjeu environnemental demeure privilégié dans l'opinion publique. La majorité des Canadiens ne voient pas de relation entre le contrôle de la pollution et le chômage et pensent que ça devrait aider l'économie nationale (Delude-Clift, 1978; Environnement Canada, 1981). Les sondages indiquent aussi que, pour la majorité des gens, la protection environnementale doit progresser et ce, même aux dépens de l'activité économique

(Nickels, 1982; Ravinder, 1983; Canadian Coalition on Acid Rain, 1985). Enfin, la plupart accepterait de cotiser en déboursant plus cher pour des produits moins polluants ou en payant une nouvelle taxe (Delude-Clift, 1978; Environnement Canada, 1981); la première alternative semble toutefois avoir la préférence (Delude-Clift, 1978).

Par ailleurs, il apparaît qu'une majorité de citoyens n'ait pas une grande confiance dans les efforts gouvernementaux ou industriels pour résoudre les problèmes environnementaux (Althoff et Greig, 1977; Environnement Canada, 1981). Althoff et Greig ont même noté que les gens les moins préoccupés par l'environnement sont ceux qui sont les plus confiants envers les efforts des gouvernements et des industries. Enfin, il semble que l'opinion publique soit différente si on se place à des niveaux conjoncturels différents. Ainsi, la proportion de gens qui considèrent la pollution comme un problème sérieux diminue considérablement lorsqu'on passe du niveau national au niveau régional (De Groot, 1967; Tremblay et Dunlap, 1978; Canadian Coalition on Acid Rain, 1985).

CHAPITRE 2

L'UTILITÉ DE L'OPINION PUBLIQUE DANS LA FORMULATION DES POLITIQUES

2. L'UTILITÉ DE L'OPINION PUBLIQUE DANS LA FORMULATION DES POLITIQUES

Le potentiel d'utilisation de l'information caractérisant l'opinion publique - il s'agit dans notre cas de résultats de sondages d'opinion des Canadiens sur des questions d'environnement et d'intervention gouvernementale - pour des fins de confection et d'affinage de politiques publiques repose sur l'hypothèse qu'un comportement électoraliste efficace de la part des décisionnaires (individus ou partis politiques), face à une question litigieuse, cherchera à satisfaire les attentes d'une majorité d'électeurs ou à éviter des positions susceptibles de braquer l'opinion. Cette hypothèse quasi postulatoire ne signifie pas que la congruence, lorsqu'elle s'observe, entre l'opinion publique et les politiques publiques, découle d'un mode de gouvernement par l'opinion (Key, 1969); en fait, il appert très difficile de distinguer l'effet de l'opinion sur la formulation des politiques publiques de l'effet des politiques et des stratégies informationnelles des élus sur l'opinion (Dye, 1981). Elle signifie plutôt que dans la mesure où il existe une information pertinente à la caractérisation de l'opinion sur des enjeux relatifs à une question d'intérêt, les décisionnaires, qu'ils en soient ou non à l'origine, en feront (ou verront un avantage à en faire) un paramètre majeur de leur jugement politique, c'est-à-dire dans l'intégration des valeurs socio-culturelles aux faits socio-économiques et environnementaux pour juger de l'acceptabilité sociale de leur orientation. Cependant, pour que l'information caractérisant l'opinion puisse s'avérer d'une utilité véritable aux décisionnaires dans la conception d'une politique, il faut qu'elle puisse se révéler une variable déterminante dans les divers modèles de décision qui constituent, en quelques sortes, l'heuristique de solution du problème qui en suscite le besoin. Comment l'opinion publique, particulièrement celle exprimée par les sondages, peut-elle intervenir dans la démarche cognitive des décisionnaires?

Ce chapitre présente une méthode pour analyser l'utilité de l'opinion dans les décisions publiques en matière d'environnement et d'externalités économiques, décisions pouvant se répercuter sur le bien-être de l'ensemble des citoyens et sur les acquis d'acteurs socio-économiques particuliers. On y aborde d'abord les problèmes de jugement politique suivant une perspective qui met en valeur le rôle de l'opinion. Ensuite, on y présente une méthode

d'analyse des processus cognitifs des décisionnaires en regard des enjeux qui les confrontent. Enfin, on formule les critères d'utilité de l'opinion en regard des politiques publiques.

2.1 COGNITION, COMPORTEMENT DES DÉCISIONNAIRES ET OPINION PUBLIQUE

La littérature scientifique contient plusieurs modèles de comportement cognitifs des décisionnaires dans la conception des politiques publiques (voir la synthèse de Holsti à partir de laquelle est établi le tableau 2.1). On peut les regrouper sous deux grandes catégories. Certains modèles décrivent l'attitude de l'acteur face à son problème de décision: ils le présentent comme un calculateur rationnel, possédant par contre des capacités limitées pour traiter l'information, qui cherche à identifier, à l'aide de divers instruments, la solution satisfaisant le plus ses intérêts personnels. D'autres modèles appréhendent la décision comme résultant d'un processus organisationnel de traitement de l'information pour des fins de solution de problème dans lequel interviennent des individus en interaction; ces acteurs décisionnaires sont assujettis à de multiples contraintes issues du processus d'organisation et leur comportement sont affectés par nombre de facteurs internes et externes à l'organisation (March et Shapira, 1982).

L'hypothèse du "calculateur rationnel" possédant des limites cognitives importantes, traitant diverses informations jusqu'au choix d'une solution satisfaisant son intérêt, intérêt évidemment assimilé à la réussite de la solution à son problème de décision, conduit à une procédure décisionnelle idéale type (Etzioni, 1967; Miller et Starn, 1967; Simon, 1976; Wilensky, 1967) que Janis et Mann (1977) interprètent de la façon suivante:

le décisionnaire, au meilleur de sa capacité,

1. analyse en détail plusieurs possibilités de solutions;
2. passe en revue l'ensemble des objectifs à réaliser et les valeurs impliquées par le choix;

TABLEAU 2.1 Quelques exemples d'approches cognitives des décisionnaires (adapté de Holsti, 1976).

Type de modèle de comportement	Problème ou contexte de la décision	Discipline scientifique ou domaine théorique	Concepts significatifs	Auteurs d'étude sur décisionnaires
Le décisionnaire et ses préjugés cognitifs ou croyances	Effet de la culture	Psychologie sociale Socialisation politique Personnalité et politique	Succès autonome	Barber (1972) Glad (1966) George et George (1956) Etheredge (1974)
	Contenu du système de croyance	Philosophie politique Idéologie	Image Code opérationnel Vision du monde Prémises décisionnelles	Brecher (1968) Cummins (1974) Stupak (1971)
	Structure du système de croyance	Psychologie cognitive	Équilibre cognitif/convergence Complexité cognitive Rigidité cognitive/dogmatisme Graphes cognitifs	Axelrod (1972) Herman (1974) Osgood (1959) Shneidman (1973, 1969)
Le décisionnaire et sa perception	Identification, appréhension du problème	Psychologie de la perception	Définition de situation Perception	Jervis (1968) Zinnes (1966)
		Psychologie cognitive	Ensemble cognitif Perception sélective Foyer d'attention Stéréotype	
Le décisionnaire comme processeur d'information	Obtention de l'information	Théorie de la cohérence cognitive Théorie de l'information	Capacité de sélection Recherche sélective Psycho-logique	Abelson (1971) Holsti (1967, 1972)
	Production de solutions	Théorie de la communication	Tolérance de l'ambiguïté Surcharge informationnelle	Jervis (1976)
	Évaluation de solutions		Capacité de traitement de l'information Satisfaction/maximisation	
Le décisionnaire comme stratège	Sélection d'une stratégie	Théorie des jeux Théorie de la décision Théorie de la dissuasion	Utilité Risque Règles de décision Manipulation des images Relation objectifs-moyens Rationalité limitée	Jervis (1970) Stassen (1972) Burgess (1967)
Le décisionnaire comme apprenant	Faire face à une rétroaction négative	Théorie de l'apprentissage Théorie de la dissonance cognitive	Rétroaction cognitive Regrets	Jervis (1976) Lamdton (1973) Lowenthal (1972) May (1973)
	Apprentissage post-décisionnel			

3. soupèse avec soin les coûts et les risques des conséquences des diverses possibilités de solution et les compare avec les bénéfices escomptables;
4. cherche à parfaire sa connaissance du problème pour diminuer l'incertitude en obtenant l'information complémentaire;
5. interprète correctement toute nouvelle information ou jugement d'expert auquel il est exposé, même si ce jugement ne supporte pas l'orientation qu'il préfère lui-même;
6. réexamine les conséquences positives et négatives de toutes les possibilités de solution, même celles considérées initialement comme inacceptables, avant de faire un choix définitif;
7. établit un plan détaillé pour implanter la solution qu'il choisit, en portant une attention spéciale aux problèmes qui pourraient survenir en cours de réalisation, si les risques identifiés se matérialisaient.

Janis et Mann (1977) réfèrent à ce processus de choix en le dénommant le "traitement vigilant de l'information". Lorsque les décisionnaires aux prises avec une décision fondamentale dérogent de ce processus idéal type, il y aurait "défection du processus décisionnel" pouvant conduire à des pertes compromettantes pour eux.

Cependant, les modèles décrivant le processus organisationnel de la décision révèlent de très nombreux facteurs qui viennent éloigner les décisionnaires politiques d'une "approche vigilante" à la solution des problèmes publics, approche devant en soi engendrer la meilleure solution dans les circonstances. Pour maintenir ou améliorer leur statut, non seulement les décisionnaires doivent-ils s'attaquer aux problèmes socio-économiques prioritaires et offrir des solutions efficaces et acceptables socialement, mais ils doivent aussi oeuvrer avec succès au sein d'un processus de gouvernement où les enjeux sont conflictuels et les ressources rares. En effet, d'un côté, si les problèmes qu'ils sont susceptibles d'aborder sont complexes,

s'ils ne contrôlent pas les sources d'information afférentes et s'ils sont dans l'impossibilité souvent de juger de sa valeur en termes de signification, d'un autre côté, ils doivent aussi intégrer à leur décision nombre de facteurs externes au problème qui les confrontent et desquels dépend l'éventuel succès (ou échec) de leur stratégie: ainsi, par exemple, ils doivent adopter un comportement qui maximise la recherche du consensus tant chez les technocrates, que dans la population et qu'au sein du gouvernement; de plus, ils sont astreints à des contrôles budgétaires, à des engagements de ressources, à des promesses de politique, à des impératifs d'équité et de droit qui sont susceptibles de limiter la politification du problème.

L'acteur-décisionnaire est donc à mi-chemin (ou quelque part) entre le calcul rationnel, qu'il considère comme minimisant les risques associés à son action, et l'assujettissement aux facteurs organisationnels et conflictuels externes, mais tout aussi importants pour le maintien de son statut et de son influence, à leur tour essentiels à la réussite de ses actions. Il n'est donc pas surprenant de voir les décisionnaires politiques prendre en considération toute information susceptible de s'avérer un facteur critique de succès dans la solution des problèmes auxquels ils s'attaquent. Ainsi, le support de l'opinion publique pour leur orientation fondamentale et le maintien de ce support peuvent leur apparaître un facteur critique, tant pour les rassurer sur la valeur intrinsèque de leur orientation, que pour leur faciliter l'accès aux ressources qui leur sont nécessaires pour la mettre en oeuvre. Ce rapport de l'opinion sera perçu comme d'autant plus important (utile) que la question fera l'objet d'un débat public, focalisant ainsi l'attention des divers agents politiques, économiques et sociaux.

Toutefois, en pratique, plusieurs politiques importantes deviennent opérationnelles alors que l'opinion publique ne semble pas les supporter. Un sondage réalisé en 1974 lors de l'élection du Congrès américain révèle en effet que sur 14 politiques existantes, seulement 6 d'entre elles étaient "acceptables" aux yeux du public (Edwards et Sharkansky, 1978). Plusieurs explications ont été avancées par Edwards et Sharkansky pour expliquer l'influence mitigée de l'opinion sur le comportement des décisionnaires: la tendance des voteurs d'ajuster leur opinion sur celle de leurs candidats préférés, la complexité des enjeux, la méconnaissance des événements sociaux

et politiques de la part du public à l'extérieur des enjeux principaux sont des exemples de facteurs qui limitent l'efficacité du système électoral pour exprimer l'opinion des publics. D'autres facteurs agissent au niveau de la structure d'accueil de l'opinion auprès des décisionnaires et partis politiques. Ainsi en est-il du préjugé cognitif qui amène les décisionnaires à choisir dans les ensembles informationnels, les données qui renforcent leur position d'assise (Edwards et Sharkansky, 1978). Dans certains cas, ces préjugés peuvent avoir un effet déterminant chez les producteurs d'information qui orientent leur stratégie de façon à produire des données et des interprétations qui sont acceptables au niveau hiérarchique supérieur et qui, souvent, présument des positions prises par les décisionnaires et craignent le mauvais accueil qu'ils feraient à une information qui n'est pas harmonisée à leur croyance (Wilensky, 1967).

La poursuite de l'intérêt électoraliste des décisionnaires demeure cependant un déterminant majeur du comportement des décisionnaires face à l'opinion.

Ainsi, lorsque la complexité du problème ne permet pas l'émergence de l'opinion, où quand la conjoncture économique, politique ou organisationnelle du choix auquel il participe le positionne en dehors de l'orientation générale de l'opinion, le décisionnaire élu ne se contentera pas d'ignorer l'opinion:

"Policymakers ... use several techniques to influence it, including information control, public relations, harassment of the press, the manipulation of symbols and the reduction of cognitive dissonance. To the extent that officials are successful in their attempts to influence the public, they limit the import of public opinion as a determinant of public policy. While officials may limit the public's influence, however, they do not eliminate it. Imperfect as such devices as elections, public opinion pools, interest group and political parties are, they do much to set the boundaries of discretion within which officials operate" (Edwards et Sharkansky, p. 79-80).

Suivant cette hypothèse du comportement électoraliste, on peut poser que les décisionnaires élus chercheront à connaître l'acceptabilité de sa

position sur une question d'intérêt public. Pour ce faire, il compte sur son jugement, la consultation restreinte, l'analyse du comportement du jugement social en regard des questions d'intérêts, l'opinion exprimée dans les médias, son aptitude à influencer sur l'orientation des préférences et attentes des citoyens et aussi, bien entendu, sur l'opinion exprimée par les sondages. Ainsi, peut-on dire, à partir de cette fonction d'utilité des décisionnaires, que l'information caractérisant l'opinion publique leur apparaîtra d'autant plus utile que son traitement permettrait, d'une part, de juger de l'acceptabilité sociale de leur orientation, des principes structurant la politique en développement et de la structure interne de ladite politique et, d'autre part, de juger de la persistance de ce soutien à court terme face aux éventuels changements dans la conjoncture pouvant faire apparaître des enjeux nouveaux.

En matière d'environnement, le rôle de l'opinion publique dans la conception des politiques s'avère être de la première importance. En effet, s'il faut en croire la revue de littérature du chapitre précédent, les Canadiens du reste comme les Américains sont très sensibles aux problèmes de l'environnement. Ainsi, en 1978, 90% de la population canadienne considérerait-elle la détérioration de l'environnement comme l'un des neuf (9) pires problèmes à affronter. De plus, le survol de la littérature a permis de constater que la préoccupation pour l'environnement n'a pas décliné depuis les années 70, mais s'est maintenue et se serait même accentuée.

2.2 GRAPHES COGNITIFS DES DÉCISIONNAIRES

La formulation de politiques publiques ou la prise de décision dans la solution de problèmes sociaux exige, de la part des décisionnaires, l'exercice permanent du jugement, voire sa pratique structurée, sur les causes du problème, l'efficacité des solutions envisagées et sur leur acceptabilité politique (sociale, économique et institutionnelle).

Certaines théories psycho-cognitives ont été rassemblées par Hammond et Steward (1975) et Hammond et al. (1977) pour expliquer ce processus. On y retrouve la théorie de la solution de problèmes de jugement, qui se centre sur le modèle de Brunswik (1952 et 1956): ce modèle est fondé sur l'hypo-

thèse que les individus résolvant un problème de jugement n'ont pas accès aux variables fondamentales (profondes) structurant le problème, ils utilisent plutôt des indices (variables de surface) ayant une fiabilité imparfaite, sur lesquels ils articulent leur inférence. On peut voir la relation entre les variables de profondeur et les variables de surface comme étant l'interprétation donnée (variable de surface) par un acteur-observateur à des paramètres ou variables correspondantes à des phénomènes qui constituent le réel. Par ailleurs, on peut voir l'inférence heuristique comme le lieu de relations de causalité entre les variables de surface, ensemble de relations structuré suivant des cheminements orientés vers les variables d'utilité de l'acteur.

On y retrouve aussi la théorie du processus de jugement, qui constitue une extension du modèle de Brunswik, théorie présentant l'existence de deux zones d'ambiguïté: une première zone située entre les variables de surface et les variables fondamentales qui définissent le problème (les variables de surface représentent-elles vraiment la réalité?); une seconde zone d'ambiguïté constituée par les inférences dans l'utilisation des indices qui conduisent au jugement. Ce processus est représenté à la figure 2.1. À titre d'exemple, on pourrait citer le cas d'un groupe environnemental donné, tel la Société pour vaincre la pollution, qui aurait organisé quelques manifestations visant à une sensibilisation accrue de la population face à la pollution. Les éléments de structure interne de ce geste constituent la variable de profondeur. Pour le décisionnaire, la variable de surface afférente (ou indice) consisterait en une manifestation contre la pollution. De façon hypothétique, en vue de faciliter la présentation des graphes cognitifs, on peut poser que le passage de la variable de profondeur à la variable de surface s'effectue comme suit: dans un premier temps, l'acteur interprète les phénomènes du réel auxquels il est confronté (variables de profondeur) en variables de surface, c'est-à-dire qu'il y a d'abord une signification attribuée aux variables de profondeur. Ensuite il s'établit de relations causales entre les variables de surface. C'est ce phénomène que tentent de reproduire les graphes cognitifs. Notons que la façon d'établir une variable de surface à partir d'une variable de profondeur pour un acteur décisionnaire est liée entre autres utilités, à la maximisation de

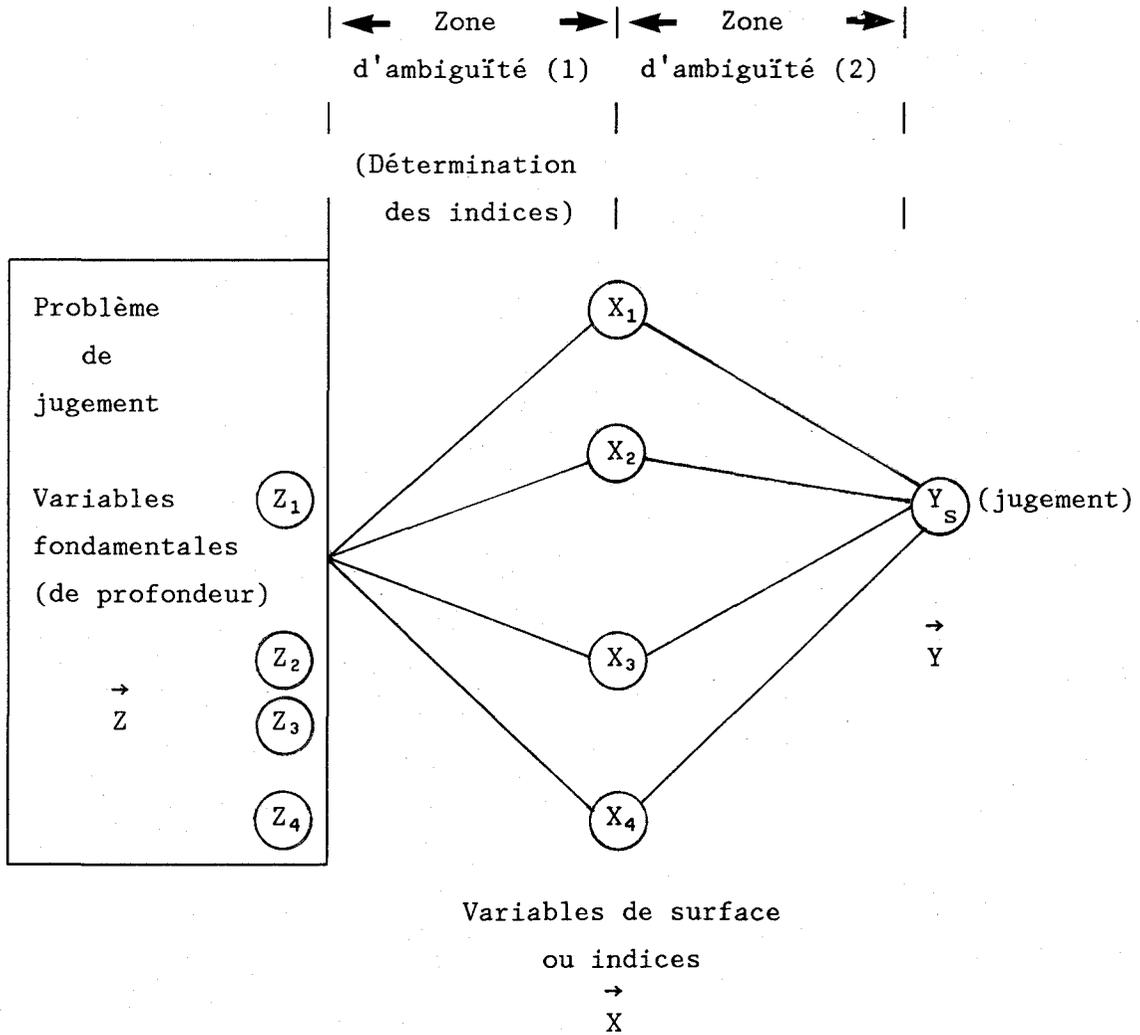


FIGURE 2.1 Modèle du processus de jugement où l'on aboutit à un jugement Y , à partir de variables de surface (ou indices) X , ces variables représentant l'image appréhendée du problème faisant l'objet d'un jugement (adapté de Brunswick, 1952 et 1956).

ses intérêts personnels comme le suggèrent certaines des théories mentionnées plus haut. Ainsi, dans l'exemple cité, le décisionnaire politique augmentera l'attention qu'il accorde à une action pro-environnementale si cela s'inscrit dans le cadre d'une tendance générale, susceptible d'être compatible avec les attentes qu'il perçoit exprimées par l'opinion publique.

Somme toute, la différence entre les variables de profondeur et les variables de surface démontre les difficultés reliées à l'interprétation des faits réels visibles par l'acteur lors du traitement d'un problème de jugement. Par conséquent, ce volet de l'analyse revêt une importance non-négligeable dans l'étude des graphes cognitifs.

Enfin, Hammon et al. (1977) introduisent la théorie du changement cognitif, qui propose un mécanisme de rétroaction associé à l'apprentissage; cette rétroaction opérant en continu, elle diminuerait les zones d'ambiguïté, c'est-à-dire, d'un côté, augmenterait la compréhension de la relation entre les variables de profondeur et les variables de surface, et, d'un autre côté, mettrait en évidence les relations logiques entre les indices ou variables de surface et le jugement du décisionnaire.

L'application de cet ensemble théorique aux divers types de jugement, qui font partie de la genèse de politiques publiques est illustrée par un exemple aux figures 2.2 et 2.3. On y a représenté l'hypothèse d'un processus de jugement mettant en évidence un ensemble de variables utiles aux inférences qui, à leur tour, conduisent à juger de l'acceptabilité sociale de la politique; dans ce cas, l'acceptabilité est un déterminant critique de l'ampleur que les décisionnaires donneront à la politique comme solution au problème posé.

Cet ensemble théorique, aussi rudimentaire soit-il, a donné naissance à la "cartographie cognitive" qui est en quelques sortes la représentation graphique des cheminements inférentiels des décisionnaires. La notion de "graphes cognitifs" a d'abord été introduite par Tolman (1948) pour exprimer et représenter la relation entre un organisme capable d'appréhender son environnement et les constituants significatifs de cet environnement. La

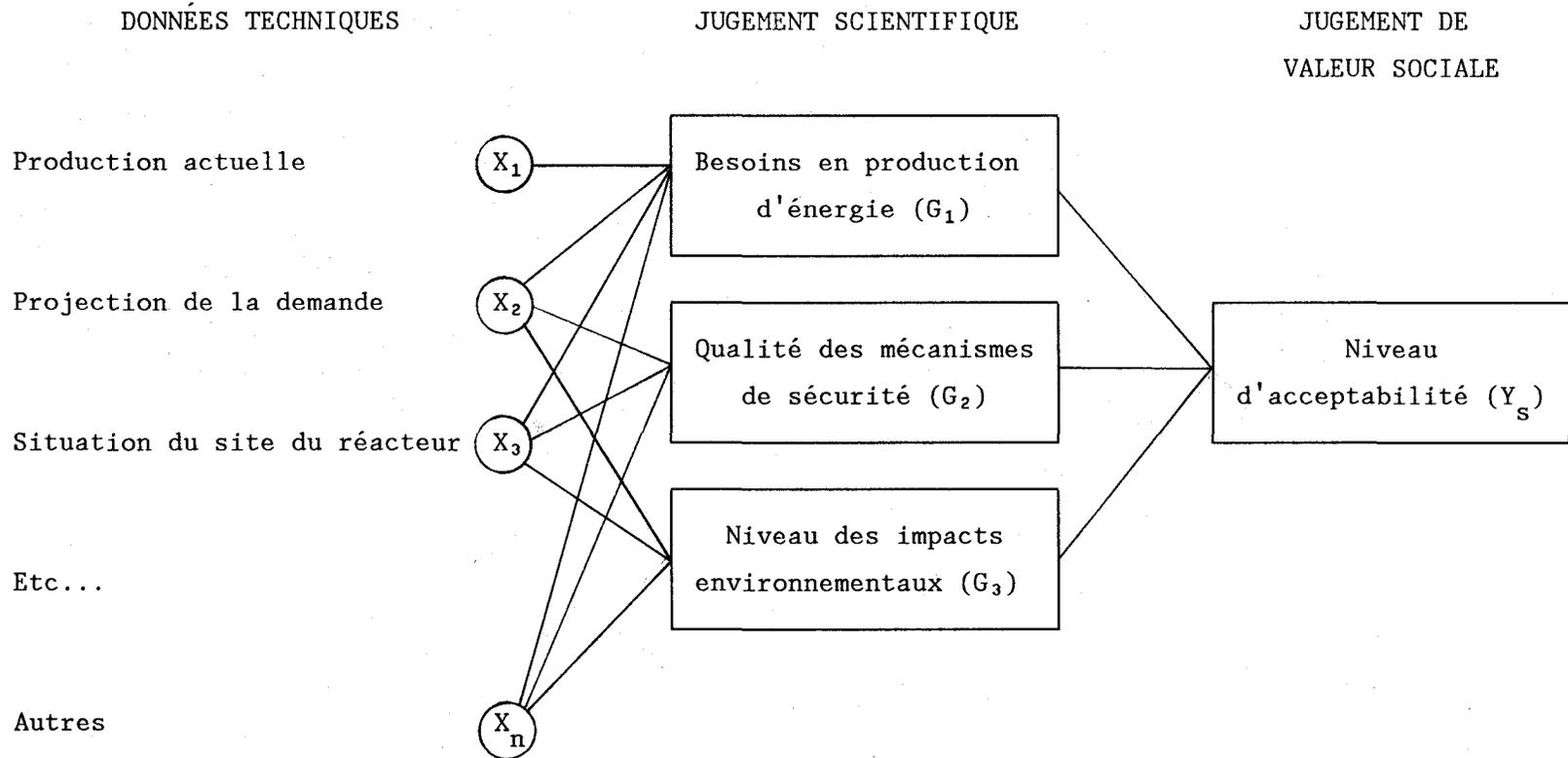


FIGURE 2.2 Illustration d'un ensemble de jugement conduisant à une politique publique (Hammond et al., 1977): le cas de la politique des réacteurs nucléaires.

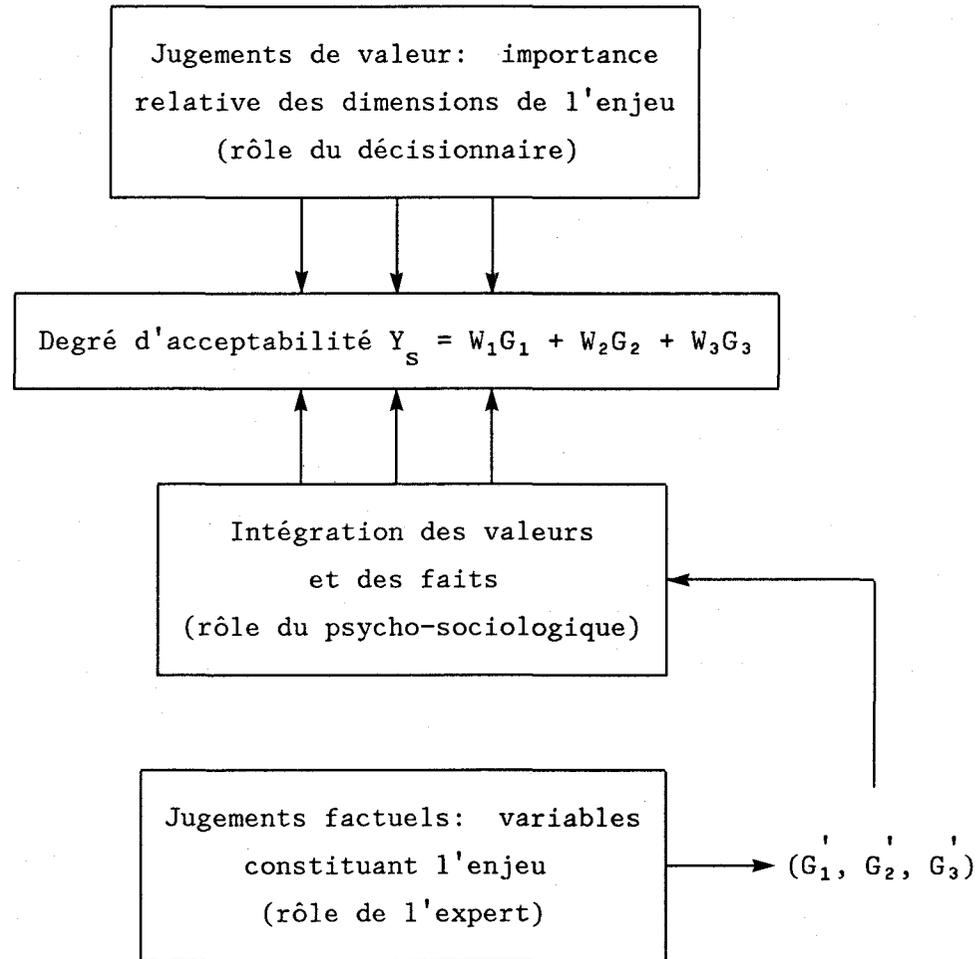


FIGURE 2.3 Degré d'acceptabilité d'une politique basé sur le jugement de valeur du décideur (adapté de Hammond et al., 1977).

cognition impliquerait, suivant les hypothèses de Tolman, une représentation subjective de cet environnement "guidée" par la signification des interrelations entre les "objectifs ou la démarche" de l'observateur et les constituants de l'environnement. C'est cependant dans les domaines appliqués de l'analyse des choix publics (Axelrod, 1972; 1976a) ou de l'intelligence artificielle (Abelson, 1968) que les graphes cognitifs se sont le plus développés comme instrument d'analyse des processus d'inférence. Cette technique d'analyse est basée sur l'hypothèse que l'inférence décisionnelle ou que l'heuristique conduisant au choix de la meilleure solution à un problème de décision repose sur la notion de causalité: le décisionnaire évaluerait les différentes options de politiques en termes de conséquences associées à chacun des choix et, ultimement, en termes de sommation des conséquences souhaitées et non souhaitées (Axelrod, 1976b).

Le graphe cognitif est constitué de concepts représentés par des points (•) et de liens causaux représentés par des flèches (\rightarrow) unissant deux points. Les options de politique, les causes et les effets, les objectifs personnels et statutaires des décisionnaires, ... peuvent être perçus comme des variables conceptuelles et représentés comme des points dans un graphe. La flèche représente l'assertion causale entre une variable conceptuelle et une autre. Une flèche positive entre les variables A et B ($A \overset{+}{\rightarrow} B$) signifie que l'augmentation de A résulte en l'augmentation de B et, inversement, que la diminution de A entraîne la diminution de B; réciproquement, une flèche négative ($A \overset{-}{\rightarrow} B$) constitue une relation d'inhibition de la variable A sur la variable B: lorsque A augmente, B diminue, et inversement.

Un cheminement (path) consiste en une séquence de points connectés deux à deux par une série de flèche ($A \overset{+}{\rightarrow} B \overset{+}{\rightarrow} C \dots$); la relation entre la variable causale du début du cheminement et du point d'arrivée sera positive si le cheminement comporte un nombre pair de relation d'inhibitions ($\overset{-}{\rightarrow}$), ou sera négative s'il en comporte un nombre impair. Un cycle est un cheminement bouclé ($A \overset{+}{\rightarrow} B \overset{+}{\rightarrow} C \overset{-}{\rightarrow} A$), ou le point d'arrivée est relié à un point de départ par une flèche; on dira qu'un cycle qui comprend un nombre pair d'inhibition est à rétroaction positive (ou à auto-amplification), alors qu'un cycle comprenant

un nombre impair d'inhibition est à rétroaction négative (ou homéostatique). L'effet total du point A de départ sur le point d'arrivée F est égal à la somme des effets de tous les cheminements et les cycles compris entre le point A et F: si toutes les interactions sont positives, alors l'effet est positif; si toutes les interactions sont négatives, alors l'effet est négatif; si certains cheminements sont positifs et d'autres sont négatifs, alors l'effet est indéterminé.

Enfin, mentionnons que les graphes cognitifs sont constitués de quatre principaux types de variables conceptuelles (Bonham et Shapiro, 1976):

- les variables décrivant le contenu des options de politique (P);
- les variables décrivant les objectifs des politiques appelées variables de but (A);
- les variables cognitives: il s'agit d'éléments d'information à propos du contenu des options de politiques tels les effets d'une politique donnée (C);
- les variables d'utilité, c'est-à-dire les variables décrivant les valeurs fondamentales recherchées dans l'intérêt général auxquelles on pourra référer par l'expression "variables finalisantes" (U).

Les graphes cognitifs ont surtout été utilisés pour représenter, de manière spécifique, le système de croyance ou d'assertion causale d'un décisionnaire, à l'intérieur d'un domaine limité. Grâce à la possibilité qu'il offre de se représenter la complexité des paramètres et des enjeux intervenant dans les choix publics, le graphe cognitif peut aider le décisionnaire à tirer les meilleures déductions de l'analyse des interrelations complexes entre les variables en présence.

Plusieurs méthodes ont été développées pour établir la "cartographie" cognitive des décisionnaires. L'analyse par sondage pour établir les variables conceptuelles déterminantes, l'analyse de contenu reconnue comme produisant des résultats fiables et l'entrevue ouverte auprès d'acteurs-clés,

prolifique en termes de résultats cependant contestables, sont les méthodes les plus généralement utilisées (Axelrod, 1976a). Cependant, malgré que l'on se soit préoccupé plus particulièrement d'acteurs décisionnaires donnés, la cartographie cognitive peut tout aussi bien s'appliquer à l'acteur organisationnel, ou encore, à l'acteur décisionnaire type. C'est à partir de ce dernier cas que nous procéderons à l'analyse de l'utilité de l'information dans les décisions publiques.

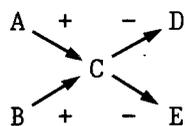
2.3 Utilité de l'information sur l'opinion dans le choix de politiques.

L'utilité d'une information doit être définie en regard d'un acteur (individuel ou organisationnel) donné ou type, dans une situation d'action (le choix d'action ou de solution de problème); l'utilité de l'information est en effet établie par un acteur par rapport à une fonction d'utilité propre à la situation dans laquelle il se trouve. L'utilité d'une information (sa valeur) sera d'autant plus grande pour un acteur qu'il la perçoit essentielle à la maximisation de son utilité. L'utilisation des graphes cognitifs pour évaluer l'utilité d'un ensemble informationnel dans le choix de politiques publiques, telle l'opinion des citoyens sur un ensemble d'enjeux spécifiques, s'avère a priori très intéressante, parce que cette technique permet d'établir des critères d'utilité qui se centrent autour d'une propriété fondamentale des graphes: un effet causal total déterminé auquel Axelrod (1976b) réfère par l'expression "graphe équilibré" (balanced graph). On reconnaît généralement, en effet, qu'indépendamment de l'enjeu et de l'attitude (aversion ou prédisposition au risque) du décisionnaire, le besoin de convergence dans le processus heuristique sera transcendant et que l'impossibilité de satisfaire cette condition, en contrainte de temps par exemple, entraînera une attitude défensive ou de défection (Janis et Mann, 1977). Suivant cette perspective, le décisionnaire sera porté à considérer plus utile une information qui contribue à l'organisation des variables conceptuelles suivant un système de causalité convergent, système représenté par un graphe équilibré. Cependant, une information "déséquilibrante" peut révéler un anachronisme important ou mettre en évidence des zones d'incertitudes cognitives pouvant résulter en conflits ou en des politiques inapplicables ou inefficaces. Ainsi, on dira que l'utilité d'une information sera d'autant plus grande qu'elle contribue à révéler des divergences qui doivent

nécessairement être compensées ou rectifiées par des arrangements particuliers. L'utilité de l'information apparaît donc tant au niveau de sa capacité de structurer le champ cognitif que de le déséquilibrer.

La nécessité de retrouver un système informationnel convergent et de minimiser les divergences réfère à la notion de dissonance cognitive développée en psychologie sociale. Selon le principal auteur en la matière, Leon Festinger (1961), la dissonance cognitive se définit ainsi: "Any time a person has information, or some opinion, which considered by itself would lead him not to engage in some action, then this information is dissonant with having engaged in the action". De plus, selon des expériences et tests rapportés par quelques auteurs, tout individu tendra à minimiser cet état de contradiction entre l'attitude "mentale" et factuelle par divers moyens tels: la modification de l'action dans le sens de l'interprétation de l'information en présence ou, inversement, selon la force relative de l'une et l'autre; l'acquisition ou la communication d'information à d'autres acteurs de façon à consolider une croyance acquise par l'acteur; le rejet d'information par l'acteur dans le but de justifier son action, etc. (Festinger, 1961, 1965; Poitou, 1974). Comme nous le verrons plus loin, le graphe cognitif permet de révéler quelles sont les variables du processus de réalisation d'une politique donnée qui occasionnent ou non de la dissonance.

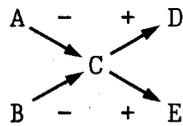
On a mis en évidence trois critères pour évaluer l'utilité des variables représentant un ensemble informationnel donné. Un premier critère d'utilité consistera au pouvoir déséquilibrant et au pouvoir équilibrant résultant du traitement cognitif de ces variables. Le pouvoir déséquilibrant d'une variable est égal à la somme des relations d'inversion de causalité imputable à cette variable; par exemple, la variable C:



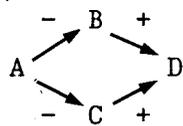
possède un pouvoir déséquilibrant de "4" attribuable à l'inversion de la

causalité de quatre cheminements, soit que l'on retrouve 4 fois $\vec{+} C \vec{-}$ par combinaison des cheminements. Un pouvoir déséquilibrant de quatre correspondant à un pouvoir déséquilibrant maximal pour ce type de relation. De même, les graphes suivants sont totalement déséquilibrés:

1.

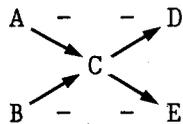


2.

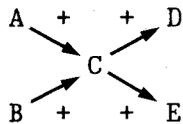


Par ailleurs, les graphes qui suivent ont un pouvoir équilibrant élevé:

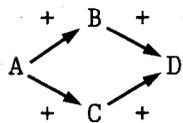
3.



4.

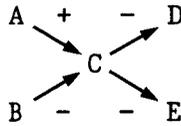


5.

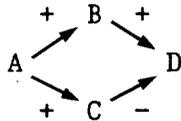


D'autre part, voici des graphes à faible pouvoir équilibrant, c'est-à-dire qu'ils sont plutôt à pouvoir déséquilibrant:

6.



7.



Si l'on suppose que les points d'arrivée des flèches de chacun de ces graphes sont des variable d'utilité, on constate que pour le graphe 7 par exemple, on ne pourra atteindre une utilité finale maximale. En effet, tel que présenté, les deux cheminements A $\xrightarrow{+}$ B et A $\xrightarrow{+}$ C entraînent que D (l'utilité) ne sera à son maximum puisque lorsque C varie dans le sens de A (c'est le cas ici), D réagit inversement. En d'autres termes pour que D augmente (c'est l'objectif recherché), il faut que C diminue. Et si C diminue il en va de même pour A. Or, on voit que A doit augmenter, pour faire augmenter B et, par là, pousser D à la hausse. Il n'y a donc pas maximisation de l'utilité. Pour formuler ceci en d'autres mots, la non-maximisation de la fonction d'utilité dans le cas de graphes cognitifs avec peu ou pas de pouvoir équilibrant/déséquilibrant signifie que les gains ou l'utilité au bout d'un cheminement donné annulent ceux obtenus par un autre cheminement. Ils sont donc alternatifs et non complémentaires, cumulatifs comme c'est le cas du graphe équilibré. C'est ici qu'il y a divergence, dissonance cognitive entre les faits et l'objectif d'un acteur puisque la perspective d'un gain plus élevé ne peut être satisfaite dans l'une ou l'autre action qu'entreprendra l'acteur.

Une deuxième propriété d'équilibre des graphes cognitifs pouvant être utilisée pour juger de l'utilité d'une information est le pouvoir d'orientation des variables d'utilité (ou variables finalisantes). Le pouvoir d'orientation des variables d'utilité se traduit par leur capacité d'orienter vers elles-mêmes les préoccupations cognitives des décisionnaires. En pratique, le pouvoir d'orientation d'une variable d'utilité peut être traduit par la proportion des cheminements cognitifs qui convergent vers elle.

Une autre caractéristique importante des graphes cognitifs permettant l'évaluation de l'utilité est le niveau de centralité cognitive d'une variable conceptuelle (Nozicka et al., 1976): le niveau de centralité correspond au nombre total de relations entretenues par cette variable avec l'ensemble des autres variables. On posera, ici, que:

$$C_i^o = \frac{\sum_{i=1}^n |v_{ij}| + \sum_{j=1}^n |v_{ji}|}{\sum_{i=1}^n \sum_{j=1}^n |v_{ij}| + \sum_{j=1}^n \sum_{i=1}^n |v_{ij}|}$$

où C_i^o : degré de centralité du concept i ;
 v_{ij} : relation (+1, 0, -1) entre le concept i et j ;
 n : le nombre total de concepts constituant le graphe cognitif.

Ainsi, peut-on dire qu'une information servant d'assise à un concept et à son ensemble causal sera d'autant plus utile que ce dernier sera central au cheminement heuristique du décisionnaire.

Aspects méthodologiques

Deux types d'utilité de l'information sur l'opinion pourraient être évalués à l'aide de cette approche méthodologique:

- l'utilité réelle, reflétant dans les faits l'utilisation de l'opinion dans les cheminements heuristiques des décisionnaires;
- l'utilité théorique (ou potentielle) correspondant au degré d'utilité de l'opinion suivant une démarche cognitive qui, hypothétiquement, chercherait à intégrer l'opinion pour déterminer, par exemple, l'acceptabilité sociale d'une politique.

On pourrait débattre longtemps de l'intérêt réciproque de l'une ou l'autre de ces "utilités". Tout d'abord, mentionnons que l'analyse de l'utilité réelle est un exercice empirique qui, à ce stade, apparaît peu significatif en regard de l'effort de recherche qu'il nécessiterait, surtout

dans notre champ d'application, où les intervenants sont très nombreux et où les incertitudes cognitives sont encore importantes. De plus, l'analyse révélerait le peu d'utilisation structurée de l'information sur l'opinion publique. Tout au plus pourrions-nous mettre en évidence la préoccupation des décisionnaires concernant l'acceptabilité publique et les attentes des citoyens concernant une politique de contrôle des émissions acidogènes. Ces derniers ont en effet conduit plusieurs sondages d'opinion qui seront d'ailleurs analysés ultérieurement dans le présent rapport.

Toutefois la mesure de l'utilité théorique présente de nombreux avantages méthodologiques, entre autres la capacité de réaliser l'analyse dans le cadre de ce travail, et des retombées intéressantes pour favoriser l'utilisation de l'information sur l'opinion dans la confection des politiques où les citoyens ont un rôle prépondérant à jouer et où l'équité est un enjeu important.

La mesure de l'utilité théorique de l'information présuppose que la cartographie cognitive ne sera pas établie à partir des croyances et des scripts cognitifs (Abelson, 1976) des décisionnaires, mais bien à partir de la problématique décisionnelle telle que perçue au travers de la littérature afférente. Bien que les graphes cognitifs visent à mettre en forme la structure des croyances d'un décisionnaire qui établit, en quelque sorte, la façon dont il perçoit, diagnostique et évalue l'environnement physique et social, il est possible de développer un graphe cognitif correspondant aux tendances dominantes, qui n'appartienne pas à un acteur particulier, sans pour cela diminuer la portée de l'instrument d'analyse. Ces graphes cognitifs consensuels sont typiques des cheminements heuristiques collectifs, ces derniers étant de fait la pratique générale dans la solution de problèmes politifiés.

Ainsi, nous évaluerons plutôt l'utilité théorique de l'information sur l'opinion à partir d'un graphe cognitif de type consensuel, à l'aide des critères d'utilité décrit au tableau 2.2.

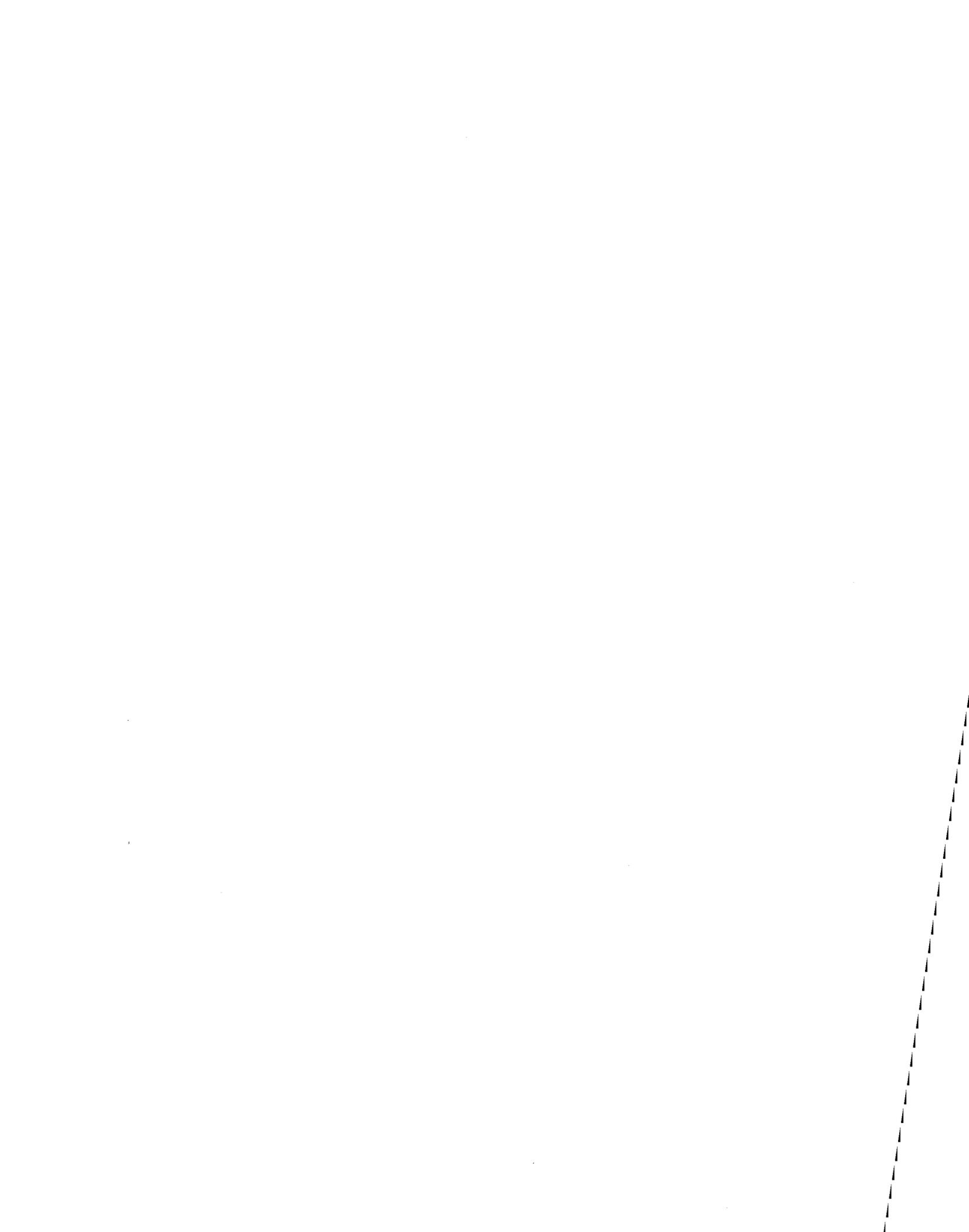
Pour ce faire, on analysera dans le prochain chapitre l'opinion publique sur la question faisant l'objet de la politique. Puis, dans le chapitre subséquent, on établira la "cartographie" cognitive (consensuelle) des décisionnaires sur le contrôle des émissions acidogènes.

TABLEAU 2.2 Critères d'utilité de l'information dans les cheminements cognitifs.

Critère 1: Pouvoir équilibrant et déséquilibrant de l'ensemble informationnel.

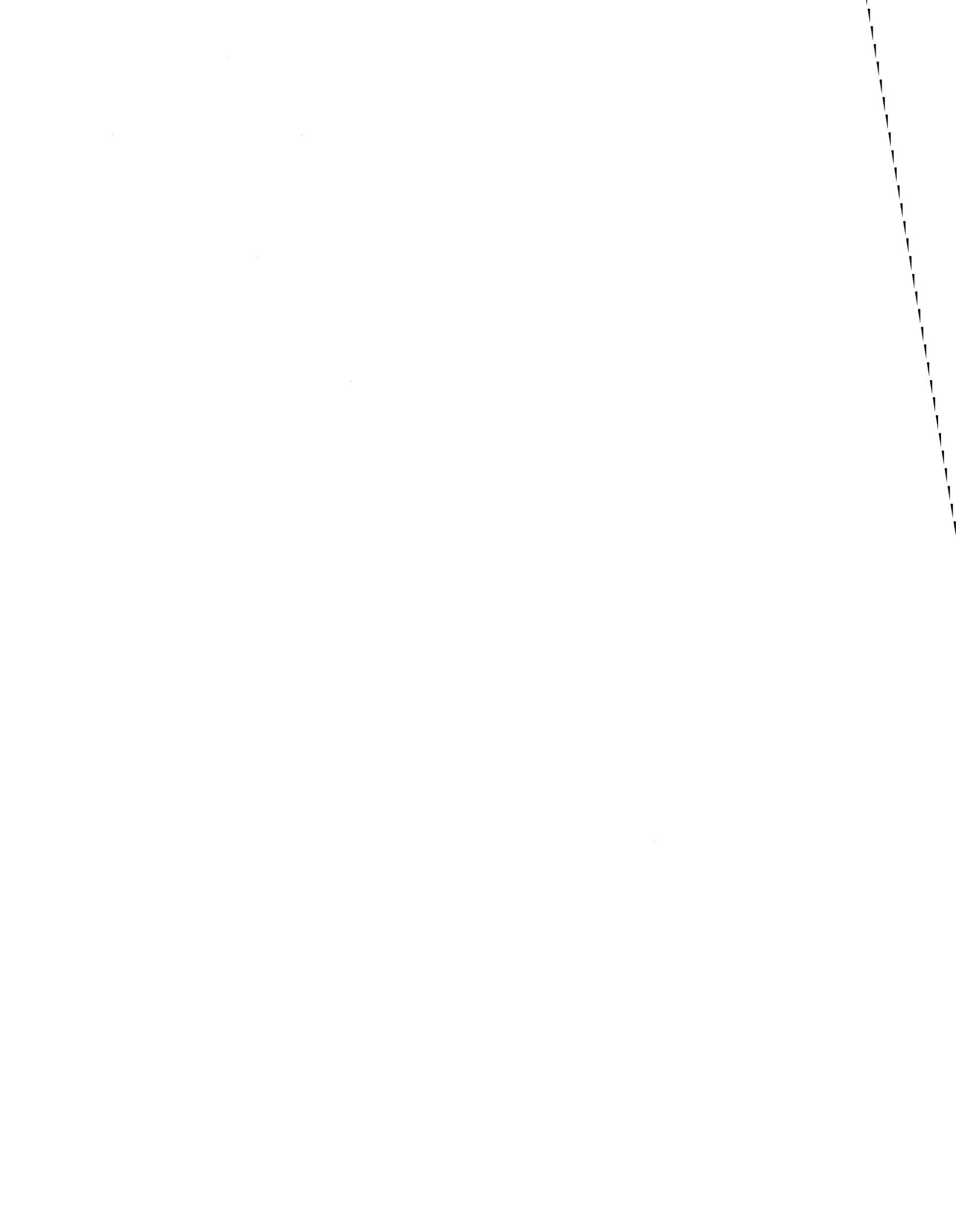
Critère 2: Pouvoir d'orientation des variables d'utilité reliés à l'ensemble informationnel.

Critère 3: Niveau de centralité moyen des variables informationnelles.



CHAPITRE 3

OPINION DES PUBLICS CANADIENS SUR LE CONTRÔLE DE
LA POLLUTION: LE CAS DES ÉMISSIONS ACIDOGÈNES



3. OPINION DES PUBLICS CANADIENS SUR LE CONTRÔLE DE LA POLLUTION: LE CAS DES ÉMISSIONS ACIDOGÈNES

L'analyse de l'attitude des Canadiens réalisée par Schwass (1985) dans le cadre de l'enquête d'Environnement Canada sur la politique fédérale relative aux eaux, montre que, de façon générale, les Canadiens, après avoir constaté les erreurs de leurs gouvernements dans le secteur de l'environnement, sont sceptiques quant à la qualité des décisions prises au sommet. Les citoyens éduqués et informés veulent participer aux choix des politiques en matière d'environnement et ce, sans avoir à attendre le processus électoral. Les organisations non-gouvernementales sont très actives dans le domaine et très influentes sur l'opinion. Il est de plus en plus évident pour la population que la conservation de l'environnement devient une contrainte à la croissance économique et que les bénéfices du développement économique doivent être comparés aux coûts des dommages sociaux (i.e. de la dégradation des biens en propriété collective).

La population est très préoccupée par la présence de substances toxiques dans leur milieu de vie; les citoyens informés savent que plus de 10 000 nouvelles substances sont créées chaque année dans les laboratoires et qu'il est presque impossible d'évaluer le danger qu'elles présentent pour les écosystèmes et la santé des individus qui pourraient y être exposés. La population a perdu confiance dans la bonne volonté de l'industrie pour renoncer à l'utilisation de substances quand elles sont considérées dangereuses; de plus en plus, les citoyens perdent confiance aux capacités des technologies pour maintenir un environnement sécuritaire. La population s'attend à une intervention gouvernementale vigoureuse dans ce domaine sans toutefois qu'elle compromette les activités économiques dont elle dépend.

Malgré les progrès accomplis, l'intérêt du citoyen pour ces questions est encore élevé: de nombreux sondages d'opinion révèlent qu'il place l'environnement parmi les priorités les plus importantes des gouvernements. Certains sondages montrent que, de plus en plus, la population a le sentiment que les gouvernements sont incapables de maîtriser ou résoudre les problèmes économiques mais qu'ils seraient imputables des problèmes environnementaux ou responsables d'y trouver des solutions viables. Par ailleurs,

l'analyse des sondages montrerait l'émergence d'un sentiment populaire de confiance dans l'efficacité des individus et des organisations volontaires pour améliorer les conditions de vie et une confiance moindre dans les élus et les institutions. Le développement de ce sentiment se ferait en parallèle au développement d'une perception d'incapacité des gouvernements de livrer des politiques correspondantes à leurs attentes en période de crise (60% des Canadiens croit que le gouvernement intervient trop dans leur vie et 79% penserait qu'il ne fait pas un bon travail dans le contrôle des dépenses publiques). Il se dégage de ces sondages un consensus sur le besoin de collaboration et de consultation entre les gouvernements, les industries et les syndicats.

Un Canadien sur quatre (25%) croit que l'environnement est la question non économique la plus importante. La couverture de presse sur les questions environnementales a augmenté de 40% depuis 1983. Il appert y avoir une forte demande pour les politiques préventives à long terme plutôt que l'intervention en pompier et pour une approche multisectorielle qui reconstruirait les interrelations entre les composantes de l'environnement.

Soixante-et-onze (71%) pour cent des Canadiens ne croit pas que l'on doive augmenter le niveau de pollution pour satisfaire nos besoins futurs et 80% d'entre eux attribue au gouvernement la responsabilité de protéger le milieu. Le rôle du gouvernement serait de régler et de surveiller plutôt que de financer la dépollution; 80% de la population croit que les grandes industries devraient payer pour les mesures anti-pollution; seulement 15% des Canadiens croit que le gouvernement devrait subventionner (à partir des revenus généraux) les efforts de dépollution.

Trois problèmes environnementaux sont au sommet des préoccupations des Canadiens: la pollution de l'eau, les pluies acides et les produits toxiques. Quarante-vingt-quatre (84%) pour cent de la population est très préoccupée par les pluies acides et la grande majorité supporte les efforts gouvernementaux pour contrôler les émissions responsables dans les plus brefs délais.

Les ateliers de réflexion qui ont été tenus sur les données d'opinion publique ont débouché sur deux hypothèses de valeur sociale sur lesquelles peuvent s'appuyer les politiques publiques:

- 1) le développement de l'économie et la conservation de la qualité de l'environnement doivent être des objectifs de même niveau de priorité;
- 2) si les deux objectifs ne peuvent être poursuivis, la protection et le maintien de la qualité de l'environnement devrait passer avant le développement de l'économie (ceci est mis en relief dans les pages qui suivent).

Il appert que la population canadienne privilégie les politiques qui diminuent les conflits et les confrontations en réconciliant les intérêts des divers acteurs ou encore, les politiques issues de la recherche de consensus. L'équité est une valeur qui influence beaucoup le jugement des citoyens. Cependant, la croissance de l'appareil gouvernemental ne peut plus se justifier par la recherche de l'équité; d'autres moyens doivent être mis de l'avant pour favoriser la justice sociale.

Sur les questions litigieuses, les opinions sont cependant fort partagées. Ainsi, pour une industrie polluante qui devrait fermer ses portes si elle était forcée d'assumer seule les coûts de la dépollution:

- 57% des Canadiens préféreraient conserver l'usine ouverte et payer une partie des installations;
- 34% souhaiterait que l'usine ferme ses portes;
- 5% serait préparé à ce que le statu quo soit conservé.

Quatre-vingt-six (86%) pour cent des Canadiens accepterait que le contrôle de la pollution demeure ce qu'il est maintenant pour favoriser la croissance économique; une proportion de 83% d'entre eux serait prête à payer plus cher les produits fabriqués par des procédés polluants, alors que

64% choisirait de protéger l'environnement même s'il y avait des emplois perdus dans le processus.

Les résultats des enquêtes semblent indiquer que la protection de l'environnement serait davantage du domaine des valeurs que des attitudes. Cette distinction est fondamentale puisque les valeurs engendrent la culture et réciproquement, alors que les attitudes sont des manifestations ponctuelles qui expriment un sentiment face à une situation particulière. Les attitudes changent rapidement alors que les valeurs sont résilientes. Ainsi, par exemple, les politiques de bien-être comme la sécurité du revenu correspondent à des valeurs sociales exprimées par le processus de gouvernement, alors que les politiques de développement régional qui formulent des normes administratives spécifiques expriment des attitudes. La forme du développement économique comme mesure collective visant le bien-être est possiblement davantage du domaine des attitudes socio-culturelles et des croyances que des valeurs fondamentales: voilà pourquoi "Halte à la croissance", "Croissance zéro" et "Small is beautiful" auraient eu tant de succès et qu'ils inspirent encore les politiques gouvernementales dans les secteurs économique et social.

Si cette hypothèse est exacte, le voteur médian, dans une région donnée, privilégierait une politique de développement économique encadrée par une solide politique de conservation et de protection du milieu de vie.

Suivant ce raisonnement sur la "signification politique" des sondages d'opinion sur les questions environnementales, il appert que l'on puisse formuler l'hypothèse d'un "préjugé cognitif" révélé (croyance affirmée) ou virtuel (disposition psychologique à croire) chez le décisionnaire en regard de l'importance de l'opinion des publics sur les questions environnementales. Ce préjugé cognitif amènerait le décisionnaire à associer, dans une certaine mesure, l'opinion des publics sur une question environnementale politifiée comme un jugement de l'acceptabilité de certaines variables de politique qu'il fait intervenir dans son cheminement heuristique.

L'information révélant l'opinion des publics sur les questions afférentes, et dont on veut établir l'utilité pour le choix des politiques

publiques, est donc susceptible d'établir des variables cognitives et des relations de causalité dans le cheminement heuristique des décisionnaires. Quels sont donc les indices ou variables de surface (voir chapitre 2) témoignant de l'opinion des publics sur les questions afférentes au problème des pluies acides susceptibles d'être intégrées à la cartographie cognitive des décisionnaires? En cela, les sondages menés au cours des dernières années à l'échelle du Canada apparaissent être tout désignés, de par le choix et la formulation des questions qui y figurent.

Pour les mettre en évidence, nous avons choisi d'analyser plus spécifiquement les résultats des principaux sondages d'opinion menés à la grandeur du Canada par les firmes Crop et Gallup principalement pour le compte d'Environnement Canada.

Ces sondages constituent à notre connaissance l'ensemble du corpus des sondages produits entre 1981 et 1984 inclusivement (The Crop Report et The Canadian Gallup Poll. Limited). Ils contiennent quelques 40 questions touchant la pollution en général et les pluies acides, dont un grand nombre sont répétées à peu près sous la même forme d'une année à l'autre. Ces questions sont incluses dans des sondages omnibus menés généralement 4 fois par année. Que ce soit dans le Crop Report ou dans le rapport de Gallup, l'opinion du public sur chacune de ces questions est rapportée suivant l'ensemble des paramètres démographiques habituels qui distinguent une série de variables telles que des comparaisons entre régions, villes, les niveaux d'instruction et de revenu, d'occupation, etc. L'analyse proposée ici n'examinera pas un à un tous ces paramètres; elle discutera surtout des réponses aux questions pour le total de l'échantillon en ne négligeant pas parfois d'attirer l'attention sur l'opinion des répondants en ce qui a trait à certaines variables d'intérêt. Au lieu de traiter les questions indépendamment les unes à la suite des autres, nous les avons rattachées à des thèmes qui en émanaient et qui pourraient s'avérer reliés à des variables cognitives. Mentionnons encore que l'analyse s'inspire en partie d'un rapport récent de l'organisation "Canadian Coalition on Acid Rain" sur l'opinion des Canadiens et des américains à propos du problème des pluies acides.

En ce qui touche la validité de ces sondages, leurs limites se situeraient surtout au niveau des difficultés relatives à la structure de l'opinion elle-même tel qu'expliqué lors de la revue de littérature. En effet, au niveau de la représentativité des différentes couches de population les méthodes utilisées par les firmes Crop et autres ont été éprouvées, c'est-à-dire que les réponses aux différentes questions représentent sans doute assez bien la position des Canadiens.

3.1 CANADIENS FACE AU PROBLÈME DE LA POLLUTION

Le tableau général de l'opinion canadienne face à la solution des problèmes de pollution a permis, comme nous venons de le voir, de formuler l'hypothèse qu'elle intervient réellement ou virtuellement comme variable cognitive dans la démarche heuristique du décisionnaire. Dans cette section, nous examinerons plus en détail la structure de cette opinion de façon à dégager ses constituants significatifs ou variables cognitives et à préparer ainsi l'évaluation de son utilité. Nous aborderons la perception du niveau de pollution, les attentes quant au rôle gouvernemental, la perception des responsabilités des dommages causés par la pollution et le consentement à payer.

3.1.1 Niveaux de pollution perçus et importance de la pollution

La firme Crop a questionné la population canadienne sur sa perception à propos de l'état du niveau de pollution au cours des 24 mois précédant l'interrogation. Une première lecture des résultats montrent qu'entre 1981 et 1984, le nombre de Canadiens ayant ressenti une augmentation du phénomène de la pollution dans leur entourage le plus immédiat a augmenté, alors qu'à l'échelle canadienne et mondiale cette proportion a quelque peu décliné. Quant au sentiment d'une diminution de la pollution, il tend à avoir légèrement baissé au cours de la même période. On peut en dire autant de l'impression que le niveau de pollution est demeuré inchangé. Il ressort nettement des données du tableau 3.1 que c'est dans leur voisinage que les Canadiens ont le moins perçu d'augmentation (avec des pourcentages situés entre 30 et 40%), alors qu'au moins 55% des gens croient que le niveau de pollution a augmenté ailleurs que dans leur voisinage.

TABLEAU 3.1 Niveau de pollution perçu.

Variation du niveau de pollution perçu au cours des deux dernières années	Pourcentage				
	Bulletin Crop 81-1-34, 35 Q.10	Bulletin Crop 82-1-45, 46 Q.36	Crop Report 83-2-25, 26, 27 Q.87	Crop Report 84-1-59, 60 Q.42	Crop Report 84-1-61, 62 Q.42
Dans le voisinage					
Augmentation	32	38	31	35	38
Diminution	6	7	10	9	10
Le même	57	52	55	48	44
Ne sait pas	5	3	4	7	8
Pas de réponse	0	0			
Total	100	100	100	100	100
Dans la province					
Augmentation	61	64	56	56	55
Diminution	5	8	12	11	9
Le même	24	20	23	24	23
Ne sait pas	10	7	9	9	14
Pas de réponse	0	0			
Total	100	100	100	100	100
Au Canada					
Augmentation	64	69	62	63	56
Diminution	5	7	12	9	8
Le même	20	16	14	17	18
Ne sait pas	11	8	11	12	18
Pas de réponse	0	0			
Total	100	100	100	100	100
Dans le monde					
Augmentation			70	73	66
Diminution			6	5	4
Le même			10	9	9
Ne sait pas			14	3	21
Pas de réponse					
Total			100	100	100

3.1.2 Rôle attendu du gouvernement

La position canadienne face à la pollution en général nous est également révélée par de nombreux sondages où on a demandé à des échantillons représentatifs de la population canadienne s'ils croyaient que le gouvernement intervenait de façon insuffisante ou exagérée dans le domaine de la protection de l'environnement. Le tableau 3.2 reprend cette question en évoquant d'autres secteurs pour fins de comparaison. Ainsi, on constate que les domaines de la protection de l'environnement et des nouvelles technologies sont ex aequo avec respectivement 11 et 15% des gens interrogés lors des deux sondages parus en 1984 qui sont d'avis que le gouvernement dépense trop dans l'un et l'autre secteur, alors que tous les autres secteurs font davantage l'objet de dépenses excessives. On peut déjà poser, par conséquent, que les questions environnementales occupent une place plutôt importante dans l'esprit des Canadiens. Le tableau 3.3 tend d'ailleurs à justifier cet énoncé. On y recense l'opinion de la population dans deux sondages face à l'affirmation que les Canadiens devront accepter des taux de pollution plus élevés pour avoir l'énergie nécessaire pour leurs besoins futurs. Or, la somme des pourcentages du côté des "désaccords" pour chaque sondage montre que plus de la moitié des gens rejettent une telle affirmation. Les tableaux 3.4 et 3.5 ne font qu'alimenter l'idée que les Canadiens sont en faveur de l'implantation de mesures de contrôle de la pollution. En effet, les résultats aux questions 81-1-40 et 84-1-66 de sondages de la maison Crop révèlent que 45 et 50% des gens dans l'un et l'autre sondage respectivement sont fortement en accord avec l'énoncé "le gouvernement ne passe pas suffisamment de lois pour protéger l'environnement contre les matières toxiques, avec en plus 29 et 30% des gens respectivement plutôt d'accord portant ainsi le total à 75 et 79% de gens croyant qu'il n'y a pas assez de lois pour la protection de l'environnement. Par contre, moins de 20% des gens dans les deux sondages sont en désaccord avec ladite affirmation.

Les tableaux 3.6 et 3.7 exposent la tendance de l'opinion publique canadienne face à l'énoncé précédent, mais formulé de façon négative, soit "le gouvernement fédéral agit suffisamment dans le domaine de l'environnement" (The Crop Report 82-1-50, Q.39 et 83-1-52, Q.39). Avec des données quant aux désaccords de 71% (34 + 37%) et de 59% (26 + 23%) respectivement, la tendance de l'opinion publique canadienne se confirme davantage. La

TABLEAU 3.2 Réponse à la question "Croyez-vous que le Canada dépense trop, juste assez ou qu'il devrait dépenser plus dans les secteurs suivants?".

	Pourcentage	
	Bulletin Crop 84-3-10, 11	Bulletin Crop 84-3-12, 13
Bien-être social		
Trop	40	34
Juste assez	34	33
Dépenser plus	17	24
Ne sait pas/pas de réponse	9	9
Total	100	100
Protection de l'environnement		
Trop	11	15
Juste assez	36	38
Dépenser plus	38	27
Ne sait pas/pas de réponse	14	20
Total	100	100
Développement de l'énergie		
Trop	21	20
Juste assez	41	43
Dépenser plus	24	18
Ne sait pas/pas de réponse	14	19
Total	100	100
Défense nationale		
Trop	23	22
Juste assez	33	36
Dépenser plus	33	23
Ne sait pas/pas de réponse	11	19
Total	100	100
Recherche de nouvelles technologies		
Trop	11	15
Juste assez	32	35
Dépenser plus	44	29
Ne sait pas/pas de réponse	13	21
Total	100	100

TABLEAU 3.3 Opinion quant à l'affirmation "Si les Canadiens veulent avoir suffisamment d'énergie pour leurs besoins futurs, ils devront accepter des taux de pollution plus forts".

	Pourcentage	
	Bulletin Crop 81-1-39, Q.48	Crop Report 84-1-65, Q.44
Fortement d'accord	8	4
Plutôt d'accord	20	18
Plutôt en désaccord	32	33
Fortement en désaccord	32	38
Ne sait pas/pas de réponse	7	7

TABLEAU 3.4 Opinion des Canadiens face à l'affirmation "Le gouvernement ne passe pas suffisamment de lois pour protéger l'environnement contre les matières toxiques" (Bulletin Crop 81-1-40, Q.43).

	Pourcentage
Fortement d'accord	45
Plutôt d'accord	30
Plutôt en désaccord	11
Fortement en désaccord	7
Ne sait pas	7
Pas de réponse	0
Total	100

TABLEAU 3.5 Opinion des Canadiens face à l'affirmation "There is not enough government regulation to protect the environment from toxic materials, such as wastes, used in industry" (Crop Report 84-1-66, Q.44).

	Pourcentage
Agree strongly	50
Agree somewhat	29
Disagree somewhat	10
Disagree strongly	3
Don't know/no answer	8
Total	100

TABLEAU 3.6 Opinion des Canadiens face à l'affirmation "Federal Government is doing enough to protect Canada's Environment" (Crop Report 82-1-50, Q.39).

	Pourcentage
Agree strongly	5
Agree somewhat	18
Disagree somewhat	34
Disagree strongly	37
Don't know	7
No answer	0

TABLEAU 3.7 Opinion des Canadiens face à l'affirmation "Federal Government is doing enough to protect Canada's Environment" (Crop Report 83-1-52, Q.39).

	Pourcentage
Agree strongly	9
Agree somewhat	25
Disagree somewhat	26
Disagree strongly	23
Don't know	16
No answer	0

proportion plus faible de gens souhaitant une intervention gouvernementale accrue apparaissant aux sondages présentés aux tableaux 3.6 et 3.7 s'explique vraisemblablement par le fait que ces deux sondages ont été effectués quelques années plus tôt que ceux présentés aux tableaux 3.4 et 3.5.

3.1.3 Responsabilité perçue des industries polluantes

Parmi les sondages susceptibles de renseigner sur les tendances de l'opinion publique canadienne en matière de pollution et de pluies acides, il en est un qui mesure la perception du public face à la responsabilité des industries canadiennes dans les dommages causés à l'environnement (Crop Report 83-2-29, Q.88). Les résultats sont exposés au tableau 3.8. Une fois de plus, les données tendent à démontrer que les Canadiens dénotent un fort souci vis-à-vis les questions environnementales: en effet, 92% des gens interrogés croient que les industries causent des dommages à l'environnement et estiment dans une proportion de 58% que ce sont des dommages importants, alors que 34% croient qu'elles causent quelques dommages seulement. De plus, une faible proportion, soit 6% de toute la population, pensent qu'il n'y a que très peu de dommages, alors qu'aucun est enclin à croire qu'il n'y ait pas de dommages du tout.

3.1.4 Consentement individuel à payer le coût de la dépollution

L'aspect du partage des coûts associés aux mesures du contrôle de la pollution constitue peut-être le point chaud, l'enjeu capital dans la solution des problèmes de pollution. Cet aspect, qui prendra toute sa signification dans l'analyse des sondages sur les pluies acides a été abordé pour l'environnement en général. Deux questions ont porté directement sur le partage des coûts en tentant, pour ce faire, de mesurer le consentement individuel à payer au moins une certaine part des coûts de la dépollution. Les résultats du sondage sont détaillés au tableau 3.9. Il s'agit du Bulletin Crop 81-1-43, Q.44. On y apprend que 54% de la population canadienne accepterait de payer 20\$ d'impôts annuellement pour aider le gouvernement à lutter contre les problèmes d'environnement, 29% s'y refuserait et

14% dit que cela dépend. Il semble donc exister un consentement à payer réel pour aider à la réduction de la pollution. Par contre, une telle façon de faire, si le cas se présentait, demeure assez diffuse et il y a lieu de se demander quelle serait l'attitude réelle des Canadiens devant la nécessité de faire des déboursés plus grands et quels choix ils effectueraient face à des modalités de paiement plus directs. Cette question n'a pas été abordée directement dans le type de sondage que nous analysons. Cependant une autre question qui demande aux gens s'ils ont fait un don à une organisation pour la protection de l'environnement au cours des 12 mois qui précédaient la tenu du sondage (Bulletin Crop, 81-1-44, Q.45) permet de juger de leur inclinaison au consentement à payer (voir tableau 3.10). Il appert que seulement 13% l'eussent fait et que 86% ne l'eussent pas fait (1% ne le savaient pas). Le faible pourcentage de gens ayant contribué peut être expliqué par une réticence à faire des déboursés non obligatoires pour des activités qu'ils jugent sous la responsabilité des gouvernements ou encore, par le fait que les gens ne sont pas convaincus que les dons à de telles organisations sont utilisés comme tels pour la protection de l'environnement, ou enfin, par l'absence de sollicitation de la part des organisations pro-environnementales.

3.2 TENDANCES DE L'OPINION PUBLIQUE CANADIENNE FACE AU PROBLÈME DES PLUIES ACIDES

Abordons maintenant les domaines d'opinion connus sur la question des pluies acides susceptibles de s'avérer porteur de variables cognitives. Le survol des sondages en cette matière nous ont permis de mettre en évidence les variables de surface suivantes: le degré de connaissance du problème dans la population, le niveau de préoccupation accordé au problème, l'importance perçue, le partage des responsabilités dans les dommages associés aux pluies acides, les attentes des citoyens face à l'intervention gouvernementale, le partage des coûts, le consentement à payer et la perception de l'attitude des américains en regard du problème.

TABLEAU 3.8 Réponse à la question "In your opinion, do canadian industries today cause great damage, some damage, not very much damage or no damage at all do the environment" (Crop Report 83-2-29, Q.88).

	Pourcentage
Great damage	34
Some damage	58
Not very much damage	6
No damage at all	0
It depends	1
Don't know/no answer	1

TABLEAU 3.9 Attitude quant à payer 20\$ de plus d'impôt chaque année pour aider le gouvernement à lutter contre les problèmes d'environnement au Canada" (Bulletin Crop 81-1-43, Q.44).

	Pourcentage
Accepte	54
N'accepte pas	29
Cela dépend	14
Ne sait pas	3
Pas de réponse	0

TABLEAU 3.10 Réponse à la question "Au cours des 12 derniers mois, avez-vous, ou non, fait un don à une organisation pour la protection de l'environnement ou de la faune et de la flore (comme Greenpeace, la Fédération canadienne de la faune et de la flore)?" (Bulletin Crop 81-1-44, Q.45).

	Pourcentage
Oui	13
Non	86
Ne sait pas	1
Pas de réponse	0
Total	100

3.2.1 Connaissance du sujet par la population

La plus grande quantité et diversité des sondages réalisés sur le problème des pluies acides par rapport à ceux sur la pollution en général, nous permettent de préciser un premier aspect ne pouvant être obtenu des sondages portant sur la pollution en général, soit celui de l'information et de la connaissance par le public du problème des pluies acides: sur quelques 30 sondages, six peuvent être rattachés à ce seul aspect. Le plus important est sans aucun doute celui qu'à mené l'Institut canadien d'opinion publique en septembre 1980. Les résultats de ce sondage rapportés par la Canadian Coalition on Acid Rain dans un document intitulé "A Review and Discussion of Canadian and American Public Opinion regarding Acid Rain" sont présentés au tableau 3.11. À notre connaissance, ce fut le seul sondage du genre à être mené; il explore la pénétration socio-culturelle de la notion de "pluies acides" au Canada.

Ce sondage présente un intérêt particulier parce qu'il rend compte de certaines différences socio-démographiques d'importance quant à l'élaboration et les effets des politiques de contrôle des pluies acides. Ainsi, comme l'expose le tableau 3.11, on constate que 66% des Canadiens disaient, en 1980, avoir au moins entendu parler du phénomène contre 34% n'en n'ayant jamais entendu parler. Par contre, seulement 10% de toute la population fut en mesure de définir le phénomène de façon exacte, soit d'invoquer l'anhydride sulfureux ou les nitrates. Quarante-trois (43%) pour cent des gens ont fourni une définition plus large comme "un type de pollution qui ravage les lacs et forêts". Le reste des gens interrogés en ayant entendu parler ont été incapables de définir le phénomène ou l'ont associé aux radiations nucléaires, aux pesticides, etc... Les résultats pour la variable éducation montre que plus la scolarité est importante, plus grand est le nombre de répondants ayant entendu parler du phénomène. Ceci est particulièrement remarquable au niveau de la proportion de répondants capables de formuler une définition exacte du phénomène avec des proportions de 3% pour les gens ayant une scolarité s'arrêtant au primaire et de 26% pour ceux ayant une formation post-secondaire.

TABLEAU 3.11 Proportion des gens informés sur les pluies acides (Canadian Coalition on Acid Rain, p. 3).

	Proportion de gens connaissant le phénomène des pluies acides (en pourcentage)			Total des gens en ayant entendu parler	Proportion des gens n'en ayant pas entendu parler	Total
	Définition					
	exacte	partielle	incorrecte			
Au niveau national	10	43	13	66	34	100
Par région						
Atlantique	10	46	14	79	31	100
Québec	3	30	11	45	56	100
Ontario	13	52	15	80	20	100
Prairies	17	41	13	71	29	100
Colombie Britannique	10	38	12	59	41	100
Par sexe						
hommes	16	44	12	72	28	100
femmes	3	42	14	60	40	100
Par degré d'éducation						
primaire	3	35	11	49	51	100
secondaire	7	43	14	64	36	100
post-secondaire	26	50	10	86	14	100

Au niveau du sexe, les hommes apparaissent passablement mieux au courant du problème des précipitations acides. Quand il s'agit de définir exactement le phénomène, l'écart se creuse considérablement avec 16% pour les hommes contre 3% pour les femmes.

Les données sur la connaissance du phénomène, mesurée par région, montrent des résultats assez semblables quand au nombre de répondants au courant de la question des pluies acides et de la précision avec laquelle ils peuvent définir le phénomène. Mis à part le fait que la Colombie-Britannique affiche une certaine carence à ce niveau par rapport aux Maritimes et aux régions du centre du pays (Prairies et Ontario), on constate que le Québec tirait à l'époque considérablement de l'arrière par rapport au reste du peloton, avec seulement 45% de la population ayant entendu parler du phénomène des pluies acides; le Québec affichait un retard de 14% par rapport à la Colombie-Britannique, elle-même distante de 10% du reste des autres régions. L'explication d'un tel écart n'est pas évidente peut-être, cet état de choses est-il lié à une certaine indifférence des Québécois face aux questions environnementales, du moins en comparaison avec la population des autres provinces canadiennes. Cette affirmation ne peut cependant pas être confirmée ou infirmée par les sondages sur la pollution en général à cause du manque de données sur cette facette des questions environnementales.

Depuis le moment où ce sondage a été réalisé cependant, la question des pluies acides s'est taillée une place plus importante au sein des médias d'information au Québec comme dans les autres provinces. On serait en droit de penser, par conséquent, que plus de Canadiens sont au courant à l'heure actuelle du phénomène des pluies acides et qu'ils en ont une meilleure compréhension. Or, une question de la firme Crop répétée à 4 reprises entre 1981 et 1984, montre qu'au cours de cette période le pourcentage de Canadiens ayant suivi la question des pluies acides de très près, d'assez près ou de loin est demeuré sensiblement le même entre 1981 et 1982. C'est du moins ce que démontrent les résultats à cette question du Bulletin Crop tels qu'exposés au tableau 3.12. Le tableau 3.13 reprend les résultats de cette question, lorsqu'elle fut posée pour la dernière fois, soit en 1984, avec les détaillants en fonction de quelques variables socio-démographiques. Il

TABLEAU 3.12 Pourcentage de gens ayant suivi la question des pluies acides au cours des 12 mois précédents.

	Pourcentage			
	Bulletin Crop 81-1-37 Q.42	Crop Report 82-1-48 Q.38	Crop Report 83-2-31 Q.90	Crop Report 84-1-63 Q.43
Très près	6	11	7	8
Assez près	32	35	39	34
De loin	52	49	32	32
Ne sait pas	9	5	21	25
Pas de réponse	0	0	2	1

TABLEAU 3.13 Pourcentage de gens par variable socio-démographique ayant suivi la question des pluies acides au cours des 12 mois précédents (Crop Report 84-1-63).

	Sexe		Revenu				Région				Éducation		
	H	F	≤ 15 m	≤ 25 m	≤ 35 m	≥ 35 m	Atl.	Qué.	Ont.	Ouest	0-8	9-13	14 +
Très près	11	6	7	5	8	8	3	8	12	5	6	6	14
Assez près	37	31	27	35	34	34	40	29	34	36	20	34	41
De loin	31	32	30	31	36	36	28	33	33	31	30	33	30
Pas du tout	20	29	32	27	21	21	27	28	20	27	40	26	14
Ne sait pas/pas de réponse	1	2	3	1	1	1	1	1	1	2	4	1	1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

appert que les hommes ont suivi davantage la question que les femmes, de même que les gens plus instruits par rapport à ceux moins scolarisés. Bien que moins prononcée, cette tendance prévaut également chez les gens aux revenus plus élevés par rapport aux plus démunis. En ce qui a trait à la distribution des répondants par région, les différences sont minimes. Il en est de même pour les trois autres sondages (le Bulletin Crop 81-1-37, Q.42; Crop Report 82-1-48, Q.38; Crop Report 83-2-31, Q.90; Crop Report 84-1-63, Q.43).

Les tableaux 3.14, 3.15 et 3.16 permettent de vérifier l'adéquation de la connaissance des Canadiens du problème des pluies acides. Le tableau 3.14 expose les résultats d'un sondage au sein duquel la firme Gallup a invité les répondants à mentionner quel était, selon eux, le pourcentage des pluies acides affectant le territoire canadien qui provenait des États-Unis. Les personnes interrogées devaient statuer sur un pourcentage d'une échelle de tranches de 10%. Ainsi, les Canadiens apparaissent assez bien informés sur la proportion de pluies acides provenant de nos voisins du sud; en effet, plus de 60% de l'échantillon a situé cette proportion entre 45 et 85%. Si ce sondage aurait été mené quelques années plus tôt, on peut penser que le taux d'erreur aurait été plus élevé.

Toujours dans le domaine de la connaissance du phénomène des précipitations acides, la firme Gallup a sondé la population canadienne dans le but de savoir quelles activités ou ressources sont les plus affectées par les pluies acides. Les résultats parus dans l'édition de janvier 1985 du Gallup Poll. Limited (p. 16, Q.5A) apparaissent au tableau 3.15. On peut y découvrir que près de deux tiers de l'échantillons (67,4%) a vu juste en affirmant que c'était le secteur des lacs, rivières et cours d'eau qui était le plus menacé par les pluies acides. Le tableau 3.16 vient compléter cette information en recensant les première et deuxième mentions des répondants pour la même question. Les lacs, rivières et cours d'eau font l'objet d'un plus grand nombre encore de mention (87,5%), ce qui confirme la tendance notée lors de la comptabilisation de la première mention.

Dans l'ensemble, sur cette question concernant la connaissance du problème des pluies acides, on a constaté que les Canadiens étaient bien

TABLEAU 3.14 Pourcentage perçu des pluies acides au Canada provenant des États-Unis (en pourcentage des répondants) (Canadian Gallup Poll. Limited, March 1984, p. 5, Q.2).

Proportion de pluies acides au Canada provenant des États-Unis	Pourcentage des répondants
0	0,3
10	0,7
20	2,1
30	5,7
40	5,5
50	19,1
60	15,1
70	17,1
80	11,1
90	2,8
100	1,1
Ne sait pas/pas de réponse	19,4
Total	100

TABLEAU 3.15 Secteur le plus affecté par les pluies acides (Canadian Gallup Poll. Limited, January 1984, p. 16, Q.5A).

Secteur	Pourcentage des répondants
Forêts	15,6
Économie canadienne	6
Lacs, rivières et cours d'eau	67,4
Bâtiment et propriété	2,3
Pêches	6,4
Ne sait pas/pas de réponse	2,4
Total	100

TABLEAU 3.16 Secteur le plus affecté par les pluies acides - première et deuxième mention (Canadian Gallup Poll. Limited, January 1985, p. 17, Q.5B).

Secteur	Pourcentage des répondants
Forêts	47,6
Économie canadienne	12,4
Lacs, rivières et cours d'eau	87,5
Bâtiment et propriété	6,3
Pêches	41,2
Ne sait pas/pas de réponse	2,4

informés sur la nature du problème alors que le sondage de l'Institut canadien de l'opinion publique faisait ressortir que les québécois apparaissent moins bien informés par rapport à leurs concitoyens des autres provinces.

3.2.2 Sensibilité des Canadiens face au problème des précipitations acides

L'information sur la sensibilité des Canadiens est contenue de façon directe dans une question de la série omnibus de Gallup de 1984 où on demandait aux gens d'indiquer leur niveau de préoccupation face au problème des pluies acides. Le tout est présenté au tableau 3.17. Pour l'ensemble de l'échantillon, 41,1% des gens sont très préoccupés par les pluies acides, 36,6% le sont assez, 12,2% peu préoccupés et 3,6% croient qu'il ne s'agit pas d'un problème. On peut donc dire que la majorité des Canadiens sont préoccupés par cette question.

De plus, la proportion des gens préoccupés (assez et très préoccupés) croît avec la scolarité, ce qui n'est pas le cas pour le revenu, ni pour l'âge. Dans ce dernier cas, on peut remarquer un niveau de préoccupation plus faible si on tient compte des chiffres des catégories "peu préoccupé" et "pas un problème", soit 15,0 et 5,4% respectivement pour les 15-29 ans alors que pour les 30-49 ans on a 10,3 et 6,3 et pour les plus de 50 ans, 11,4 et 4,8. On aurait probablement dû s'attendre à un nombre plus faible de "peu préoccupé" pour les 15-29 ans, considérant que la sensibilisation face à l'environnement est en bonne partie l'affaire des jeunes.

Mentionnons enfin que le sondage n'a pas révélé de différences significatives sur la préoccupation des Canadiens entre les différentes régions (voir tableau 3.17). Si ce n'est qu'on remarque que 42,5% des gens au Québec se disent très préoccupés face aux pluies acides alors que ce pourcentage s'établit à 49% pour les gens interrogés en Ontario, 41,7% en Colombie-Britannique, 31,9% dans les provinces atlantiques et 26,7% dans les Prairies.

TABLEAU 3.17 Niveau de préoccupation face aux pluies acides (Canadian Gallup Poll. Limited, March 1984, p. 1-3, Q.1).

	Ensemble de l'échantillon	Scolarité			Revenu				Âge		
		0-8	9-13	14 +	≤ 10 m	≤ 20 m	≤ 30 m	≥ 30 m	15-29	30-49	50 +
Très préoccupé	41,1	39,0	38,1	49,8	45,7	45,5	38,2	37,5	35,3	40,4	47,7
Assez préoccupé	36,6	30,4	37,3	38,8	25,6	35,8	38,8	42,6	39,3	39,4	30,9
Peu préoccupé	12,2	10,9	13,2	10,2	12,2	11,5	13,2	11,6	15,0	10,3	11,4
Pas du tout préoccupé	5,5	6,1	7,3	0,4	11,2	2,7	5,6	3,7	5,4	6,3	4,8
Pas un problème	3,6	9,0	3,2	0,8	4,5	3,1	2,8	3,8	3,6	2,8	4,7
Ne sait pas/pas de réponse	1,1	3,0	1,0	0,0	0,8	1,4	1,3	0,9	1,4	0,7	1,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

3.2.3 Importance présumée du problème des pluies acides

L'importance perçue d'un problème par le public est liée à son sentiment vis-à-vis ce problème, de même qu'à la connaissance qu'il en a. La firme Crop a interrogé la population canadienne à 7 reprises depuis 1981 à ce sujet avec l'objectif de mesurer l'importance perçue du problème des pluies acides. Pour ce faire, les répondants devaient exprimer leur accord ou leur désaccord face à la proposition "les pluies acides sont l'un des pires problèmes d'environnement que les Canadiens doivent affronter de nos jours". Les résultats apparaissent au tableau 3.18. On y voit la progression temporelle de l'opinion publique sur ce point. On constate ainsi qu'entre 1981 et 1984, le nombre de Canadiens étant d'avis que les pluies acides sont l'un des pires problèmes d'environnement actuel a légèrement augmenté pour les raisons suivantes: une augmentation d'un nombre de "fortement d'accord" (de 35 à 54%); une diminution du nombre de "plutôt en désaccord" (de 10 à 7%), de "fortement en désaccord" (de 3 à 1%) et de "ne sait pas/pas de réponse" (de 18 à 5%). Ces chiffres et notamment le nombre de "fortement d'accord", traduisent un niveau de préoccupation et une importance perçue élevée du problème des pluies acides chez les Canadiens.

3.2.4 Responsabilité du problème selon les Canadiens

La responsabilité du problème des pluies acides est un volet important de la perception des Canadiens puisque l'opinion sur cette question peut influencer sur l'élaboration des politiques au niveau du partage des coûts par exemple. Cet aspect a été abordé dans les sondages de la maison Crop qui a tenté d'établir comment les Canadiens percevaient le partage des responsabilités dans les causes du problème des pluies acides entre le Canada et les États-Unis. Les résultats apparaissent au tableau 3.19 où on apprend que 3% de la population canadienne impute au Canada la responsabilité des pluies acides, 56% aux États-Unis et 1%, ni l'un ni l'autre, alors que 30% attribue aux deux pays une responsabilité partagée. Cette distribution montre que seulement 30% des gens avaient une perception juste de la responsabilité du phénomène en impliquant les deux nations, tandis que plus de la moitié de l'échantillon faisait erreur en mettant seuls les États-Unis au banc des accusés.

TABLEAU 3.18 Opinion des Canadiens quant à savoir si les pluies acides constituent l'un des pires problèmes d'environnement que les Canadiens doivent affronter de nos jours.

	Bulletin Crop 81-1-38 Q.43	Crop Report 82-1-49 Q.39	Crop Report 82-1-51 Q.38	Crop Report 83-2-32 Q.91	Crop Report 83-2-34 Q.91	Crop Report 84-1-64 Q.44	Crop Report 84-3-98 Q.80
Fortement d'accord	35	44	34	40	35	40	54
Plutôt d'accord	34	33	29	39	34	37	32
Plutôt en désaccord	10	8	9	8	6	8	7
Fortement en désaccord	3	4	4	2	1	1	1
Ne sait pas/pas de réponse	18	12	24	12	24	13	5
Total	100	100	100	100	100	100	100

3.2.5 Rôle attendu du gouvernement

Les attentes de la population face à l'action gouvernementale en matière de contrôle des émissions des pluies acides constituent un élément de la plus haute importance pour l'élaboration des politiques dans ce domaine. Les préférences des Canadiens face à la prise d'actions par leur gouvernement sont révélées par un sondage de l'Institut canadien de l'opinion publique mené en octobre 1983 et cité dans le document de la Canadian Coalition on Acid Rain où on a demandé aux répondants s'ils étaient en faveur ou opposés à ce que le gouvernement impose des mesures de contrôle aux industries pour lutter contre les pluies acides. Les résultats à ce sondage ne sont pas équivoques (voir tableau 3.20): en effet, 86% sont en faveur de l'implantation de mesures, 6% s'y opposent et 8% ne le savent pas. La seule variable socio-démographique analysée dans ce sondage, l'occupation, indique que les professionnels et cadres sont ceux qui souhaitent le plus des actions gouvernementales avec 93%.

Cette position est d'ailleurs largement confirmée par un sondage mené par la firme Gallup duquel on apprend que 10,8% des Canadiens croit que le Canada devrait attendre les États-Unis pour combattre les pluies acides sur son territoire, alors que 79,8% pense le contraire (tableau 3.21).

La position des Canadiens vis-à-vis le rôle du gouvernement est également visible par l'évaluation des actions gouvernementales par la population. La maison Gallup a ainsi tenté d'évaluer la perception populaire du progrès du gouvernement dans la lutte contre le problème des pluies acides. Les résultats du sondage, qui apparaissent au tableau 3.22, ne laissent pas voir une satisfaction débordante de la part des Canadiens; en effet, seulement 9,3% des gens interrogés croient qu'il y a eu pas mal de progrès et seulement 1,3% pensent qu'il y a eu beaucoup tandis que 51,4% estiment qu'il n'y en a eu un peu et que 23,4% ne perçoivent aucun progrès.

En bref, les Canadiens sont majoritairement désireux que leur gouvernement intervienne pour stopper la pollution par les pluies acides sans se préoccuper des États-Unis. De plus, la majorité des Canadiens sont demeurés

TABLEAU 3.19 Principal responsable des pluies acides en Amérique du Nord selon l'opinion publique canadienne (en pourcentage) (Bulletin Crop 84-3-99, Q.81).

Le Canada	3
Les États-Unis	56
Les deux également	30
Ni l'un ni l'autre	1
Ne sait pas/pas de réponse	11
Total	100

TABLEAU 3.20 Opinion quant à l'instauration de mesures de contrôle des émissions responsables des pluies acides (en pourcentage).

Réponse à la question "Just thinking about acid rain for a moment - would you favour or oppose restrictions being put on Canadian industry to cut back on acid rain that originates from Canada?" (sondage mené en octobre 1983 par l'Institut canadien de l'opinion publique cité par Canadian Coalition on Acid Rain, p. 5).

	Occupation				
	Total national	Professionnel/cadre	Services	Cols bleus	Autres
Pour	86	93	90	84	82
Contre	6	3	6	8	7
Ne sait pas	8	5	4	9	11
Total	100	100	100	100	100

sur leur appétit quant au progrès que leur gouvernement a réalisé en matière de lutte contre les pluies acides.

3.2.6 Partage gouvernement - entreprises des coûts de la dépollution

L'analyse de l'opinion canadienne quand aux formules de partage des coûts prisées par le public se veut la suite logique de l'analyse des attentes de la population face au gouvernement.

Trois questions parmi la série de sondages étudiés se rattachent à cet important volet de l'étude de l'opinion publique face aux pluies acides. La première d'entre elles a mesuré, suivant un certain ordre logique, l'attitude des Canadiens quant à l'implication financière fédérale dans le but d'aider les entreprises à dépolluer. Elle fut posée par la firme Gallup à deux reprises à quelques mois d'intervalle. Le tableau 3.23 en présente les principaux résultats. Pour chacune d'entre elles, on y apprend que 75% des Canadiens estiment que le gouvernement devrait s'impliquer financièrement alors que moins de 20% croit le contraire. En quelques mois à peine, le souhait d'une participation gouvernementale s'est accru légèrement, parallèlement au nombre de refus qui a baissé.

Si la majorité est d'accord pour que le gouvernement aide financièrement les entreprises à payer le coût associé à la dépollution, un peu plus que le quart de la population souhaiterait que le gouvernement supporte 50% des coûts. C'est du moins ce qu'indique le tableau 3.24 rapportant les résultats d'un sondage Gallup: les répondants furent invité à indiquer quel pourcentage des coûts devrait être supporté par l'instance gouvernementale. On y constate de plus que 25% des répondants croient que le gouvernement ne devrait pas aider financièrement les industries polluantes.

Toujours relativement au partage des coûts, la firme Gallup s'est intéressée au cas donné d'une entreprise, l'Inco en Ontario, pour mesurer l'attitude des habitants de l'Ontario face à la formule du partage impliquant cette industrie et les gouvernements fédéral et de l'Ontario (tableau 3.25). Dans ce cas, 64,9% des gens ont signifié leur approbation. 17,1% estiment qu'Inco aurait dû payer plus, tandis que seulement 3,6% croient qu'il y aurait eu une meilleure façon de partager.

TABLEAU 3.21 Opinion des Canadiens quant à savoir si le Canada devrait attendre les États-Unis pour combattre les pluies acides sur son territoire (en pourcentage) (Canadian Gallup Poll. Limited, January 1985, p. 4-6).

Oui, le Canada devrait attendre les États-Unis	10,8
Non	79,8
Ne sait pas/pas de réponse	9,3
Total	100,0

TABLEAU 3.22 Position des Canadiens quant au progrès fait par le gouvernement dans le but de tenter d'enrayer le problème des pluies acides (Canadian Gallup Poll. Limited, January 1985, p. 2, Q.3).

	Pourcentage de la population
Aucun progrès	23,4
Un peu	51,4
Pas mal	9,3
Beaucoup	1,3
Ne sait pas/pas de réponse	14,6
Total	100

TABLEAU 3.23 Opinion des Canadiens quant au fait que le gouvernement fédéral devrait aider financièrement les entreprises polluantes (en pourcentage) (Canadian Gallup Poll. Limited, March 1984, p. 8, Q.3A et January 1985, p. 9, Q.3A).

	Gallup 1984	Gallup 1985
Oui, le gouvernement devrait s'impliquer	74,0	75,7
Non	17,9	15,9
Ne sait pas/pas de réponse	8,1	8,3
Total	100,0	100,0

TABLEAU 3.24 Proportion (en pourcentage) du coût de la dépollution devant faire l'objet d'aide financière gouvernementale.

Proportion des coûts	Mars 1984	Janvier 1985
0	0,6	0,2
10	1,5	2,9
20	4,3	4,9
30	9,3	12,1
40	6,0	6,5
50	31,8	27,3
60	3,5	3,6
70	4,2	4,0
80	2,4	2,2
90	0,9	0,9
100	4,3	6,1
Ne sait pas/pas de réponse	5,1	5,1
Le gouvernement ne devrait pas fournir d'assistance financière	26,0	24,3
Total	100,0	100,0

TABLEAU 3.25 Approbation de la formule de partage des coûts de la réduction des émissions entre Inco, le gouvernement fédéral et celui de l'Ontario (sur la base des résidents de l'Ontario) (Canadian Gallup Poll. Limited, March 1984, p. 21-22, Q.6).

	Pourcentage des répondants
Approbation	64,7
Il existe une meilleure façon	3,6
Inco devrait payer plus ou le total des coûts	17,1
Ne sait pas	14,5
Total	100,0

En bref, les Canadiens, en plus de favoriser une intervention étatique plus accrue, sont nettement d'accord pour que le gouvernement supporte les coûts associés à la dépollution, possiblement dans une proportion de 50% avec les entreprises impliquées.

3.2.7 Consentement individuel à payer

Le consentement individuel à payer, surtout si le gouvernement est impliqué dans le processus, découle d'un examen du partage des coûts. Deux questions de sondages menés par Gallup s'intéressent spécifiquement à cette question. Le premier se penche sur l'attitude des Canadiens quant à verser une somme sous forme de taxe ou de coûts supplémentaires à l'achat de certains produits. Le tableau 3.26 expose les résultats de cette question posée à deux reprises et passe en revue quelques variables socio-démographiques. On remarque que près du tiers des gens (35 et 53%) ne veulent rien payer. Presqu'autant sont prêts à déboursier 5\$ par mois et proportionnellement moins pour 10\$ et 15\$ par mois. Au niveau de l'âge, plus les gens sont âgés, moins ils veulent payer. On remarque que le consentement à payer augmente sensiblement avec la scolarité des répondants. De plus, les québécois semblent plus indisposés à payer par rapport aux Ontariens, plus particulièrement. Le consentement à déboursier semble augmenter légèrement avec l'accroissement du revenu.

Le tableau 3.27 explore la même idée mais en évoquant une journée de salaire par année comme forme de déboursé. Avec 68,9% de gens d'accord face à une telle perspective, on remarque un consentement plus élevé que dans la formule précédente (montant mensuel), peut-être parce que cette forme-ci de paiement paraît plus indirecte. Encore ici, le consentement est d'autant plus grand que le revenu et la scolarité s'élèvent. Cette fois, au Québec, le public se montre davantage prêt à payer par rapport aux autres provinces.

TABLEAU 3.26 Somme consentie à déboursier sous forme de taxe ou prix plus élevés pour financer la dépollution (en pourcentage des répondants).

	Canadian Gallup Poll. Limited March 1984, p. 13, Q.4	Canadian Gallup Poll. Limited, January 1985, p. 13-15, Q.4															
		Total	Âge			Scolarité			Région					Revenu			
			18-29	30-49	50 +	0-8	9-13	14 +	Atl.	Qué.	Ont.	Prairies	C.B.	≤ 10 m	≤ 20 m	≤ 30 m	≥ 30 m
Rien	35	33,0	22,5	35,2	40,8	49,2	33,0	19,1	36,9	40,4	25,8	36,6	38,4	38,3	31,5	34,7	33,5
5\$ par mois	30,8	31,2	39,5	29,3	25,8	25,4	32,7	29,1	37,9	27,1	35,5	31,8	31,7	27,4	39,4	31,8	27,9
10\$ par mois	15,3	17,1	20,9	16,4	13,9	4,2	16,8	30,4	9,4	12,7	21,9	17,2	14,1	9,6	17,7	17,1	16,9
15\$ par mois	5,3	6,1	7,5	7,7	3,3	1,7	5,9	11,1	0,0	5,5	8,3	6,8	4,8	4,4	2,4	5,2	7,2
Plus que 15\$ par mois	2,7	1,6	2,7	1,8	0,5	0,6	1,6	2,7	1,9	1,1	2,2	0,6	4,5	1,9	0,4	2,9	4,6
Ne sait pas	10,6	11,0	6,9	9,6	15,7	18,9	10,0	7,5	13,9	13,2	6,3	7,1	5,8	18,5	8,2	8,3	9,3
Pas de réponse	0,3												0,8	0,0	0,5	0,0	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

TABLEAU 3.27 Opinion quant à verser une journée de salaire par année pour aider à la dépollution (Canadian Gallup Poll. Limited, March 1984, p. 16, Q.5).

	Total	Région					Revenu				Scolarité		
		Atl.	Qué.	Ont.	Prairies	C.B.	≤ 10 m	≤ 20 m	≤ 30 m	≥ 30 m	0-8	9-13	14 +
D'accord	68,9	65,1	67,0	73,3	71,3	59,5	71,9	68,0	71,3	70,9	59,8	68,8	75,3
Pas d'accord	22,8	18,7	21,5	19,3	24,4	36,4	17,0	25,3	18,7	23,3	24,5	23,6	19,2
Ne sait pas	7,8	16,2	10,8	7,1	3,8	3,2	11,0	6,1	9,6	5,0	14,6	7,2	5,1
Pas de réponse	0,5	0,0	0,7	0,3	0,5	0,9	0,0	0,6	0,4	0,9	1,1	0,3	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

3.2.8 Attitude américaine

Seulement deux questions de l'ensemble des sondages traitent d'un sujet en rapport avec la perception canadienne face à l'action américaine en matière de pluies acides. La première retrace la position des Canadiens face à la proposition "les pluies acides constituent le problème numéro un entre le Canada et les États-Unis" par rapport à quatre autres secteurs d'activités tirée d'un sondage de la firme Crop rendu public en 1984. Le tableau 3.28, qui en recense les résultats, indique que les pluies acides sont le domaine recueillant le pourcentage de répondants le plus élevé, avec 26%, suivi de très près par le problème des armes nucléaires, les autres domaines étant caractérisés par des pourcentages tout juste un peu plus faibles. Ainsi donc, les Canadiens perçoivent un désaccord important entre les États-Unis et le Canada en matière d'implantation de mesures de contrôle.

Cette tendance est largement confirmée par les résultats obtenus en réponse à une autre question posée par la firme Crop (tableau 3.29), toujours en 1984, où on apprend que 68% des Canadiens croient que les américains font moins que leur part pour combattre les pluies acides en Amérique du Nord contre 2% croyant qu'ils font plus que leur part et 14% croyant qu'ils font juste leur part. Ces résultats indiquent clairement qu'une majorité de Canadiens a le sentiment que les Américains n'ont pas emboîté le pas en matière de lutte contre les pluies acides.

3.3 SYNTHÈSE DE L'INFORMATION SUR L'OPINION PUBLIQUE CANADIENNE

Quelle est l'opinion publique des Canadiens face au problème des pluies acides et des problèmes de contrôle des émissions acidogènes? Le survol des sondages menés sur la question à la grandeur du Canada permet d'énoncer des tendances indiscutables. Tout d'abord, il appert hors de tout doute que les Canadiens ne sont pas indifférents à la pollution en général, qu'ils perçoivent de plus en plus présente, surtout à l'échelle nationale. De plus, on s'attend à davantage d'action de la part du gouvernement et ce, jusqu'à accepter de supporter les privations que le contrôle pourraient engendrer. Ainsi, plus de la moitié des gens seraient prêts à payer 20\$ de plus d'impôt annuellement en ce sens.

TABLEAU 3.28 Position des Canadiens quant à l'affirmation que les pluies acides constituent le problème No 1 entre le Canada et les États-Unis par rapport à d'autres questions (Bulletin Crop 84-3-95, Q.77).

Problème	Pourcentage de la population croyant qu'il s'agit du problème No 1 entre le Canada et les U.S.A.
Commerce	13
Investissements U.S. au Canada	18
Pluies acides	26
Armes nucléaires ou l'influence de la culture américaine	24 8
Pas de problème	2
Autres	2
Ne sait pas/pas de réponse	7
Total	103

TABLEAU 3.29 Opinion des Canadiens quant à savoir si les États-Unis font leur part pour réduire les pluies acides en Amérique du Nord (Bulletin Crop 84-3-101, Q.83).

	Pourcentage des répondants
Leur juste part	14
Plus que leur part	2
Moins que leur part	68
Ne sait pas/pas de réponse	17
Total	100

À l'instar de la pollution en général, les Canadiens sont passablement sensibilisés au phénomène des pluies acides et ses répercussions. Déjà, en septembre 1980, près de deux tiers des Canadiens avaient entendu parler des pluies acides, bien que seulement le dixième ait été capable de définir le phénomène de façon exacte. De plus, les Québécois sont les moins informés de tout le pays, moins de la moitié d'entre eux étant au courant du phénomène. Par contre, le nombre de Canadiens renseignés sur les pluies acides semble avoir augmenté depuis 1980, une bonne connaissance de la provenance géographique des émissions acidogènes et des secteurs affectés par les pluies acides en étant de bons indicateurs.

La place tout de même assez importante occupée par les pluies acides dans le champs cognitif des Canadiens est révélée par une préoccupation marquée face au phénomène chez une majorité de gens, s'il faut en croire une série de sondages sur le niveau de préoccupation.

Tout comme la pollution en général, les Canadiens soutiennent leur gouvernement pour qu'il impose des mesures de contrôle aux industries causant des émissions responsables des pluies acides, cela dans une proportion de 86% au niveau national. Il est à noter que les gens à revenus plus élevés et plus scolarisés sont ceux qui désirent le plus un rôle interventionniste plus important de la part du gouvernement. Cette catégorie de gens est habituellement, d'après les sondages, la mieux informée sur les pluies acides et, en même temps, la plus préoccupée face aux effets de ce phénomène.

Quant au partage des coûts, les sondages font ressortir clairement que les Canadiens approuvent que le gouvernement fédéral partage avec les entreprises polluantes les frais de la dépollution: on accepterait, semble-t-il, que les coûts soient également répartis entre le public et le privé.

Pour ce qui est de la contribution individuelle au coût du contrôle, deux sondages ont révélé qu'autour des deux tiers des Canadiens seraient consentants à payer 5\$ ou 10\$ de plus d'impôt annuellement ou de verser une journée de salaire par année pour financer les dépenses qu'occasionnent la dépollution. Le consentement individuel à payer s'accroît légèrement

lorsque le revenu et la scolarité des gens augmentent; dans l'ensemble, il appert que les québécois sont moins disposés à défrayer les coûts que les Canadiens vivant à l'extérieur du Québec.

Somme toute, les Canadiens sont bien informés à propos des pluies acides, ils sont désireux de voir leur gouvernement agir pour en stopper les ravages et ils sont prêts, dans une certaine mesure, à défrayer les coûts qu'occasionnera la dépollution. De leur côté, les Québécois apparaissent moins bien informés sur le phénomène et moins disposés à payer.

CHAPITRE 4

ÉVALUATION DE L'UTILITÉ DE L'OPINION PUBLIQUE
POUR LA FORMULATION DE LA POLITIQUE DE CONTRÔLE
DES ÉMISSIONS ACIDOGÈNES.



4. ÉVALUATION DE L'UTILITÉ DE L'OPINION PUBLIQUE POUR LA FORMULATION DE LA POLITIQUE DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS ACIDOGÈNES

L'établissement des graphes cognitifs des décisionnaires procède à partir du postulat de la notion d'utilité incluse dans la rationalité de l'acteur (variable de politique \rightarrow variable de but \rightarrow utilité). La représentation graphique des comportements cognitifs nécessite, comme nous l'avons vu au chapitre 2, la mise en évidence des concepts (variables) de politique (P), des variables de but de ces politiques (A), des variables cognitives significatives (C) et des variables décrivant spécifiquement la notion d'utilité rattachée au cheminement heuristique (U).

Le présent chapitre vise à l'établissement du graphe cognitif qui révèle le mieux le rôle plausible de l'opinion publique dans la démarche cognitive des décisionnaires et qui puisse permettre subséquemment l'évaluation de son utilité théorique (ou potentielle) dans la formulation des politiques de contrôle. Pour y parvenir, nous allons d'abord présenter la problématique du contrôle des émissions acidogènes selon une perspective qui fait intervenir des variables issues des données d'opinion. Dans la seconde partie, nous établirons les variables de politiques et les variables d'utilité, respectivement les points de départ et d'arrivée des graphes cognitifs. Dans la troisième partie, nous établirons les variables de but inspirées par les variables d'utilité (poursuite de l'intérêt général et électoraliste). Les variables cognitives de support au cheminement cognitif seront établis à la section subséquente, en même temps que les graphes cognitifs. Enfin, en dernière partie, nous analyserons l'utilité de l'information sur l'opinion dans la confection de la politique de contrôle des émissions acidogènes.

4.1 OPINION PUBLIQUE ET POLITIQUES DE CONTRÔLE

En 1985, les gouvernements du Québec et du Canada étaient engagés dans des négociations avec la compagnie Noranda Inc. censées aboutir à l'application du règlement sur la qualité de l'atmosphère (c. Q-2, r. 20) du ministère de l'Environnement du Québec, tel qu'amendé par le règlement sur

les précipitations acides (décret 240-85). Ces négociations, parmi les premières du genre au Canada, sont conduites par le ministère de l'Environnement du Québec et Environnement Canada suivant une stratégie élaborée de concert avec d'autres intervenants actifs dans les dossiers des pluies acides et de l'industrie des métaux non ferreux, tels: Énergie, Mines et Ressources Canada, Expansion Industrielle Régionale Canada, le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec et le ministère de l'Énergie et Ressources du Québec.

Il est important de souligner que, malgré que les mesures constituant cette politique ont été établies avant l'amorce des négociations, le résultat de ces pourparlers contribue directement à l'affinage de la politique de contrôle, en établissant les modalités d'application et en débouchant sur une entente formelle entre la compagnie et les gouvernements impliqués. De même, la réaction des publics à ces négociations constitue un intrant important pour la détermination des lignes de conduite à suivre pour les contrôles subséquents.

Ainsi, ces négociations prennent une importance toute particulière pour les décisionnaires dans l'établissement d'une politique de contrôle qui soit acceptable par les intervenants industriels et par les agents socio-économiques. Soit la politique de contrôle (P_g), la négociation aboutit presque nécessairement à l'un ou l'autre des résultats suivants:

1. P_g est acceptable à l'industrie,
2. P_g n'est pas acceptable mais P_g^* le devient,
3. P_g n'est pas acceptable et P_g^* ne l'est pas non plus,

où P_g est l'ensemble des politiques de contrôle des gouvernements, P_g^* est l'ensemble de politiques de repli jugé la position ultime de compromis qui soit acceptable socialement. L'acceptabilité sera traduite par l'industrie en termes de faisabilité économique (et technologique) de la solution de contrôle.

Ces négociations se déroulent dans un climat régi par des enjeux économiques et politiques considérables, où les intervenants multiples du côté gouvernemental ont des responsabilités plus ou moins harmonisées les unes aux autres, alors que les vis-à-vis cherchent évidemment à satisfaire des intérêts conflictuels. De plus, le théâtre de la négociation couvre un territoire économique et politique qui dépasse largement le cadre du cas particulier faisant l'objet de la négociation. En effet, d'un côté, l'industrie du raffinage des métaux non ferreux contribue pour une large part aux émissions de SO_2 que l'on considère maintenant comme un composé précurseur des pluies acides: au Canada, en 1980, on estimait qu'environ 40% des 4,8 millions de tonnes/an d'émission de SO_2 était attribuable à 5 usines de raffinage de métaux: Noranda, Québec (552 M.t.p.a.)¹, Inco, Ontario (760 M.t.p.a.), Falconbridge, Ontario (122 M.t.p.a.), Inco, Manitoba (215 M.t.p.a.), HBMS, Manitoba (212 M.t.p.a.). Ceci entraîne le développement et la conduite d'un programme de négociation particulier à ce type d'industrie qui ne sera pas sans impact sur la structure et l'efficacité des programmes de contrôle dans les autres secteurs industriels et parapublics. D'un autre côté, l'industrie canadienne du raffinage de métaux non ferreux fait face à de très sérieux problèmes économiques. Se relevant péniblement de la récession des années 80, elle doit composer avec des changements structurels qui influencent considérablement le comportement du marché. De plus, la surproduction de métaux a entraîné une chute des prix et des déficits d'opération considérables; par exemple, en 1984, on évaluait les pertes de Falconbridge Ltée, depuis 1981, à plus de 97 millions de dollars, et celles de Inco à plus de 1000 millions de dollars U.S., soit respectivement

¹ M.t.p.a.: million de tonnes métriques par année.

7 et 22% de la valeur de l'avoir des actionnaires; au Québec, depuis 1982, la compagnie Noranda aurait perdu 48 millions de dollars (Sub-Committee on Acid Rain, 1984).

La situation difficile de l'économie canadienne ainsi que la fragilité des efforts de relance de l'industrie du raffinage des métaux non ferreux ont conduit le Sous-comité sur les pluies acides à envisager la mise en place de mesures de contrôle des émissions (dont il évalue le coût en capitaux d'une réduction de 60% à plus de 1000 millions de dollars) qui tiennent compte des exigences environnementales de réduction des émissions de SO₂ et des contraintes socio-économiques régionales et nationales attribuables au marché international des métaux; ces mesures touchent principalement les subventions taxables pour les investissements anti-pollution, les dégrèvements fiscaux accélérés et enfin, l'extension du règlement 2900 sur la recherche scientifique de la Loi de l'impôt sur le revenu à la mise au point, à l'échelle commerciale, de technologies anti-pollution. Ajoutons ici que la conjoncture a certainement influencée l'approche gouvernementale actuelle dans l'établissement de ses positions sur le partage des coûts attribuables aux mesures de contrôle.

Ces considérations d'ensemble, si elles se matérialisaient dans les résultats de la négociation, adouciraient considérablement les effets de l'adoption du principe "pollueur - payeur" qui rend le pollueur responsable des dommages à l'environnement engendrés par ses opérations commerciales. De plus, elles engageraient les citoyens canadiens dans un programme de dépenses d'environnement qui peuvent représenter des coûts d'opportunité considérables; au Québec, par exemple, les coûts publics éventuels du contrôle des émanations de SO₂ viendraient s'ajouter aux investissements publics peu productifs affectés au programme d'assainissement des eaux.

Par ailleurs, la réussite dans l'application des mesures de contrôle pose un problème particulier aux décisionnaires. En effet, pour aboutir à des bénéfices autres que régionaux, en admettant que les mesures de contrôle amélioreront substantiellement la qualité de l'environnement en région, il devient essentiel que ces mesures soient accompagnées à court terme de mesures semblables aux États-Unis. En effet, il est généralement accepté

qu'une réduction de 50% des émissions de SO₂ au Canada aura une répercussion quasi négligeable sur les dépôts humides de SO₄, et que cette réduction ne permettrait pas de respecter la norme de 20 kg/hectare·an considérée comme la limite maximale que les écosystèmes puissent supporter sans trop de danger d'être endommagés (voir tableau 4.1). Comme on le sait, cependant, malgré diverses déclarations conciliantes, l'attitude des décisionnaires américains est de ne pas reconnaître l'étendue des dommages que causeraient les pluies acides ou encore, leur responsabilité dans l'acidification des eaux atmosphériques.

La démarche canadienne qui a conduit à l'adoption du principe de l'intervention sans délai pour diminuer les émissions acidogènes est bien expliquée dans le rapport de la Chambre des communes sur le problème des pluies acides (Sub-Committee on Acid Rain, 1984): "The value in going it alone, and reducing emissions unilaterally is both political and moral. If Canadians hope to convince the United States Government and federal legislators, in short the U.S. political system, that acid rain is an important environmental problem that must be resolved, we have to argue from a position of moral strength. The moral authority of our argument ... will increase in direct proportion to the extent to which we reduce similar pollutants in Canada" (p. 43). Cependant, la politique étant clairement établie et les négociations engagées avec les principaux pollueurs Canadiens (tableau 4.2), des événements importants dans les relations diplomatiques Canada - États-Unis sur cette question pourrait remettre en question l'autorité morale d'une décision unilatérale. La partie américaine du rapport des envoyés spéciaux (Lewis et Davis, 1986), bien qu'elle reconnaisse en principe l'importance des effets associés aux pluies acides et que le "Clean Air Act", malgré son succès relatif, n'ait pas réussi à diminuer sensiblement les émissions acidogènes, confirme la position passée du gouvernement américain stipulant que le problème n'ait pas suffisamment bien compris pour prendre une décision quant au besoin ou à la conception de systèmes supplémentaires anti-pollution. La partie commune du rapport recommande un investissement de 5 milliards de dollars dans le développement de technologies

TABLEAU 4.1 Répercussion prévisible de la réduction des émissions de SO₂ sur les dépôts humides de sulfate (Environnement Canada, 1985a) en kg/hectare·an.

Région	Dépôt actuel	Réduction de 50% au Canada	Réduction de 50% au Canada et de 50% aux États-Unis
Muskoka	29-35	24-30	13-19
Ville de Québec	27-35	23-31	15-23
Centre de la Nouvelle-Écosse	17-23	16-22	15-20
Adirondacks	29-37	26-34	13-21
Vermont et New Hampshire	20-30	17-27	10-20

TABLEAU 4.2 Émissions de SO₂, éléments de la politique de contrôle, état des négociations et investissement dans les technologies de dépollution (Environnement Canada, 1985b).

	Tonnes de SO ₂ par tonne de produits		Émission annuelle de SO ₂ (tonnes)*		Investissement approximatif à prévoir pour réaliser l'objectif de 1994
	1970	1980	1980	1984	
INCO, Thompson, Man. Fonderie de nickel	8,94	6,30	414 000	En négociation	De 0 à 125 millions de dollars
Hudson Bay Mining and Smelting, Flin Flon, Man. Fonderie de cuivre et de zinc	Cu 4,16 Zn 1,05	2,70 1,0	293 000	En négociation	De 40 à 170 millions de dollars
INCO, Sudbury, Ont. Fonderie et usine de récupération	4,75	2,92	1 155 000	En négociation	De 450 à 700 millions de dollars
Falconbridge, Sudbury, Ont. Fonderie de nickel et de cuivre	4,03	2,26	154 000	En négociation	De 12 à 50 millions de dollars
Noranda, Rouyn Noranda, Québec Fonderie de cuivre	2,86	2,43	552 000	276 000 avant 1990	De 80 à 150 millions de dollars
Noranda, Murdochville, Québec Fonderie de cuivre	1,93	1,32	91 000	275 kg/tonne de concentré de cuivre	—

* La nature cyclique du commerce des métaux, les fluctuations des cours internationaux du cuivre ou du nickel, la concurrence des fonderies sur les marchés mondiaux et l'éventualité des conflits de travail, tous ces facteurs déterminent le rythme de production des fonderies au cours d'une année donnée ainsi que la quantité réelle des émissions de SO₂. L'année 1980 a été choisie comme l'année de référence pour les programmes d'intervention contre les pluies acides. Ces chiffres reflètent les niveaux d'émission réglementaires.

anti-pollution (dont 2,5 milliards de dollars seraient d'origine publique); elle recommande l'analyse de divers arrangements régissant la pollution transfrontière, la priorisation du problème des pluies acides et la formation d'un groupe consultatif bilatéral sur la pollution atmosphérique; elle recommande de plus diverses recherches supplémentaires dans des domaines déjà bien établis. Comment réagira le payeur de taxes canadien face à une situation où, d'une part, les investissements publics ne produisent pas les résultats escomptés et où, d'autre part, les coûts d'opportunité en matière de développement de nouvelles technologies sont élevés, et le seront d'autant plus si les Américains optaient pour reporter à plus tard les mesures de contrôle, quand de nouvelles technologies plus efficaces seront disponibles?

Voilà établis certains paramètres importants du champ cognitif des décisionnaires mettant en relief des dimensions permettant de juger de l'utilité de l'opinion publique dans la confection de la politique de contrôle. Tentons maintenant d'identifier les variables susceptibles de constituer les divers cheminements cognitifs.

4.2 VARIABLES DE POLITIQUE ET D'UTILITÉ

Un cheminement cognitif, dans une question politifiée, consiste en une séquence de jugements, basés sur la notion de causalité, permettant aux décisionnaires d'appréhender la cohérence entre l'action envisagée ou choisie (la politique), les buts qu'ils poursuivent (statutaires ou personnels) et l'utilité réelle des buts poursuivis. Les jugements sont rendus à partir des variables de surface du problème qu'ils ont à résoudre; ce sont ces variables qui sont utilisées par les décisionnaires pour établir ou évaluer leurs choix.

Rappelons que, dans notre cas, comme nous tentons d'établir un graphe cognitif consensuel, c'est-à-dire un ensemble de raisonnements rendant compte d'une rationalité collective, sans chercher à exprimer les buts personnalisés des acteurs impliqués, les relations de causalité entre les diverses variables sont moins difficiles à établir et directement à la portée de l'analyse. Elles le seront d'autant plus que les divers éléments

de la politique de contrôle sont exprimés de façon à ne pas exclure la position de replis (P_g^*) qui pourrait être issue des négociations entre les pollueurs et les gouvernements.

Les variables de politique seront des variables qui traduisent les énoncés de politique apparaissant au domaine des intentions (déclarations, hypothèses, principes d'action) et au domaine des arrangements institutionnels (lois, règlements, traités, ententes, ...) en des concepts significatifs pour les heuristiques décisionnelles. En limitant au maximum les constituants de politique publique, nous avons pu identifier dans la littérature afférente les variables de politique suivantes (P):

- P1 : sévérité des normes d'émission du SO_2 ;
- P2 : norme de dépôt humide de SO_4 ;
- P3 : sévérité des normes d'émission du NO_x ;
- P4 : sévérité des normes d'émission du NO_x par les automobiles;
- P5 : application du principe pollueur-payeur;
- P6 : aide financière fédérale;
- P7 : aide financière provinciale;
- P8 : fonds pour la recherche sur les causes du problème;
- P9 : fonds pour la recherche et le développement de nouvelles technologies;
- P10: envoyés spéciaux et comités bilatéraux;

En ce qui a trait aux variables d'utilité, on peut poser qu'il en existera deux types principaux. Voyons, ici, plus en détail, comment elles peuvent être établies.

Les variables d'utilité exprimant l'intérêt général, que l'on peut traduire par les expressions "utilité canadienne, utilité provinciale (Québec, Ontario, ...) ", sont des variables exprimant des valeurs politiques par rapport auxquelles il existe un consensus. On comprendra, évidemment, que l'intérêt général des Canadiens peut diverger de l'intérêt général des Ontariens ou des Québécois, selon les enjeux... Cependant, pour les fins du contrôle des émissions acidogènes, on posera que le maintien de l'intégrité nationale est en soi une variable d'utilité: on évitera ainsi d'insister

sur les cheminements heuristiques conflictuels. Parmi les autres variables d'utilité traduisant l'intérêt général, on retrouvera la qualité du milieu de vie, la valeur économique des ressources naturelles, la productivité économique, le progrès technique et l'autorité morale des actions politiques.

On retrouve aussi les variables d'utilité directement issus des comportements électoralistes des décisionnaires. Ici aussi, il y aura des divergences d'utilité suivant la fonction statutaire du décisionnaire. Pour éviter de multiplier les graphes cognitifs, on retiendra uniquement les variables d'utilité de type consensuel, auquel adhère le parti gouvernemental et les partis d'opposition. Nous avons clairement établi dans le chapitre 2 l'hypothèse qu'un comportement électoraliste individuel et organisationnel partisan entraîne un comportement décisionnel cognitif qui prend en compte les orientations générales de l'opinion en regard d'un enjeu particulier, que cette opinion s'exprime par les médias, les groupes de pression ou le public en général: ce comportement électoraliste, quel qu'en soit la complexité inhérente, peut être traduit en variable d'utilité par la notion "d'acceptabilité sociale" de la politique.

En résumé, nous aurons:

- U1: performance des gouvernements dans la solution du problème;
- U2: acceptabilité sociale des politiques;
- U3: qualité du milieu de vie;
- U4: valeur économique des ressources naturelles;
- U5: productivité économique;
- U6: progrès technique;
- U7: intégrité nationale canadienne;
- U8: autorité morale.

4.3 VARIABLES DE BUT (A)

Les variables de but sont assimilables aux objectifs ou buts que l'on souhaite atteindre par une politique, ou aux contraintes et conditions que l'on s'impose dans le choix ou l'implantation d'une politique.

Dans l'approche que nous présentons, on distinguera les variables de but principales (A_p), que l'on définit comme les variables se rapportant à l'ensemble informationnel dont on veut évaluer l'utilité, des variables supports (A_s) qui englobent toutes les autres variables de but susceptibles de faire partie des cheminements heuristiques des décisionnaires.

Avant de procéder à l'identification de ces variables, rappelons que nous tentons d'évaluer l'utilité théorique ou potentielle de l'information sur l'opinion dans la conception de politique. À ce titre, nous ne cherchons pas à établir comment l'opinion a été prise en compte dans la politique actuelle, mais plutôt comment elle aurait pu être prise en compte suivant l'hypothèse d'une démarche vigilante (et associée au comportement électoraliste) de la part des décisionnaires sur les questions de contrôle des émissions précurseurs des pluies acides.

Les variables de but sont établies à partir des variables d'utilité, des variables de politiques et des paramètres significatifs du problème de décision, c'est-à-dire de l'ensemble des éléments du problème et du contexte susceptible d'engendrer des buts que la politique doit viser. Pour dériver les variables de but se rapportant à l'opinion, il convient en premier lieu d'analyser l'ensemble des indices (variables de surface) que l'on peut dériver de la problématique de l'opinion dans la réalisation des choix publics, puis de choisir parmi l'ensemble des variables cognitives celles qui pourraient être issues de l'interprétation de l'opinion.

Voyons à partir de la synthèse de travaux sur l'opinion publique aux chapitres 1 et 3, quelles variables sont susceptibles de constituer le champ cognitif des décisionnaires en relation avec l'opinion publique, suivant l'hypothèse du comportement électoraliste. Pour ce faire, il s'agit d'identifier les "variables de profondeur", c'est-à-dire les données d'opinion, et de leur faire correspondre une signification politico-administrative (variable de surface). Evidemment, dans le cadre de la présente étude, il n'a pas été possible de révéler, au moyen d'une enquête par exemple, la signification attribuée aux données d'opinion. On ne peut qu'inférer et supposer une interprétation politico-administrative. Cette interprétation est faite de la façon suivante: Comment peut-on interpréter cette hypothèse ou donnée

d'opinion sur les politiques ou les situations environnementales en termes d'objectifs, de contraintes ou d'obligations pouvant s'imposer à l'action des gouvernements en matière de contrôle des émissions acidogènes, action hypothétiquement orientée dans le sens de la performance gouvernementale et de l'intérêt général (i.e. l'hypothèse du comportement électoraliste)?

• Hypothèses ou résultats

Variables de profondeur

1. L'opinion sur un sujet peut dépendre de la formulation de la question.
2. La focalisation d'un questionnaire sur un enjeu entraîne une mauvaise évaluation de la sensibilité de l'opinion sur cette question.
3. Plusieurs croient que l'opinion n'est pas un bon guide pour la formulation de politique.
4. La pollution en général est perçue comme un important problème.
5. La pollution de l'air et de l'eau est parmi les plus importants problèmes.
6. L'accroissement des préoccupations environnementales des années 70 s'est stabilisé en 1980.

- Variables susceptibles de faire partie du champ cognitif des décisionnaires

Variables de surface

1. Consultation des Canadiens. Les sondages disent ce que l'on veut leur faire dire.
2. Les sondages ne sont pas fiables pour révéler l'opinion publique sur une question particulière. Consultation des Canadiens.
3. Consultation des Canadiens directement plutôt que par sondage.
4. Niveau à l'agenda national des problèmes de pollution.
5. Niveau à l'agenda national des problèmes de l'air et de l'eau.
6. Niveau à l'agenda national.

- | | | | |
|-----|--|-----|--|
| 7. | L'opinion suit un cycle dynamique allant d'une montée de l'intérêt jusqu'à la lassitude et l'oubli. | 7. | Niveau à l'agenda national.
Information des publics. Débats publics. |
| 8. | L'opinion sur les questions d'environnement ne suivrait pas un cycle semblable aux autres questions, mais serait près des valeurs fondamentales. | 8. | Niveau à l'agenda national.
Consultation des publics.
Information des publics. Débats publics. |
| 9. | Les classes sociales défavorisées sont les moins impliquées. | 9. | Information aux classes sociales défavorisées. |
| 10. | Les médias influencent l'opinion, mais pas en profondeur, sur les questions d'environnement. | 10. | Débats publics. Consultation des publics. |
| 11. | L'opinion est influencée par les conjonctures favorables ou défavorables. | 11. | Adéquation de la politique aux événements conjoncturels. |

Données d'opinion

- | | | | |
|-----|--|-----|--|
| 12. | Les Canadiens sont sceptiques quant à la valeur des décisions prises au sommet. | 12. | Consultation des Canadiens.
Image publique du gouvernement. |
| 13. | Les Canadiens veulent participer au choix. | 13. | Consultation des Canadiens. |
| 14. | Les Canadiens ont confiance et croient à l'influence des organisations non-gouvernementales. | 14. | Niveau d'implication des ONG. |

- | | |
|--|--|
| 15. Les Canadiens constatent et acceptent que l'environnement soit une contrainte au développement économique. | 15. Diminution des coûts sociaux. Équité. Acceptabilité sociale des normes. |
| 16. La population "comprend" la comparaison entre les coûts et bénéfiques. | 16. Diminution des coûts sociaux. Acceptabilité sociale des normes et des coûts. |
| 17. La population est sensible et affectée par la présence de substances toxiques dans le milieu. | 17. Diminution des risques environnementaux. |
| 18. La population perd confiance dans la bonne volonté de l'industrie. | 18. Image publique de l'industrie. |
| 19. La population s'attend à une intervention gouvernementale vigoureuse qui ne compromet pas l'économie. | 19. Diminution des coûts sociaux, publics et privés. Niveau à l'agenda national. Rapidité de l'intervention. |
| 20. La population croit le gouvernement incapable de résoudre les problèmes économiques. | 20. Progrès des technologies et diminution des coûts. Image publique des gouvernements. Coopération industrie-citoyen. |
| 21. La population croit que le gouvernement est responsable de la solution des problèmes d'environnement. | 21. Visibilité de l'intervention gouvernementale. Niveau à l'agenda national. |
| 22. La population croit qu'il vaut mieux rechercher le consensus. | 22. Recherche du consensus. |

- | | |
|--|---|
| 23. La population croit qu'il faut développer l'économie et protéger l'environnement en même temps. | 13. Diminution des coûts sociaux et privés. Protection des emplois. |
| 24. La population croit que le développement économique ne doit pas avoir préséance sur l'environnement. | 24. Niveau à l'agenda national des problèmes de pollution. |
| 25. La population croit que le développement économique doit être encadré par une solide politique de protection de l'environnement. | 25. Diminution des coûts sociaux et privés. Protection de l'emploi. Progrès technologique. Niveau à l'agenda national. |
| 26. La population croit que le problème de la pollution est important. | 26. Niveau à l'agenda national. Rapidité de l'intervention. |
| 27. ... qu'il va en augmentant son intensité. | 27. Visibilité de l'intervention gouvernementale. |
| 28. ... que le gouvernement ne dépense pas assez dans le domaine. | 28. Visibilité de l'intervention gouvernementale. Consentement à payer. Rapidité de l'intervention. Niveau à l'agenda national. |
| 29. ... que l'industrie cause des dommages importants. | 29. Visibilité de l'intervention gouvernementale. Image publique de l'industrie. |
| 30. Les citoyens savent qu'il y a des coûts attribuables à la dépollution. | 30. Consentement à payer. |

- | | |
|---|--|
| 31. Les citoyens, tout en étant prêts à payer, veulent payer le moins possible. | 31. Visibilité de l'intervention gouvernementale. Partage équitable des coûts. Diminution des coûts publics de l'intervention. |
| 32. Les citoyens acceptent mal de payer davantage. | 32. Partage équitable des coûts. Diminuer les coûts publics de l'intervention. |
| <hr/> | |
| 33. Les pluies acides constituent un problème connu. | 33. Niveau à l'agenda national. |
| 34. Dans la population, les femmes connaissent moins bien le problème. | 34. Information et consultation des organismes non gouvernementaux. (dédiés au statut de la femme). |
| 35. La population au Québec est généralement moins bien informée que la moyenne canadienne. | 35. Information publique. |
| 36. La majorité des Canadiens sont préoccupés par le problème. | 36. Niveau à l'agenda national. Information de la population. Visibilité de l'action gouvernementale. |
| 37. La majorité considère que le problème des pluies acides est important. | 37. Niveau à l'agenda national. Rapidité de l'intervention. |
| 38. Une majorité croit que ce sont les U.S.A. qui sont responsables du problème. | 38. Accroissement de la pression auprès du gouvernement américain. |

- | | |
|---|--|
| 39. Une majorité importante croit que le Canada ne devrait pas attendre les U.S.A. pour intervenir. | 39. Rapidité de l'intervention. |
| 40. Une part importante de Canadiens accepterait de partager 50-50% le coût de la dépollution. | 40. Partage équitable des coûts.
Consentement à payer. |
| 41. Le consentement individuel à payer augmente avec le niveau d'éducation et de revenu. | 41. Partage équitable des coûts.
Consentement à payer. |
| 42. Une majorité de Canadiens croit que les Américains font moins que leur part. | 42. Adéquation au contexte. Pression sur les gouvernements Américains. |

Ces variables constituent l'ensemble des variables de but principales, étant donné leur rôle dans les cheminements entre les variables de politiques et les variables d'utilité:

- A_p 1 : niveau à l'agenda national;
- A_p 2 : visibilité de l'action des gouvernements;
- A_p 3 : information des publics;
- A_p 4 : débats publics;
- A_p 5 : consultation des Canadiens;
- A_p 6 : recherche du consensus;
- A_p 7 : implications des ONG;
- A_p 8 : risques perçus;
- A_p 9 : image publique du gouvernement;
- A_p 10: image publique de l'industrie;
- A_p 11: coûts sociaux et privés;

- A_p 12: équité (dans le partage des coûts);
- A_p 13: rapidité de l'intervention;
- A_p 14: adéquation au contexte;
- A_p 15: progrès technique;
- A_p 16: protection des emplois;
- A_p 17: pressions sur le gouvernement américain.
- A_p 18: consentement à payer des Canadiens.

Par ailleurs, de nombreuses autres variables de but secondaires (A_s) s'imposent de l'analyse des relations entre les variables d'utilité et les variables de politiques. Parmi les plus importantes identifiées dans l'analyse de la littérature afférente, nous avons retenu les suivantes:

- A_s 1 : dégâts occasionnés par les précipitations acides;
- A_s 2 : pollution atmosphérique régionale;
- A_s 3 : pollution atmosphérique urbaine;
- A_s 4 : productivité des eaux;
- A_s 5 : productivité des forêts;
- A_s 6 : santé publique;
- A_s 7 : coopération intergouvernementale;
- A_s 8 : coopération industrie - gouvernement
- A_s 9 : coopération gouvernement - citoyen;
- A_s 10: coopération industrie - citoyen;
- A_s 11: coopération U.S.A. - Canada;
- A_s 12: accords U.S.A. - Canada;
- A_s 13: acceptabilité industrielle des normes (A_s 13) et des coûts (A_s 14);
- A_s 15: acceptabilité sociale des normes;
- A_s 16: acceptabilité sociale des coûts;
- A_s 17: développement de nouvelles technologies.

4.4 CARTOGRAPHIE COGNITIVE DES DÉCISIONNAIRES EN MATIÈRE DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS ACIDOGÈNES

La cartographie cognitive des décisionnaires, telle que révélée par l'analyse de leurs cheminements heuristiques en regard de l'information qui

se dégage de l'opinion publique en matière d'environnement et de pluies acides, est illustrée à la figure 4.1. Les variables ayant servi à établir la cartographie et les variables cognitives identifiées lors de la construction du graphe sont présentées au tableau 4.3.

Il est évident que ceci représente un sous-graphe cognitif et que d'autres variables interviennent dans l'heuristique des décisionnaires. Ainsi, par exemple, les relations institutionnelles sont à peine esquissées dans la présente analyse, alors que la multiplication des intervenants a joué un rôle considérable dans l'établissement de la politique. De plus, certaines variables ont été identifiées par inférences, complétant ainsi les résultats obtenus de l'analyse de la documentation. Dans le cadre de l'étude, il ne nous a pas été possible non plus de procéder à des interviews structurés qui auraient permis à l'établissement des heuristiques, particulièrement pour les variables purement cognitives (C); dans la réalité, celles-ci pourraient s'avérer plus nombreuses que celles qui ont été identifiées qui, sommes toutes, demeurent assez fondamentales. Par exemple, les restrictions budgétaires nous amènent à poser que les citoyens souhaiteront une diminution des coûts publics et privés (A_p 11) à l'instar des décisionnaires qui axent leurs efforts vers des finalités économiques (U4, U5, U6) plutôt qu'uniquement environnementales (U3).

Nous disposons, actuellement, avec ces données, d'une base d'analyse suffisante, à cette étape de la recherche, pour procéder à l'évaluation de l'utilité théorique de l'opinion dans la conception de politique publique. C'est ce dont il sera question dans le prochain chapitre.

4.5 ANALYSE DE L'UTILITÉ DE L'OPINION DANS LA CARTOGRAPHIE DE LA POLITIQUE DE CONTRÔLE

Rappelons que trois critères ont été établis au chapitre 2 pour évaluer l'utilité de l'opinion suivant la méthode de la cartographie cognitive des décisionnaires: il s'agit (1) du pouvoir équilibrant et déséquilibrant des variables établissant les cheminements cognitifs, (2) de leur pouvoir d'orientation et (3) de leur niveau de centralité dans les cheminements heuristiques. Voyons comment ces trois critères permettent de juger de

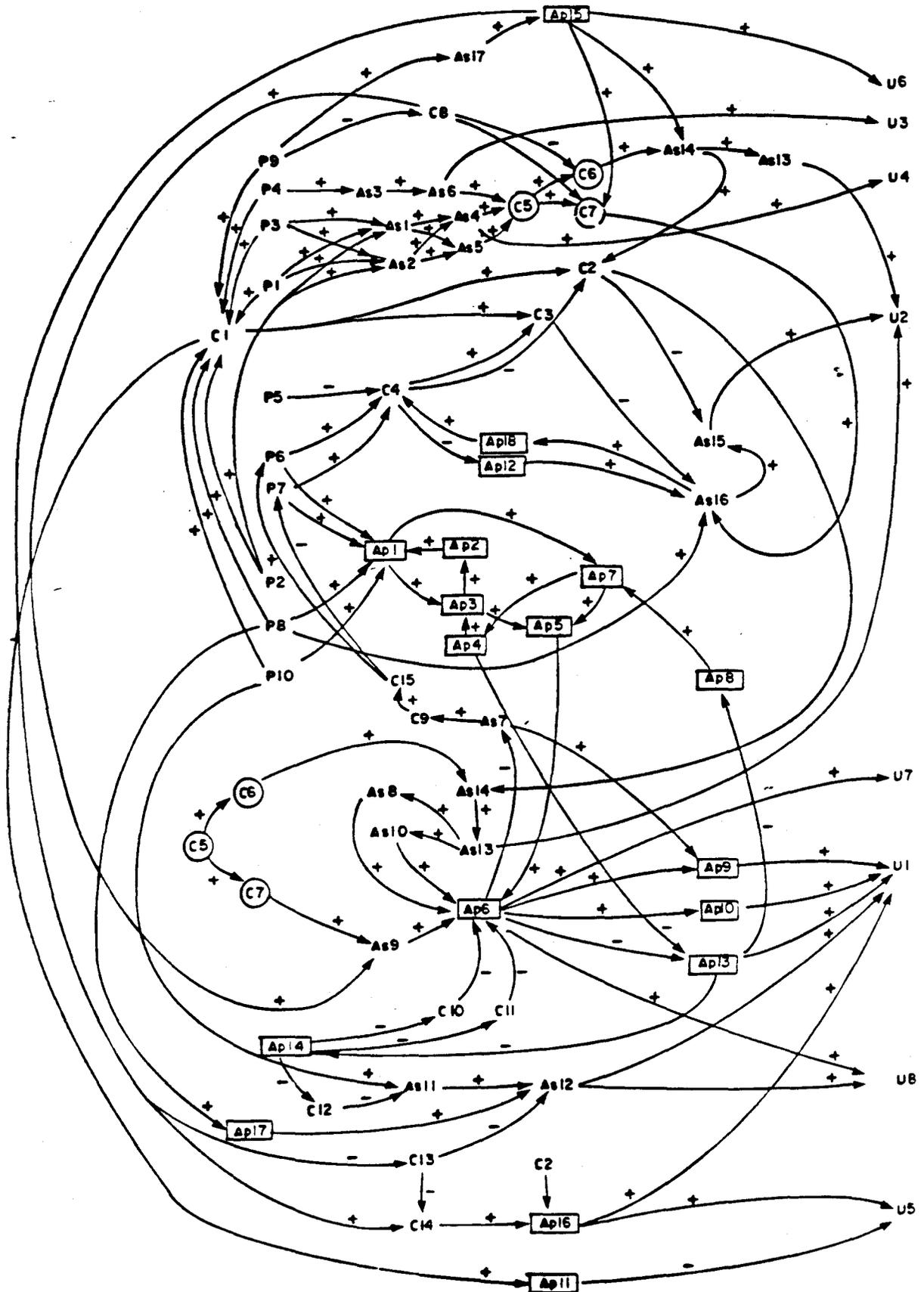


FIGURE 4.1 Schéma représentant la cartographie cognitive (simplifiée) des décisionnaires en matière d'application de la politique de contrôle des émissions acidogènes.

TABLEAU 4.3 Tableau des variables ayant servi à l'élaboration du graphe cognitif.

Variables de politique (P)	
P1 :	Sévérité des normes d'émission du SO ₂ (fonderies et centrale thermique);
P2 :	Application de la norme de dépôt humide de SO ₄ ;
P3 :	Sévérité des normes d'émission du NO _x (centrales thermiques);
P4 :	Sévérité des normes d'émission du NO _x (transport);
P5 :	Application du principe pollueur-payeur;
P6 :	Aide fédérale;
P7 :	Aide provinciale;
P8 :	Fonds pour recherche sur causes et effets;
P9 :	Fonds pour développement de nouvelles technologies;
P10 :	Envoyés spéciaux et comités bilatéraux.
Variables d'utilité (U)	
U1 :	Performance des gouvernements dans la solution du problème;
U2 :	Acceptabilité sociale de la politique de contrôle;
U3 :	Qualité du milieu de vie;
U4 :	Valeur économique des ressources naturelles;
U5 :	Productivité économique;
U6 :	Progrès technique;
U7 :	Intégrité nationale;
U8 :	Autorité morale sur les questions environnementales.
Variables cognitives (C)	
C1 :	Coûts des mesures;
C2 :	Coûts privés des mesures;
C3 :	Coûts publics des mesures;
C4 :	Rapport coûts publics / coûts privés;
C5 :	Bénéfices des mesures;
C6 :	Bénéfices privés des mesures;
C7 :	Bénéfices publics des mesures;
C8 :	Rapport bénéfices privés / bénéfices publics;
C9 :	Désaccords entre gouvernements;
C10 :	Désaccords gouvernement - citoyen;
C11 :	Désaccords industrie - gouvernement;
C12 :	Désaccords États-Unis - Canada;
C13 :	Avance technologique - États-Unis;
C14 :	Avance technologique - Canada;
C15 :	Rapport de l'aide fédérale / provinciale.
Variables principales de but (A _p)	
A _p 1 :	Niveau à l'agenda national;
A _p 2 :	Visibilité de l'action gouvernementale;
A _p 3 :	Information des publics;
A _p 4 :	Débats publics;
A _p 5 :	Consultation des Canadiens;
A _p 6 :	Recherche du consensus;
A _p 7 :	Implication des ONG;
A _p 8 :	Risques perçus;
A _p 9 :	Image publique des gouvernements;
A _p 10 :	Image publique de l'industrie;
A _p 11 :	Coûts sociaux et privés;
A _p 12 :	Équité dans le partage des coûts;
A _p 13 :	Rapidité de l'intervention;
A _p 14 :	Adéquation à la conjoncture;
A _p 15 :	Progrès technologique;
A _p 16 :	Protection des emplois;
A _p 17 :	Pression sur gouvernement américain;
A _p 18 :	Consentement à payer des Canadiens.
Variables supports de but (A _s)	
A _s 1 :	Dégâts occasionnés par précipitations acides;
A _s 2 :	Pollution atmosphérique régionale;
A _s 3 :	Pollution atmosphérique urbaine;
A _s 4 :	Productivité des eaux;
A _s 5 :	Productivité des forêts;
A _s 6 :	Santé de la population;
A _s 7 :	Coopération intergouvernementale;
A _s 8 :	Coopération industrie - gouvernement
A _s 9 :	Coopération gouvernement - citoyen;
A _s 10 :	Coopération industrie - citoyen;
A _s 11 :	Coopération États-Unis - Canada;
A _s 12 :	Accords États-Unis - Canada;
A _s 13 :	Acceptabilité industrielle des normes;
A _s 14 :	Acceptabilité industrielle des coûts;
A _s 15 :	Acceptabilité sociale des normes;
A _s 16 :	Acceptabilité sociale des coûts;
A _s 17 :	Développement de nouvelles technologies.

l'utilité (théorique) de l'information sur l'opinion dans la conjection de la politique de contrôle.

Pouvoir équilibrant et déséquilibrant.

Le tableau 4.4 présente l'ensemble des relations d'équilibre et de déséquilibre du graphe cognitif représenté à la figure 4.1. Les variables principales sont au nombre de 18, soit 36% du nombre total représenté.

On y retrouve:

- 199 relations inter-variables, c'est-à-dire 3,9 relations par variable;
- de ces relations, 147 (75%) sont dites équilibrantes et 52 (25%) sont déséquilibrantes;
- les variables principales, correspondant à l'ensemble informationnel issu des données d'opinion, contribuent respectivement à 39% des relations équilibrantes et à 39% des relations déséquilibrantes.

Suivant le critère d'utilité portant sur le pouvoir déséquilibrant des variables principales, on peut dire que leur contribution d'ensemble de 39% au pouvoir déséquilibrant total correspond à leur participation en nombre (36%) aux divers types de variable. Cependant, notons que 11 des 18 variables principales n'ont aucune action déséquilibrante sur l'ensemble du graphe. De plus, 12 des 19 relations déséquilibrantes sont dues à la variable A_{p6} : "la recherche du consensus".

Il est intéressant de noter que les variables support ont une faible contribution au pouvoir déséquilibrant résultant de l'ensemble des variables, soit 14%, alors que les variables cognitives contribuent pour près de 50%.

Au domaine du pouvoir équilibrant, seules les variables A_{p8} (risques perçus), A_{p11} (diminution des coûts publics et privés) et A_{p12} (équité dans le partage des coûts) ne jouent pas de rôle spécifique. Des 56 relations équilibrantes, 22 sont attribuables à la "recherche du consensus" (A_{p6}) et 10 au "niveau à l'agenda national" (A_{p1}).

TABLEAU 4.4 Relations d'équilibre ($\overset{+}{\rightarrow} A \overset{-}{\rightarrow}$, $\overset{-}{\rightarrow} A \overset{+}{\rightarrow}$) et de déséquilibre ($\overset{-}{\rightarrow} A \overset{-}{\rightarrow}$, $\overset{+}{\rightarrow} A \overset{+}{\rightarrow}$) dans la cartographie cognitive des décisionnaires.

Variables cognitives (C)		Variables principales (A _p)			Variables supports (A _s)			
	Nombre de relations équilibrantes	Nombre de relations déséquilibrantes		Nombre de relations équilibrantes	Nombre de relations déséquilibrantes		Nombre de relations équilibrantes	Nombre de relations déséquilibrantes
C1	14	17	A _p 1	10	0	A _s 1	6	0
C2	0	6	A _p 2	1	0	A _s 2	6	0
C3	0	2	A _p 3	4	0	A _s 3	1	0
C4	5	6	A _p 4	1	1	A _s 4	4	0
C5	6	0	A _p 5	2	0	A _s 5	4	0
C6	1	1	A _p 6	22	12	A _s 6	2	0
C7	4	0	A _p 7	2	0	A _s 7	2	0
C8	1	2	A _p 8	0	1	A _s 8	1	0
C9	1	0	A _p 9	2	0	A _s 9	2	0
C10	1	0	A _p 10	1	0	A _s 10	1	0
C11	1	0	A _p 11	0	1	A _s 11	1	1
C12	1	0	A _p 12	0	1	A _s 12	4	2
C13	2	0	A _p 13	4	2	A _s 13	3	0
C14	1	1	A _p 14	1	0	A _s 14	5	1
C15	1	1	A _p 15	3	1	A _s 15	1	1
			A _p 16	1	2	A _s 16	6	2
			A _p 17	1	0	A _s 17	1	0
			A _p 18	1	0			
			A _p 18	1	0			
	39	26		56	21		50	7
		65			77			57

Avec une participation de 38,8% au pouvoir équilibrant et de 38,6% au pouvoir déséquilibrant, le rapport des relations intervariables déséquilibrantes/rerelations intervariables équilibrantes étant de 3 (et ainsi identique au rapport déséquilibré/équilibré pour toutes les variables), l'ensemble des variables de but principales (A_p) doit être considéré comme une composante potentiellement importante du champ cognitif des décisionnaires dans l'affinage des politiques. En effet, les variables de politiques (P), telle qu'utilisées, permettent un ajustement de la politique de contrôle en regard des préoccupations nationales et internationales, de même qu'en regard des facteurs conjonctuels et des paramètres d'acceptabilité de la politique.

Il est évident que l'analyse de l'heuristique conduisant à l'orientation générale de la politique, c'est-à-dire la volonté d'intervenir vigoureusement, aurait donné une cartographie cognitive différente, probablement plus simple. Cependant, cette volonté d'intervention est antérieure aux sondages utilisés pour révéler l'opinion sur cette question, et ne pouvait servir à juger de son intérêt; on peut même se demander si, entre 1980 et 1983, le gouvernement n'a pas eu recours à l'opinion pour se confirmer dans la position vigoureuse qu'il adoptait à l'époque...

Comme il a été dit plus haut, l'élaboration d'un graphe cognitif permet de représenter les différents canaux de production d'utilité et d'identifier les arrangements qui ne maximisent pas ladite production (soit les cas sans équilibre ou de déséquilibre). Au niveau du pouvoir d'équilibre, il est vrai également que l'utilité est proportionnelle au nombre de relations rencontrant ce critère. Ainsi, d'après le tableau 5.1, les variables critiques à ce chapitre par rapport à l'ensemble sont les variables C1 (coût des mesures), C4 (rapport coûts publics/coûts privés), $A_p 1$ (niveau à l'agenda national), $A_p 6$ (recherche du consensus) et $A_s 16$ (acceptabilité sociale des coûts). Ces variables comportent entre 8 et 34 relations d'équilibre, les autres en ayant 6 ou moins.

Signalons par ailleurs que l'ensemble total des relations (199 dont 147 équilibrantes et 52 déséquilibrantes) évoqué dans l'analyse pourrait s'ajouter des combinaisons de relations et par le fait même révéler les cas de

relations de déséquilibre au sens négatif, soit là où il y a distorsion ou non-maximisation de l'utilité (dissonance cognitive, choix d'un gain pour en délaissier un autre). Un tel exercice, sans doute fort ardu à mener, serait tout de même nécessaire pour détecter les cas de non-maximisation d'utilité et, de là, permettre d'affiner le processus de prise de décision politique.

Pouvoir d'orientation

A partir des 10 variables de politique, on compte 25 départs de cheminements cognitifs convergents en 16 arrivées, distribuées entre les 8 variables d'utilité. Avec les nombreux points de convergence et de divergence présents dans le graphe, il serait fastidieux de procéder au partage précis des 25 cheminements cognitifs entre les variables d'utilité, d'autant plus que la méthode n'est pas informatisée et que l'analyse veut conserver ici un caractère exploratoire.

On établira donc, à titre indicatif, le pouvoir d'orientation à partir des seuls cheminements d'arrivée: les variables d'utilité U1 et U2 (performance des gouvernements et acceptabilité sociale des politiques), correspondantes à l'ensemble informationnel constitué des données d'opinion, orientent 8 des 16 cheminements d'arrivée, soit 50%. Leur pouvoir d'orientation est donc très élevé si on considère qu'elles représentent 25% du nombre des variables d'utilité.

Niveau de centralité

Le niveau de centralité de l'ensemble des variables principales (A_p)[→] est indiqué par la proportion des relations intervariables, soit 77 des 199 (i.e. 39%) relations apparaissant au graphe cognitif, ou 2,1% par variable. Le niveau de centralité de cet ensemble est comparable à celui des variables cognitives avec 2,1% et bien supérieur à celui des variables support dont le niveau de centralité est de 1,7% par variable.

Sommaire des résultats et commentaires

Les résultats sont présentés au tableau 4.5 suivant l'hypothèse du comportement électoraliste des décisionnaires et les résultats de l'évaluation de l'utilité théorique de l'opinion dans les cheminements heuristiques, on peut formuler la proposition suivante: dans la mesure où l'on peut donner une signification "politico-administrative" aux données d'opinion et aux problèmes d'interprétation de ces données, l'opinion publique, en tant qu'ensemble informationnel, est apte à jouer un rôle déterminant dans les choix publics en matière d'environnement.

Une question vient immédiatement à l'esprit dans la suite de cette proposition: dans la réalité, les décisionnaires accordent-ils autant d'importance aux données d'opinion pertinentes qu'ils ont à leur disposition que l'importance potentielle (théorique) que nous leur avons accordée dans l'analyse actuelle?

Cette question fait ressortir l'intérêt d'étudier plus à fond la valeur de l'hypothèse qu'un comportement électoraliste, dans des questions touchant l'environnement, amène les décisionnaires à se préoccuper des préférences de la population et d'intégrer à sa rationalité, quand les données d'opinion sont accessibles, l'orientation du sentiment populaire. Notre revue de littérature ne permet pas d'asseoir sur une base solide la compréhension des effets réciproques entre l'opinion et les décisionnaires. Nous croyons cependant que l'accroissement des sondages réalisés par les partis politiques, les gouvernements et les institutions publiques et privées montrent bien que les ensembles informationnels établis à partir des données d'opinion constituent une donnée cognitive importante qui ne peut qu'interférer avec les comportements décisionnels.

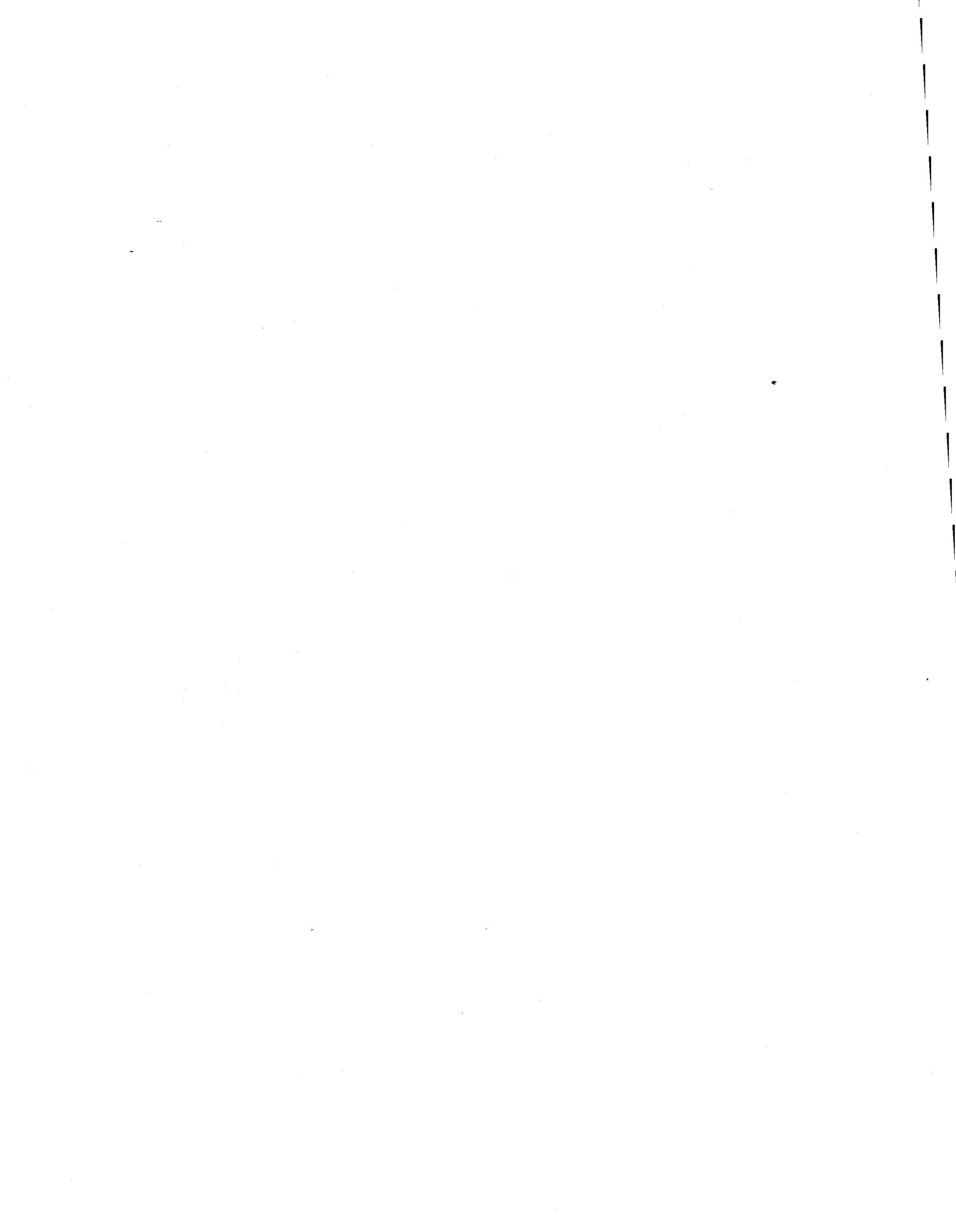
TABLEAU 4.5 Pouvoir équilibrant et déséquilibrant, ainsi que niveau de centralité des divers ensembles de variables.

Critère	Type de variable	Ensemble des* variables de but → principales (A_p)	Ensemble des variables de but → supports (A_s)	Ensemble des variables → cognitives (C)
Pouvoir équilibrant		39%	34%	27%
Pouvoir déséquilibrant		39%	13%	48%
Niveau de centralité		39%	33%	29%

* C'est par coïncidence que les critères d'évaluation de l'utilité ont la même valeur de 39% pour les variables principales de but.

CHAPITRE 5

DISCUSSION



5. DISCUSSION: UTILITÉ DE L'OPINION PUBLIQUE DANS LA CONFECTION DES POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES

Cette discussion comporte trois parties. La première partie expose les résultats de la mesure de l'utilité potentielle des données d'opinion publique dans l'établissement de la politique de contrôle des émissions acidogènes. La deuxième partie commente certaines limites de la méthode. Enfin, la troisième partie présente certaines applications de la méthode, entre autres pour l'identification de l'information nécessaire à l'heuristique décisionnelle qui pourrait être obtenue à partir de sondages d'opinion.

5.1 OPINION PUBLIQUE ET COMPORTEMENT ÉLECTORALISTE

Il ressort de la présente étude que l'hypothèse du comportement électoraliste voulant que les décisionnaires politiques cherchent à satisfaire leur clientèle électorale ou la faveur populaire et qu'ils essaient de faire coïncider le contenu des politiques avec l'opinion publique (soit en agissant sur l'opinion, soit en alignant le contenu des politiques sur les tendances en présence), est de la plus haute importance dans la théorie sur l'utilité des données d'opinion publique dans le processus de réalisation des politiques environnementales. On peut poser que le comportement électoraliste des décisionnaires sera suscité par la tendance générale de l'opinion telle qu'elle se véhicule dans les médias d'information. Ainsi, une attention spéciale accordée par ces derniers à un problème politifié, doublée d'une orientation défavorable, est susceptible d'engendrer un comportement d'ajustement de la part des élus: y-a-t-il un traitement substantiel du problème des pluies acides par les médias au cours de la période où s'établissait la politique canadienne en matière de contrôle des émissions acidogènes?

Pour répondre à cette question, nous avons procédé à une analyse de données empiriques, en l'occurrence des articles sur les pluies acides tirés de six grands quotidiens canadiens et québécois pour l'année 1985. Ce travail avait pour objectif d'établir, premièrement, les domaines relatifs aux pluies acides (tels les coûts des mesures, le développement de technologies de contrôle, etc.) suscitant le plus de débats publics et, deuxièmement, de

mettre en lumière dans quelle mesure ces débats placent le gouvernement dans l'embarras, c'est-à-dire de révéler l'écart entre la position gouvernementale et les vues populaires pour chacun de ces grands domaines d'intérêt public.

L'analyse, présentée à l'annexe 1 de ce document, a permis de mettre en lumière que la question des désaccords entre les Américains et les Canadiens à propos du problème des précipitations acides constitue de loin le sujet le plus traité publiquement par la presse écrite en regard d'autres questions telles que les coûts et bénéfices des mesures de contrôle, les désaccords entre le gouvernement et les industries d'une part, et les citoyens d'autre part. Pour l'ensemble de ces thèmes, on remarque une tendance modérée à présenter une image défavorable du gouvernement. Cet état de faits se trouve renforcé quant à l'impact sur la population en raison de la présence d'un grand nombre d'articles de journaux dont le niveau de compréhension est simple. Par contre, le prédominance de titres de grosseur moyenne (par rapport aux autres classés comme gros ou petits) vient vraisemblablement limiter cet impact.

Somme toute, il appert, selon la tendance générale révélée au cours de la période d'un an couverte par l'analyse, que le problème des pluies acides a abondamment été traité par les médias. En outre, il se dégage une tendance favorable dans la perception qu'a la population du gouvernement, particulièrement en ce qui a trait à sa capacité d'exercer une action politique qui puisse déboucher sur un consensus entre les divers agents économiques et politiques impliqués dans le contrôle des émissions acidogènes. Il est donc permis de penser sur la base de nos hypothèses de départ qu'il y a matière à réajustement dans la politique de contrôle de façon à apaiser les sources d'insatisfaction populaire.

5.2 LIMITES DE LA MÉTHODE PROPOSÉE

On pourrait s'objecter à l'utilisation d'un graphe cognitif incomplet pour évaluer le niveau d'utilisation potentielle de l'opinion dans la détermination des politiques, surtout dans le cas où l'on tenterait de quantifier ce niveau d'utilisation. En effet, une analyse poussée de la cartographie

cognitive des décisionnaires pourrait révéler un nombre appréciable de nouvelles variables que nous n'avons pas prises en compte dans notre analyse, laquelle se centre plutôt sur l'utilisation de l'information sur l'opinion publique. Si tel était le cas, on aurait tendance à surestimer grandement l'utilité de l'opinion aux dépens d'autres ensembles informationnels qui pourraient, dans la réalité, avoir une importance beaucoup plus grande que les données sur l'opinion publique. Cette objection n'a cependant qu'une valeur relative: d'un côté, nous avons utilisé les 10 variables de politique les plus importantes hiérarchiquement, dont aucune n'a à priori de relation avec l'opinion publique; d'un autre côté, nous avons identifié 8 variables d'utilité (ou finalisantes), dont seulement 2 (l'acceptabilité sociale de la politique et la performance gouvernementale) sont en rapport direct avec l'opinion (ou avec le comportement électoraliste). Nous avons ainsi les principales variables de politique et d'utilité qui seraient utilisées dans toute autre cartographie cognitive sur le contrôle des émissions acidogènes. De plus, sur 68 variables constituant le graphe cognitif, seulement 18 (26%) se rapportent directement à l'opinion exprimée: les cheminements cognitifs ainsi établis ne sont donc pas orientés sur l'interprétation et l'usage des données d'opinion, mais plutôt sur la recherche d'une politique de contrôle des émissions acidogènes. D'autre part, il serait utile de pouvoir quantifier le degré d'utilité au bout des cheminements heuristiques. Cela permettrait d'établir l'importance relative des différents groupes de variables. Ainsi, par exemple, le décisionnaire pourrait juger de l'impact d'une zone de dissonance et de la nécessité ou non d'en modifier les arrangements en place selon l'envergure de l'utilité qui y est à l'enjeu. De plus, il serait intéressant d'accoler des probabilités d'occurrence à certaines variables (telle des éléments de conjoncture établis d'après l'expérience antérieure). La mesure de l'importance relative des utilités pourrait alors être raffinée davantage. Enfin, mentionnons que de toute évidence, la mesure d'utilité de l'information ne peut toutefois avoir qu'une signification ordinale, c'est-à-dire qu'elle ne peut que comparer l'utilité d'une variable à une autre, d'un ensemble de variables à un autre ensemble.

Le deuxième commentaire porte sur le caractère hypothétique du graphe et sur la valeur de l'assertion à la base de la méthode de la mesure de l'utilité stipulant que les décisionnaires "auront tendance" à utiliser les

données d'opinion pour orienter et affiner les politiques de contrôle. Cette double objection n'a, ici aussi, qu'une valeur relative. En effet, comme nous évaluons l'utilité théorique et non l'utilité réelle de l'opinion, il est tout à fait justifié d'utiliser un graphe à caractère théorique; on comprend facilement que s'il existait une méthode éprouvée et utilisée en pratique pour intégrer les données d'opinion dans la confection des politiques, on pourrait, sans trop de mal, procéder à une analyse de l'utilité réelle de l'opinion à partir d'une cartographie obtenue empiriquement. De plus, la méthode d'évaluation de l'utilité ne repose pas uniquement sur l'hypothèse que les décisionnaires auront tendance à utiliser les données d'opinion pour la production des politiques publiques, mais aussi sur l'hypothèse que l'utilisation des données d'opinion publique pourrait s'avérer un instrument de production publique efficace. Enfin, le graphe cognitif, qui demeure hypothétique dans ces conditions, constitue néanmoins le scénario de ce que pourrait être l'heuristique décisionnelle des décisionnaires élus, heuristique qui est en bonne partie influencée par les comportements électoralistes.

Un troisième commentaire porte sur l'importance relative accordée par le décisionnaire à l'opinion publique dans un secteur donné, en l'occurrence l'environnement, tout en sachant que l'issue d'une élection dépend davantage du sentiment de la population en regard de la performance globale du gouvernement, ou encore, en regard d'un secteur critique tel l'économie. Cependant, l'examen du suivi des activités de tout parti au pouvoir tend à montrer que la contre-performance dans à peu près n'importe quel secteur constitue presque toujours une source d'insatisfaction populaire à l'endroit du gouvernement. Aussi, ce dernier doit-il toujours faire en sorte de prévenir les situations de contre-performance dans quelque domaine que ce soit, d'où la nécessité pour les élus de se préoccuper en apparence de questions peu susceptibles de constituer un enjeu électoral déterminant.

5.3 AUTRES APPLICATIONS DE LA MÉTHODE

Trois applications principales viennent mousser l'intérêt de l'approche méthodologique: (1) l'évaluation de l'utilité de l'information dans les activités de gestion publique; (2) la détermination de l'information utile

au processus décisionnel; (3) le développement de système intelligent d'aide à la décision.

Utilité de l'information et gestion publique

La gestion publique de l'eau ou des ressources environnementales entraîne la production de grande quantité de données, de connaissances et d'outils de gestion. Diverses données, connaissances et techniques sont produites en partie en réponse à des besoins exprimés au sein des rationalités politiques et juridico-administratives. D'autres ensembles informationnels sont engendrés par les divers acteurs et organisations oeuvrant dans le champ des activités cognitives et de recherche; ces ensembles techniques et informationnels ne répondent pas directement à des besoins exprimés au niveau des activités de gestion:

- ils peuvent être issus d'activités administratives et gestionnelles périmées, c'est-à-dire des activités qui n'ont plus cours dans la gestion publique;
- ils peuvent être issus d'un effort de recherche et de développement de nouvelles méthodes juridico-administratives;
- ils peuvent provenir d'activités ad hoc qui sont devenues permanentes après qu'elles aient fait la preuve de leur intérêt "bureaucratique".

L'information de gestion est constituée ainsi par de nombreux ensembles de données et de "générateurs" d'information, dont plusieurs n'ont qu'une utilité réduite dans les processus décisionnels et dans les activités courantes de gestion. En période de restriction budgétaire où l'efficacité et l'efficience deviennent un enjeu important, il est essentiel de pouvoir évaluer l'utilité à court et à moyen terme de l'information acquise et traitée, de façon à pouvoir juger des coûts et des bénéfices qui lui sont associés.

La méthode utilisée pour évaluer l'utilité théorique de l'information sur l'opinion dans les choix peut être généralisée aux divers processus décisionnels et activités de gestion publique: suivant l'importance des ensembles informationnels à évaluer, on pourra choisir d'établir soit l'utilité réelle par une analyse empirique approfondie, soit l'utilité potentielle à l'aide d'une analyse de type planification prospective ou encore, de scénarisation des heuristiques décisionnelles et des cheminements cognitifs gestionnels.

Détermination de l'information utile

On constate souvent des carences informationnelles importantes dans la conception et la réalisation des programmes publics. Les déficits informationnels originent surtout des difficultés qui sont associées à la détermination de l'information utile au processus de gestion.

La méthode des graphes cognitifs peut être adaptée pour identifier les variables cognitives critiques, les domaines d'information qu'elles soutiennent et les techniques les plus appropriées de traitement de cette information. Cette identification des ensembles informationnels et des générateurs d'information utiles aux choix publics et à la réalisation de programmes peut procéder à partir des systèmes de gestion et des enjeux politiques actuels, tout comme elle peut procéder à partir d'un exercice de planification des activités de gestion publique.

Systemes intelligents d'aide à la décision

La modélisation du raisonnement et de la connaissance a subi des développements considérables au cours des dernières années. Elle présente divers niveaux de complexité selon le formalisme que l'on veut atteindre dans les schémas d'inférence (ou distingue les schémas d'inférence rigoureux des schémas non rigoureux) ou selon le type de raisonnement auquel la modélisation s'attaque. De ce côté, on a considérablement progressé au plan méthodologique. Chouraqui et al. (1985), par exemple, distinguent 8 types de raisonnement: il s'agit des raisonnements (1) déductifs à partir de données vraies ou fausses, (2) à partir de connaissances incertaines et/ou

imprécises, (3) à partir de données incomplètes, (4) à partir de données partiellement inconsistantes, (5) qualitatifs, (6) en présence de connaissances évolutives, (7) plausibles et enfin, des (8) raisonnements sur le raisonnement.

La cartographie cognitive ne constitue pas, à strictement parler, une inférence que l'on peut classer sous l'un des 8 types de raisonnement présentés ci-haut. Elle met en relation des variables cognitives et objectives suivant une dynamique de causalité tenant à la fois de la psychologie cognitive ou comportementale et du raisonnement objectif; elle ne tente pas de modéliser le raisonnement en vue de le simuler, mais plutôt de représenter l'aboutissement d'un ensemble de raisonnements sous la forme d'un ensemble de scripts cognitifs conduisant au choix et à l'action.

Cependant, il serait possible à cause de la simplicité des règles d'association entre variables d'informatiser la construction des graphes cognitifs. De plus, tant la simulation, l'analyse, l'identification des zones de dissonance cognitive de même que la prise en considération d'un très grand nombre de variables cognitives se trouveraient renforcées par un traitement informatisé.

CONCLUSION

CONCLUSION

La présente étude a procédé à partir de l'hypothèse du comportement voulant que les décisionnaires soient significativement préoccupés par leur réélection et ainsi par la sauvegarde et le maintien de la faveur populaire. En somme, il existerait un intérêt pour l'opinion publique, et l'information à propos de celle-ci, si elle est appropriée, pourrait intervenir dans la confection et l'affinage des politiques, ce même pour un secteur spécifique comme celui du contrôle des précipitations acides. Ainsi, selon les tendances prédominantes de l'opinion, il y aurait de la part des décisionnaires, soit un ajustement de l'orientation de la politique dans le sens préféré de l'opinion, soit une tentative pour agir sur l'opinion pour l'orienter suivant les prérogatives de la politique, soit, enfin, l'établissement d'une politique optimale satisfaisant les attentes et les exigences publiques, tout en maximisant la performance gouvernementale.

De même, on s'appuie sur le postulat que l'information contenue dans les données d'opinion peut générer une certaine utilité pour la décision, du moins au plan théorique, dans la mesure où, à la lumière des différentes théories sur le comportement des acteurs-décisionnaires agissant dans un monde de contraintes psychologiques, organisationnelles et politiques, la poursuite de l'intérêt électoraliste constitue un déterminant majeur du comportement des décisionnaires face à l'opinion.

Pour mesurer et évaluer l'utilité de l'information issue de l'opinion publique, la méthode des graphes cognitifs, bien que pas totalement éprouvée, semble s'avérer un outil prometteur. Grâce à un réseau de cheminements causaux entre une série de variables (près de 70 furent identifiées) intervenant dans les choix publics sur le contrôle des émissions acidogènes on peut, à l'aide de critères d'utilité, juger du niveau d'utilité, pour le décisionnaire politique, des données d'opinion publique.

Malgré un certaines limites inhérentes à la méthode des graphes cognitifs, telles que la carence, la non-pertinence et l'imprécision des

variables, par exemple, il ressort de l'effort mené dans cette étude que l'information tirée des données d'opinion pour un problème de société donné s'avère d'une utilité indéniable à l'efficacité des décisions politiques et que la méthode des graphes cognitifs mériterait d'être plus développée en ce sens.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABELSON, R.P. (1976). "Script processing in attitude formation and decision making". In: Cognition and Social Behavior. J.S. Carroll and J.W. Payne [eds.], Lawrence Erlbaum Associates, Pub. New York.
- ABELSON, R.P. (1971). "The ideology machine". Annual Meeting of the American Political Science Association, Chicago, sept.
- ABELSON, R.P. (1968). "Computer simulation of social behavior". In: G. Lindzey et E. Aronson [eds.], The handbook of social psychology, vol. 2, 2e ed., Addison-Wesley, Reading, Mass.
- ALTHOFF, P. et W.H. GREIG (1977). "Environmental pollution control: Two views from the general population". Environment and Behavior, 9: 441-456.
- AXELROD, R. [ed.] (1976a). "Structure of decision. The cognitive maps of political elites". Princeton University Press, Princeton, New Jersey.
- AXELROD, R. (1976b). "The cognitive mapping approach to decision making". In: R. Axelrod [ed.], Structure of decision. Princeton University Press, Princeton, New Jersey, pp. 3-17.
- AXELROD, R. (1972). "Framework for a general theory of cognition and choice. Institute of International Study, Berkeley.
- BARBER, J.D. (1972). The presidential character: Predicting performance in the White House". Prentice-Hall, Englewood Cliffs, New Jersey.
- BON, F. (1974). "Les sondages peuvent-ils se tromper?". Calman Levy, 213 p.

- BONHAM, G.M. et M. SHAPIRO (1976). "Explication of the unexpected: The syrian intervention in Jordan in 1970". In: R. Axelrod [ed.], Structure of decision. Princeton University Press, Princeton, New Jersey, pp. 113-141.
- BOWMAN, J.S. (1977). "Public opinion and the environment: Post-earth day attitudes among college students". Environment and Behavior, 9: 385-416.
- BOWMAN, J.S. et T. FUCHS (1981). "Environmental coverage in the mass-medias: A longitudinal study". International Journal of Environmental Studies, 18: 11-23.
- BRECHER, M. (1968). "India and world politics: Krishna menon's view of the world". Oxford University Press, London.
- BRUNSWIK, E. (1956). "Perception and the representative design of psychological experiments". 2e ed., University of California Press, Berkeley et Los Angeles.
- BRUNSWIK, E. (1952). "The conceptual framework of psychology". In: International encyclopedia of unified science, 1(10). University of Chicago Press, Chicago.
- BURGESS, P.M. (1967). "Elite images and foreign policy outcomes". Ohio State University Press, Columbus.
- BUTTEL, F.H. et W.L. FLINN (1976). "Environmental politics: The structuring on partisan and ideological cleavages in mass environmental cleavages". The Sociological Quarterly, 17: 477-490.
- BUTTEL, F.H. et W.L. FLINN (1974). "The structure of support for the environmental movement, 1968-1970". Rural Sociology, 39: 57-69.

- CANADIAN COALITION ON ACID RAIN (1985). "A review and discussion of canadian and american public opinion regarding acid rain". A report under Government of Canada contract No 1764500 by the Canadian Coalition on Acid Rain.
- CARIS, S.L. (1978). "Community attitudes toward pollution". The University of Chicago, Department of Geography, Research paper 188, 211 p.
- CHOURAQUI, E., H. FARRENY, D. KAYSER et J. PRADE (1985). "Modélisation du raisonnement de la connaissance". Technique et Science Informatique, 4(4): 391-399.
- COMITÉ PROVISOIRE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'EST DU QUÉBEC (1977). "Enquête sur la situation de l'environnement dans l'est du Québec".
- CONSTANTINI, E. et K. HANF (1972). "Environmental concern and lake Tahoe: A study of elite perceptions, backgrounds and attitudes". Environment and Behavior, 4: 209-242.
- CUMMINS, H.W. (1974). "Value structure and political leadership". In: V. Davis et M. East [eds.], Sage professional papers in international studies. Sage, Beverly Hill.
- DE GROOT, I. (1967). "Trends in public attitude toward air pollution". Journal of Air Pollution Control Association, 17: 679-681.
- DELUDE-CLIFT, C. (1978). "Opinions et attitudes des canadiens sur la qualité de l'environnement, 88 p.
- DILLMAN, D.A. et J.A. CHRISTENSON (1974). "Toward the assessment of public values". The Public Opinion Quarterly, 38: 206-221.
- DOWN, A. (1972). "Up and down with ecology - the issue-attention cycle". The Public Interest, 28: 38-51.

- DUNLAP, R.E., J.K. GRINEEKS et M. ROKEACH (1975). In: Van Liere, K. et R.E. Dunlap (1980): "The social bases of environmental concern: A review of hypotheses, explanations and empirical evidence". Public Opinion Quarterly: 181-197.
- DYE, T.R. (1981). Understanding public policy. Fourth edition, Prentice-Hall Inc., Englewood Cliffs, New Jersey.
- EDWARDS III, G.C. et I. SHARKANSKY (1978). "The policy predicament. Making and implementing public policy. W.H. Freeman and Co., San Francisco.
- ENVIRONNEMENT CANADA (1985a). "Halte aux pluies acides. Les statistiques". Fascicule d'information.
- ENVIRONNEMENT CANADA (1985b). "Halte aux pluies acides. Pluies acides, la grande offensive canadienne". Fascicule d'information.
- ENVIRONNEMENT CANADA (1981). "Public perceptions of water quality in the Great Lakes". Direction générale des eaux intérieures, 71 p.
- ERISKINE, H. (1972). "The polls: Pollution and its costs". Public Opinion Quarterly, 36: 120-125.
- ETHEREDGE, L. (1974). "A world of men: The private source of american foreign policy". Ph.D. dissertation, Yale University.
- ETZIONI, A. (1968). "The active society". Free Press, New York.
- FESTINGER, L. (1964). "Conflict, decision and dissonance". Stanford University Press, Stanford.
- FESTINGER, L. (1961). "The theory of cognitive dissonance". Forum Mass Communication Series.
- FLETCHER, F.J. (1980). "Les quotidiens et les affaires publiques", Commission royale d'enquête sur les quotidiens.

- FLETCHER, F.J. et R.J. Drummond (1979)". Canadian attitude Trends, 1960-1978" Montréal, Institut de recherches politiques.
- FUNKHOUSER, G.R. (1973). "The issues of the sixties: An exploratory study in the dynamics of public opinion". Public Opinion Quarterly, 37: 62-75.
- GEORGE, A.L. et J.L. GEORGE (1956). "Woodrow Wilson and Colonel House: A personality study". John Day, New York.
- GLAD, B. (1966). "Charles Evans Hughes and the illusion of innocence: A study of American". University of Illinois Press, Urbana.
- GROSSMAN, G.M. et H.R. POTTER (1977). "A trend analysis of competing models of environmental attitudes". Working paper No 27, Institute for the Study of Social Change, Department of Sociology and Anthropology, Purdue University, West Lafayette.
- HAMMOND, K.R., J. ROHRBAUGH et J. MUMPOWER (1977). "Social judgment theory: Applications in policy formation". In: M.F. Kaplan et S. Schwartz [eds.], Human judgment and decision processes in applied settings. Academic Press Inc., New York, pp. 1-29.
- HAMMOND, K.R. et T.R. STEWARD (1975). "Social judgment theory". In: M.F. Kaplan et S. Schwartz [eds.], Human judgment and decision processes in applied settings. Academic Press Inc., New York, pp. 272-307.
- HARRY, J., R. GALE et J. HENDEE (1969). "Conservation: An upper-middle class social movement". Journal of Leisure Research, 1: 246-254.
- HART, J. (1976). "Comparative cognition: Politics of international control of the oceans". In: R.A. Axelrod [éd.], Structure of decision. Princeton University Press, Princeton, New Jersey.

- HERMANN, M.G. (1974). "Effects of leader personality on national foreign policy behavior". In: J.N. Roseman [ed.], Comparing foreign policies. Halsted Press, New York.
- HOLSTI, O.R. (1972). "Crisis, escalation, war". McGill-Queen's University Press, Montréal and London.
- HOLSTI, O.R. (1967). "Cognitive dynamics and images of the ennemy". In: O.R. Holsti et R.R. Fagen, Enemies in politics. Rand McNally, Chicago, pp. 25-96.
- JACQUES, A. (1972). "Le pouvoir et l'opinion". Édition Denoël, 317 p.
- JAIN, R.K. (1983). "Formulation of environmental regulations". Presented at the September 1983, ASCE Workshop on Civil Engineering Productivity, held at St.Louis, Mo., 10 p.
- JANIS, I.L. et L. MANN (1977). "Decision making. A psychological analysis of conflict, choice and commitment". The Free Press, New York.
- JERVIS, R. (1976). "Perception and misperception in international politics". Princeton University Press, Princeton.
- JERVIS, R. (1970). "The logic of images in international relations". Princeton University Press, Princeton.
- JERVIS, R. (1968). "Hypotheses on misperception". World Politics, 20: 454-479.
- KEY, V.O. Jr. (1969). "Public opinion and american democracy". Alfred A. Knopf, 566 p.
- KUBAS, L. et Communications Research Center (1981)". Les quotidiens et leurs lecteurs". Commission royale d'enquête sur les quotidiens.

- LAMPTON, D.M. (1973). "The U.S. image of Peking in three international crisis". Western Political Quarterly, 26: 28-50.
- LEWIS, D. et W. DAVIS (1986). Rapport conjoint des envoyés spéciaux sur les pluies acides.
- LOWENTHAL, A.F. (1972). "The dominical intervention". Harvard University Press, Cambridge, Mass.
- MALKIS, A. et H.G. GRASMICK (1977). In: Van Liere, K.D. et R.E. Dunlap 1980: "The social bases of environmental concern: A review of hypotheses, explanations and empirical evidence". Public Opinion Quarterly: 181-197.
- MARCH, J.G. et Z SHAPIRA (1982). "Behavioral decision theory and organizational decision theory". In: G.R. Ungson et D.N. Braunstein [eds.], Decision making: An interdisciplinary inquiry. Kent Publishing Co., Boston.
- MAY, E.R. (1973). "Lessons of the past: The use and misuse of history in american foreign policy". Oxford University Press, New York.
- MAYHEW, D. (1974). "Congress: The electoral connection". New Haven: Yale University Press.
- MCCOMBS, M.E. et J.B. Mauro (1977). "Predicting Newspaper readership from Content Characteristics". In: Journalism, Spring: 3-7.
- McEVOY, J. (1972). In: Van Liere, K.D. et R.E. Dunlap (1980): "The social bases of environmental concern: A review of hypotheses, explanations and empirical evidence". Public Opinion Quarterly, 181-197.
- MILLER, D.W. et M.K. STARR (1967). "The structure of human decisions". Prentice-Hall, Englewood Cliffs, New Jersey.

- MORRISSON, D.E. et A.D. STEEVES (1967). "Deprivation, discontent and social movement participation: Evidence on a contemporary farmers' movement: The NFO". *Rural Sociology*, 32: 414-434.
- MURCH, A.W. (1971). "Public concern for environmental pollution". *Public Opinion Quarterly*, 35: 100-110.
- MURDOCH, S.H. et E.C. SCHRINER (1977). In: Van Liere, K.D. et R.E. Dunlap (1980): "The social bases of environmental concern: A review of hypotheses, explanations and empirical evidence". *Public Opinion Quarterly*, 181-197.
- NICKELS, J.B. (1982). "Measuring environmental quality preference through a personal-cost questionnaire". *Manitoba Environmental Council*, 22 p.
- NOZICKA, G.J., G.M. BARHAM et M.J. SHAPIRO (1976). "Simulation technique". In: R. Axelrod [ed.], *Structure of decision*. Princeton University Press, New Jersey, pp. 349-359.
- OSGOOD, C.E. (1959). "The representational model and relevant research methods". In: I de Sola Pool [ed.], *Trends in content analysis*. University of Illinois Press, Urbana.
- PARLOUR, J.W. (1980). "The mass-media and environmental issues: A theoretical analysis". *International Journal of Environmental Studies*, 15: 109-121.
- PARLOUR, J.W. (1978). "The roles of specialists and institutions in the development of environmental information". *Journal of Environmental Management*, 7: 219-234.
- PARLOUR, J.W. et S. SCHATZOW (1978). "The mass-medias and public concern for environmental problems in Canada, 1960-1972". *International Journal of Environmental Studies*, 13: 9-17.

- PASSIMO, E.M. et J.W. LOUNSBURY (1976). In: Van Liere, K.D. et R.E. Dunlap (1980): "The social bases of environmental concern: A review of hypotheses, explanations and empirical evidence". Public Opinion Quarterly, 181-197.
- POITOU, J.P. (1974). "La dissonance cognitive". Armand Collin, Paris.
- RAVINDER (1983).
- SANDBACH, F. (1980). "Environment, ideology and policy". Allanheld, Osmun Publisher, 254 p.
- SANDBACH, F. (1978). "A further look at the environment as a political issue". International Journal of Environmental Studies, 12: 99-109.
- SCHRECKER, T.F. (1984). "L'élaboration des politiques en matière d'environnement". Commission de la réforme du droit du Canada, 124 p.
- SCHWASS, R.D. (1985). "Public information and public participation in water resources policy". Inquiry on Federal Water Policy, Research Paper No 10.
- SHARMA, N.C., J.E. KILVIN et F.C. FLIEGEL (1975). "Environmental pollution: Is there enough public concern to lead to action?". Environment and Behavior, 7: 455-471.
- SHNEIDMAN, E. (1969). "Logic content analysis: An explication of styles of concluding". In: G. Gerbner et al. [eds.], The analysis of communication content. Wiley, New York.
- SHNEIDMAN, E. (1963). "Plan II. The logic of politics". In: L. Arons et M.A. May [eds.], Television and human behavior. Appleton-Century Crofts, New York.

- SIMON, H.A. (1976). "Administrative behavior: A study of decision making processes in administrative organization". 3e edition, Free Press, New York.
- SIMON, R.J. (1971). "Public attitudes toward population and pollution". Public Opinion Quarterly, 35: 93-99.
- SLOVIC, P. (1972). "From Shakespeare to Simon: Speculation and some evidence about man's ability to process information. Conférence présentée au symposium intitulé "Multi-attribute preference theory and its application". XIX International Meeting of the Institute of Management Sciences, Houston, Texas, April 5.
- SOUS-COMITÉ SUR LES PLUIES ACIDES (1984). "Time lost". Report of the Sub-committee on Acid Rain of the Standing Committee on Fisheries and Forestry. House of Commons, Canada.
- STOETZEL, J. et A. GIRARD (1973). "Les sondages d'opinion publique". Presses universitaires de France, 238 p.
- STRASSEN, G.H. (1972). "Individual preference versus role constraint in policy making: Senatorial response to secretaries acheson and dulles". World Politics, 25: 96-119.
- STUPAK, R. (1971). "Dean rusk on international relations: An analysis of his philosophical perceptions". Australian Outlook, 25: 13-28.
- TOGNACCI, L.N., R.H. WEIGEL, M.F. WIDEEN et D.T.A. VERNON (1972). "Environmental quality: How universal is public concern?". Environment and Behavior, 4: 73-87.
- TOLMAN, E.C. (1948). "Cognitive maps in rats and men". Psychological Review, 55: 189-208.
- TREMBLAY, K.R. et R.E. DUNLAP (1978). "Rural urban residence and concern with environmental quality: A replication and extension". Rural Sociology, 43: 474-491.

VAILLANCOURT, J.G. (1981). "Évolution, diversité et spécificité des associations écologiques québécoises: de la contre-culture et du conversationnisme à l'environnementalisme et à l'écossocialisme". Sociologie et Société, 13: 81-99.

VAN LIERE, K.D. et R.E. DUNLAP (1980). "The social bases of environmental concern: A review of hypotheses, explanations and empirical evidence". Public Opinion Quarterly, ??: 181-197.

WEBB, K. et H.P. HATRY (1973). "Obtaining citizen feedback". The Urban Institute, 105 p.

WILENSKY, H.L. (1967). "Organizational intelligence: Knowledge and policy in government and industry". Basic Books Inc., Pub., New York, 226 p.

ZINNES, D.A. (1966). "A comparison of hostile behavior of decision makers in simulated and historical data". World Politics, 18: 474-502.

ANNEXE

OPINION PUBLIQUE ET COMPORTEMENT ÉLECTORALISTE :
ANALYSE DU TRAITEMENT PAR LA PRESSE ÉCRITE DU PROBLÈME
DES PLUIES ACIDES

Vincent Boucher
Delphine Cosme

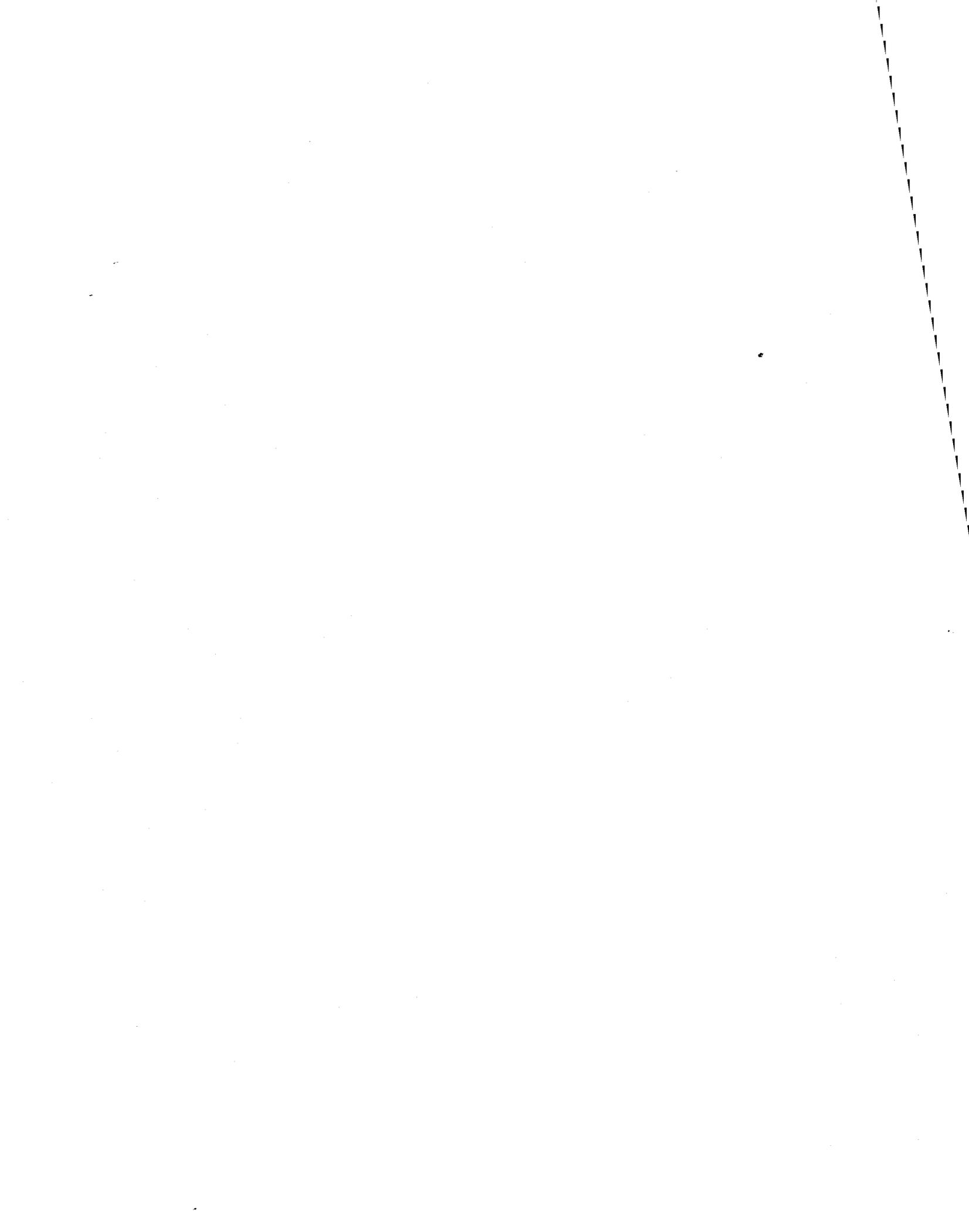


TABLE DES MATIÈRES

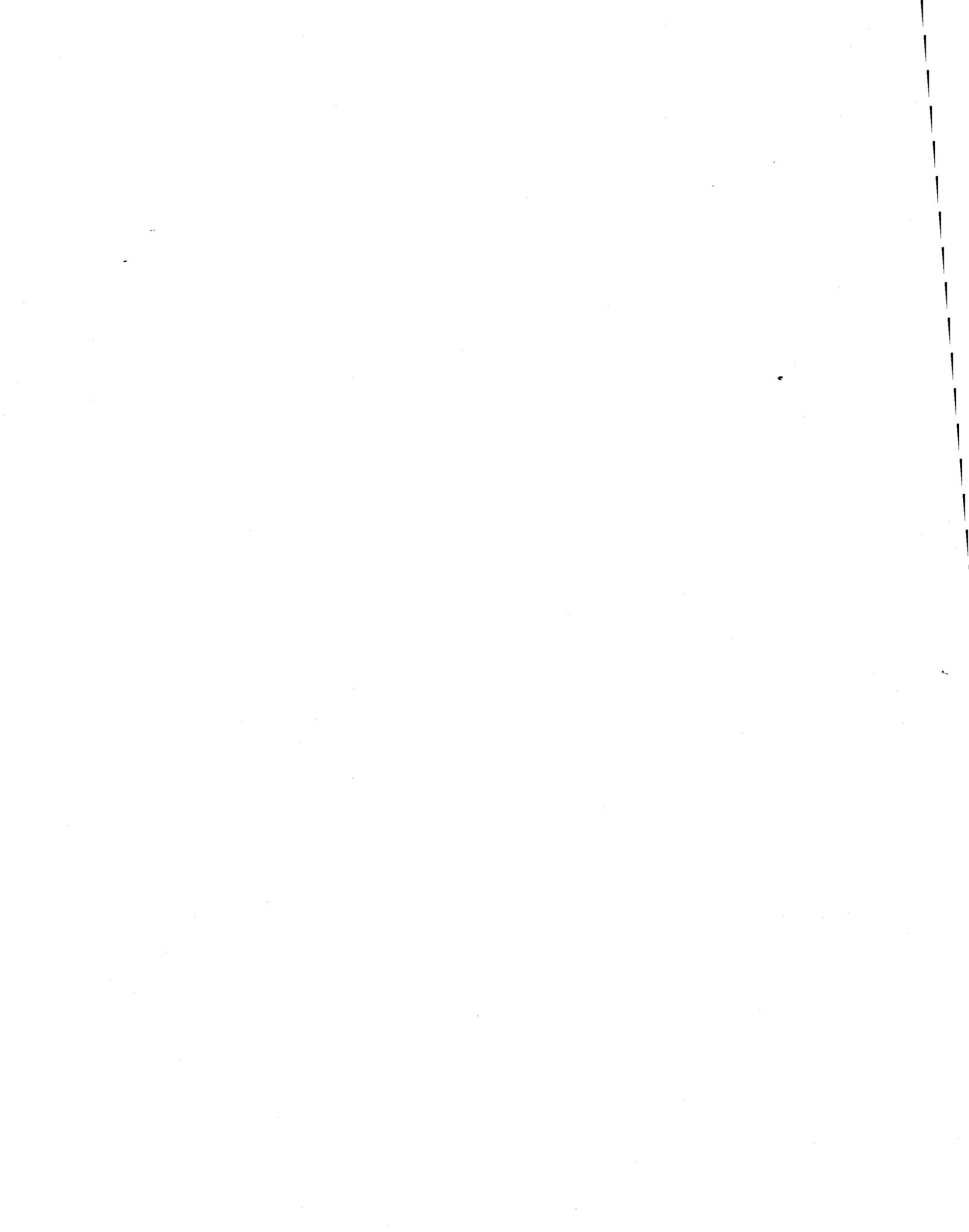
	Page
Liste des tableaux	iii
Introduction	1
1. Choix des paramètres d'étude et méthodologie d'analyse	2
2. Analyse et interprétation des résultats	8
2.1 Données sur les variables cognitives selon les sources	9
2.2 Étude du caractère favorable au gouvernement	20
2.3 Analyse du niveau de complexité des articles	24
2.4 Analyse de la grosseur du titre	30
2.5 Analyse de paramètres combinés	33
Conclusion	45

LISTE DES TABLEAUX

		Page
TABLEAU 1	Nombre d'articles et de quotidiens par variable cognitive	10
TABLEAU 2	Nombre d'articles appartenant à plus d'une variable ...	11
TABLEAU 3	Nombre d'articles de journaux couverts par plus d'une variable par paire de variables	12
TABLEAU 4	Graphe des liaisons inter-variables (articles couverts par plus d'une variable) et leur importance numérique .	13
TABLEAU 5	Distribution des variables cognitives en fonction des quotidiens	15
TABLEAU 6	Distribution des variables en fonction des quotidiens .	16
TABLEAU 7	Distribution de fréquence des articles de presse sur les pluies acides en fonction du temps	17
TABLEAU 8	Distribution des articles sur les pluies acides dans le temps par variables et par journal pour 1985	18
TABLEAU 9	Distribution de fréquence des articles par principale variable cognitive en fonction du temps	21
TABLEAU 10	Nombre d'articles favorables au gouvernement	23
TABLEAU 11	Nombre d'articles favorables au gouvernement en fonction des quotidiens	25

	Page
TABLEAU 12	Niveau de complexité des articles par variable cognitive 26
TABLEAU 13	Articles de journaux à faible niveau de complexité par quotidien et par variable cognitive 27
TABLEAU 14	Articles de journaux à fort niveau de complexité par quotidien et par variable cognitive 28
TABLEAU 15	Grosseur relative des titres pour l'ensemble des articles de presse par variable cognitive 30
TABLEAU 16	Grosseur des titres des articles pour chacune des variables cognitives 31
TABLEAU 17.1	Analyse combinée du caractère favorable au gouvernement et du niveau de complexité selon leurs différentes combinaisons possibles (données brutes) 33
TABLEAU 17.2	Analyse combinée du caractère favorable au gouvernement et du niveau de complexité selon leurs différentes combinaisons possibles (en pourcentage) 34
TABLEAU 17.3	Analyse combinée du caractère favorable au gouvernement et du niveau de complexité selon leurs différentes combinaisons possibles par variable (en pourcentage) .. 35
TABLEAU 18.1	Analyse combinée du caractère favorable au gouvernement et de la grosseur du titre selon leurs différentes combinaisons possibles (données brutes) 37
TABLEAU 18.2	Analyse combinée du caractère favorable au gouvernement et de la grosseur du titre selon leurs différentes combinaisons possibles (en pourcentage) 38

TABLEAU 18.3	Analyse combinée du caractère favorable au gouvernement et de la grosseur du titre selon leurs différentes combinaisons possibles par variable (en pourcentage) ..	39
TABLEAU 19.1	Analyse combinée de la complexité des articles et de la grosseur du titre selon leurs différentes combinaisons possibles (données brutes)	41
TABLEAU 19.2	Analyse combinée de la complexité des articles et de la grosseur du titre selon leurs différentes combinaisons possibles (en pourcentage)	42
TABLEAU 19.3	Analyse combinée de la complexité des articles et de la grosseur du titre selon leurs différentes combinaisons possibles par variable (en pourcentage)	43



INTRODUCTION

Il a été avancé au cours de cette étude que les données de l'opinion publique à propos des grands enjeux du contrôle des pluies acides pouvaient s'avérer d'une certaine utilité aux décisionnaires pour la conception des politiques publiques. Une telle connaissance est susceptible en effet d'aider à orienter l'action politique en fonction de l'intérêt général et des préoccupations électoralistes du décisionnaire, c'est-à-dire vers une meilleure adéquation entre l'action politique et l'opinion publique par rapport à un problème de société.

Mais il se trouve que tous les éléments informationnels véhiculés dans le public portant sur divers sujets n'ont pas la même importance. Ainsi, les citoyens peuvent avoir des vues précises à propos d'un problème précis pouvant les affecter, mais la tendance ou la comptabilité de leurs opinions avec la position du parti au pouvoir ne lui sont pas très utiles dans la recherche du maintien du soutien populaire si ce problème revêt une importance minimale au niveau du traitement public dont il fait l'objet.

On peut donc postuler que le comportement électoraliste sera d'autant plus accentué qu'un sujet est fréquemment évoqué publiquement et, deuxièmement, qu'un débat existe autour de cette question. En effet, un débat à propos d'un problème se traduit par l'existence de courants publics divergents et l'on sait que l'opinion sera alors à la remorque de la tournure des événements et de la stratégie des divers intervenants impliqués (leaders d'opinion, groupes d'intérêt, opposition parlementaire, etc...).

Devant l'importance d'une telle question et le danger pour le gouvernement de se retrouver dans l'embarras (par l'inadéquation de son action ou encore par son inaction), la connaissance des sujets débattus publiquement et de l'orientation favorable ou défavorable qu'en font les médias peut être très utile aux décisionnaires politiques au niveau de leurs préoccupations électoralistes. Aussi, nous nous sommes donc livrés à une analyse sommaire de données empiriques à propos du traitement public de la question des précipitations acides. Cette analyse, qui porte sur des articles de journaux sur le sujet, poursuit deux objectifs:

- 1- Déterminer quels aspects du problèmes des pluies acides ont été, pour une période donnée, les plus discutés publiquement, donc le plus à la source de débats.
- 2- Etre en mesure d'évaluer l'impact, auprès de la population, des aspects défavorables au gouvernement des différentes facettes du problème des pluies acides à l'aide de paramètres tels que le niveau de compréhension des articles de journaux et la lisibilité des titres.

1. Choix des paramètres d'étude et de méthodologie d'analyse

Les données de l'analyse consistant en un échantillon d'articles de journaux formé exclusivement de quotidiens, portant sur les pluies acides. Ces articles, puisés dans la revue de presse canadienne et québécoise du ministère de l'Environnement du Québec, proviennent de six grands quotidiens: LE SOLEIL, de Québec, LA PRESSE et LE DEVOIR de Montréal, LE DROIT et THE CITIZEN d'Ottawa et THE TORONTO STAR. Nous avons éliminé les journaux locaux à plus faible tirage car ils sont susceptibles de recenser des événements n'ayant pas l'objet d'une diffusion à l'échelle nationale et devraient donc avoir moins d'influence sur l'opinion. Il a été décidé de dépouiller les articles de l'année 1985. A cette période, la politique canadienne et québécoise en matière de pluies acides a eu le temps de se développer et de produire un certain nombre de gestes concrets. De plus, les principaux sondages d'opinion sur les pluies acides s'étendent de 1980 à 1985. Au cours de ces cinq années beaucoup de données d'opinion ont par conséquent été recueillies à propos des différents enjeux du contrôle des émissions acidogènes. L'éventail des divers enjeux contenus dans ces sondages n'est d'ailleurs pas sans intérêt pour notre analyse puisque celle-ci s'articule autour de grands domaines d'intérêts conceptuellement connexes à ceux des sondages d'opinion. En effet, les domaines retenus pour l'analyse consistent en les cognitives du graphe cognitif du chapitre 4. Les variables cognitives ont été préférées aux autres types de variables notamment parce qu'elles constituent les aspects les plus concrets reliés au problème des pluies acides plutôt que des extrapolations qu'on peut en tirer.

Pour faciliter l'analyse, les 15 variables cognitives furent regroupées de la façon suivante, quelques-unes ayant été laissées de côté en raison de leur plus faible importance présumée dans la presse écrite:

VARIABLES COGNITIVES ORIGINALES
ABRÉGÉES

VARIABLES COGNITIVES RETENUS

C1: coûts des mesures	T1: coûts des mesures
C2: coûts privés des mesures	
C3: coûts publics des mesures	
C4: rapport coût public/coût privés	
C5: bénéfices des mesures	T2: bénéfices des mesures
C6: bénéfices privés des mesures	
C7: bénéfices publics des mesures	
C8: rapport bénéfices privés/ publics	
C9: désaccords entre gouvernements	T3: désaccords entre gouvernements
C10: désaccords gouvernement/citoyens	T4: désaccords gouv/citoyens
C11: désaccords industries/gouvernement	T5: dés. industries/gouvernements
C12: désaccords Etats-Unis/Canada	T6: désaccords E.-U./Canada
C13: avance technologique Etats-Unis	T7: avance techno. E.-U.
C14: avance technologique Canada	T8: avance techno. Canada
C15: rapport de l'aide fédér./provinc.	

L'outil technique de travail retenu fut l'analyse de contenu. Une grille d'analyse a été conçue en fonction des deux objectifs de l'étude cités plus haut. Cette grille comprend les catégories suivantes:

1. Nom et numéro de la variable cognitive;
2. Titre de l'article;
3. Contenu du premier et du deuxième paragraphe de l'article;
4. Caractère favorable au gouvernement (+,0,-);
5. Niveau de complexité de l'article (+,-);
6. Degré de visibilité de l'article:
 - titre (petit, gros)
 - localisation dans le journal (numéro de la page)
7. Sources:
 - localisation dans la presse
 - nom dates et pages du journal.

Tel que mentionné, les données empiriques visées par l'analyse consistent exclusivement en des articles de journaux. Mais, il y a lieu de se demander si l'opinion publique est fidèlement représentée dans les médias. En fait, il semble que les journaux puissent être capables de mouler et orienter les débats publics et, de ce fait, l'opinion. En cela, une enquête pan-canadienne menée par le COMMUNICATIONS RESEARCH CENTER (Kubas 1980)(1) a révélé que:

- plus de la moitié des Canadiens se disent attachés aux quotidiens et admettent qu'ils jouent un rôle important dans la vie de tous les jours;
- une minorité de Canadiens seulement ne lisent pas de quotidiens écrits;
- seuls les bulletins de nouvelles télévisés dépassent les quotidiens quant au nombre de gens qu'ils atteignent;
- dans l'ensemble, les Canadiens se disent satisfaits de la couverture des événements par les quotidiens, même si nombre d'entre eux préfèrent lire plus d'un quotidien pour avoir une version fiable des faits et s'alignent contre le sensationnalisme;

(1) Les références citées dans l'annexe se retrouvent dans la bibliographie à la fin du dernier chapitre du rapport.

- les grands quotidiens appartenant à une chaîne sont ceux suscitant le plus d'intérêt chez la population canadienne.

Ces données renseignent sur l'importance et la satisfaction qu'ont les Canadiens des quotidiens. Au niveau de l'influence mutuelle entre les journaux et le public, la littérature ne contient que peu de choses à ce sujet. Malgré tout, une étude menée sur une période d'environ 20 ans auprès de la population canadienne par Fletcher et Drummond (1979) a révélé que les manchettes de journaux et l'image donnée du Parlement fédéral par exemple influençaient l'opinion publique.

L'étude de l'utilité des données de l'opinion publique pour les décideurs publics amène également à s'interroger sur l'impact des journaux au sujet de la conduite des activités gouvernementales.

Or, d'après Fletcher (1980) l'influence des médias auprès des gouvernements n'est pas évidente ni clairement établie. En fait, on peut en retenir les points suivants:

- les journaux constituent indiscutablement la source première d'information des décideurs politiques. Au Canada, c'est incontestablement du GLOBE AND MAIL dont ceux-ci s'inspirent le plus. Dans le milieu francophone, c'est au DEVOIR que revient ce privilège;
- en ce qui a trait à l'ensemble du processus de réalisation des politiques publiques, le rôle des journaux est minime. Par contre, sur les questions susceptibles d'affecter directement les citoyens, il est prouvé que la presse écrite a un rôle à jouer dans la mise en place de l'ordre du jour (agenda - setting) du gouvernement. Il en est de même pour l'établissement des priorités par le gouvernement;
- les éditoriaux et les chroniques des quotidiens ont une influence certaine sur les décideurs au niveau politique particulièrement au niveau local.

L'examen de la grille d'analyse présentée plus haut révèle tout d'abord la présence de la catégorie "variable cognitive" avec le numéro correspondant (T1 à T7). Il faut dire que les articles sont classés avant tout par variable cognitive et non suivant quelque autre critère. Les paramètres "titre", "contenu", "niveau de complexité de l'article" et "visibilité de l'article" relèvent tous du domaine et de la pratique journalistique et visent à mesurer l'impact des articles de journaux.

Dans le cadre de la présente analyse, le titre de chaque article doit être noté de façon à bien faire ressortir la caractérisation selon l'une ou l'autre variable cognitive et à avoir un résumé de la substance de l'article. Toutefois, des consultations auprès de quelques spécialistes en communication nous ont appris que le titre d'un article n'est pas suffisant à lui seul si on désire avoir un résumé fidèle de l'article et que pour le cas des articles rapportant une nouvelle officielle, le premier et parfois le second paragraphes pouvant s'avérer un bon complément au titre, au niveau du résumé de l'article.

Le niveau de complexité de l'article est une notion à propos de laquelle notre revue de littérature n'a rien trouvé. Aussi, bien qu'il existe sans doute plusieurs niveaux de complexité différents d'un article à l'autre, nous nous en sommes tenus à une distinction binaire, soit: "+" pour les articles à niveau de complexité élevé et "-" pour ceux peu complexes. Nous avons établi que les articles simples consistent en les articles rapportant un fait ou un dire officiel de la part d'un acteur donné ou encore un événement relaté et dont l'essentiel du contenu est résumé dans le premier ou le deuxième paragraphe du texte. Les articles qui fournissaient de l'information nouvelle au delà du second paragraphe, ainsi que les éditoriaux, dossiers et chroniques journalistiques ont été considérés comme étant complexes.

Nous supposerons, avec réserve, que les articles moins complexes sont lus et assimilés par plus de gens, donc qu'ils génèrent un plus gros impact sur l'opinion que les articles complexes.

Les dimensions relatives "au degré de visibilité de l'article" (cf. grille d'analyse) sont la grosseur du titre et la localisation dans le journal. D'après une étude menée par McCombs et Mauro (1977), il appert que la page du journal où se trouve un article et la grandeur de l'espace qu'il occupe sont dans l'ordre d'importance les deux facteurs qui déterminent le nombre de lecteurs par rapport à d'autres facteurs tels que le sujet ou la source de l'article par exemple. Ainsi, si un article est localisé en première page et qu'il occupe beaucoup d'espace, il sera lu par un très grand nombre de personnes. Notre analyse ne s'est pas penchée sur l'espace occupé par les articles mais nous avons distingué les petits titres qui sont ceux écrits en petites lettres. Les titres moyens sont généralement présentés en caractères gras et plus gros. Enfin, les gros titres comportent les lettres plus grosses et plus larges et occupent un large espace. Nous avons remarqué une bonne corrélation entre la grosseur du titre et l'espace occupé par les articles.

Ce n'est qu'au moment d'entreprendre le dépouillement des articles que nous nous sommes aperçus que la revue de presse utilisée pour l'analyse ne mentionnait pas le numéro de page qui localiserait l'article dans le journal. Par contre, il a été possible de se rendre compte que la très grande majorité des articles n'étaient pas en première page des quotidiens recensés.

L'analyse du caractère favorable au gouvernement consiste à estimer ou prédire quel sera le jugement populaire à propos de l'action gouvernementale pour chacun des articles. S'appuyant sur les résultats des sondages présentés au chapitre trois, nous avons déduit que les articles défavorables au gouvernement consistent par exemple en les situations suivantes:

- les articles dénonçant les effets négatifs des pluies acides sans qu'il soit question du gouvernement ou encore lorsque l'inaction ou l'hésitation gouvernementale est mentionnée;
- les articles ayant pour objet directement l'inaction ou l'hésitation gouvernementale en matière de mesures de contrôle des émissions acidogènes.

Les articles favorables au gouvernement consistent généralement en les scénarios suivants:

- les articles faisant état directement ou indirectement l'intervention (ou l'intention d'intervenir) du gouvernement pour pallier au problème des pluies acides, même lorsque des coûts sont évoqués.
- les articles mettant en relief les obstacles du gouvernement canadien causés par l'inaction des américains en matière de lutte contre les pluies acides.

Notons enfin que dans le cas où un article contient à la fois des éléments pour et contre le gouvernement où il est donc difficile de juger le caractère favorable aux autorités, il fut convenu de choisir l'option "0", soit ni "+" ni "-".

En bref, l'analyse des articles sur les pluies acides vise à fournir des éléments indicatifs de la mesure de l'impact sur la population canadienne, des débats entourant les domaines d'actualités reliés au problème des précipitations acides. Par exemple, il serait extrêmement révélateur de savoir que pour la variable "Coût des mesures", les articles afférents sont majoritairement peu complexes, favorables au gouvernement pour la plupart et presque tous dotés de gros titres. Dans un tel cas, l'impact sur la population serait très élevé dans le sens où une divergence prévaudrait entre le gouvernement et la population. Par conséquent, en vertu de l'hypothèse du comportement électoraliste, il y aurait pour les décisionnaires politiques, beaucoup d'ajustements à apporter pour faire que la position gouvernementale et les vues populaires en ce qui concerne les "coûts des mesures", puissent être alignées.

2. Analyse et interprétation des résultats

L'analyse des données recueillies à l'aide de la grille proposée tentera de mesurer le caractère favorable, le niveau de complexité et la grosseur des titres des articles sur les pluies acides pour les différentes

variables cognitives. Les résultats trouvés pour ces trois paramètres seront mis en relation avec les quotidiens analysés, le moment au cours de la période étudiée, en plus d'être examinés lorsque combinés entre eux.

2.1 Données sur les variables cognitives selon les sources

Les résultats du dépouillement montrent tout d'abord que 42,9% des articles traitent des rapports Reagan-Mulroney, à savoir que la variable T6 est la plus fréquemment évoquée par la presse écrite. Par ailleurs, le sujet le moins mentionné, inexistant en l'occurrence, est celui des bénéfices des mesures (Tableau 1).

On constate que 56 articles sur 205 de la presse écrite se classent dans plus d'une variable cognitive. A cet effet, le Tableau 2 donne leur répartition suivant les 9 variables. On peut y remarquer que les articles couverts par plus d'une variable ont rapport aux désaccords canado-américains et aux coûts de mesures. De surcroit, on apprend, par le biais du Tableau 3, qu'aucun des articles excédant le cadre d'une variable n'en couvre plus de deux. Le tableau met en relief le nombre d'articles pour tous les recouvrements de variables rencontrés dans l'analyse. La situation de recouplement dominante consiste en les articles traitant à la fois des coûts des mesures et des désaccords entre Canadiens et Américains (variables T1 et T6). Les données du Tableau 3 sont traduites dans un graphe illustrant l'intensité des recouvrements entre variables. La prédominance des liens entre les variables T1 et T6 y apparaît très clairement (Tableau 4).

Signalons que les trois articles classés sous la variable TX traitent de questions débordant le cadre des variables cognitives de départ et méritent un regroupement à part. Ces articles consistent premièrement en la tenue d'un symposium au cours duquel il fut dit qu'une soupe chimique menaçait l'amérique du nord en plus des pluies acides; deuxièmement, il fut question des effets négatifs au Canada des précipitations acides provenant de l'URSS; enfin, un article affirmait que les scientifiques devraient accorder de l'importance à d'autres sources de pollution que les pluies acides.

Tableau 1 NOMBRE D'ARTICLES ET DE QUOTIDIENS PAR VARIABLE COGNITIVE

VARIABLES	NOMBRE D'ARTICLES		NOMBRE DE QUOTIDIENS DIFFÉRENTS
Coût des mesures (T1)	17	8,3%	4
Bénéf. des mesures (T2)	0	0,0%	0
Désaccord entre gouv (T3)	23	11,2%	5
Désaccord gouv/citoyen (T4)	30	14,6%	4
Désaccord gouv/indust (T5)	16	7,8%	4
Désaccord E.U./Canada (T6)	88	42,9%	6
Dévelop. tech. E.U. (T7)	9	4,4%	4
Dévelop. tech. Canada (T8)	9	4,4%	4
Divers (Tx)	3	1,5%	2
TOTAL	205	100,0%	33

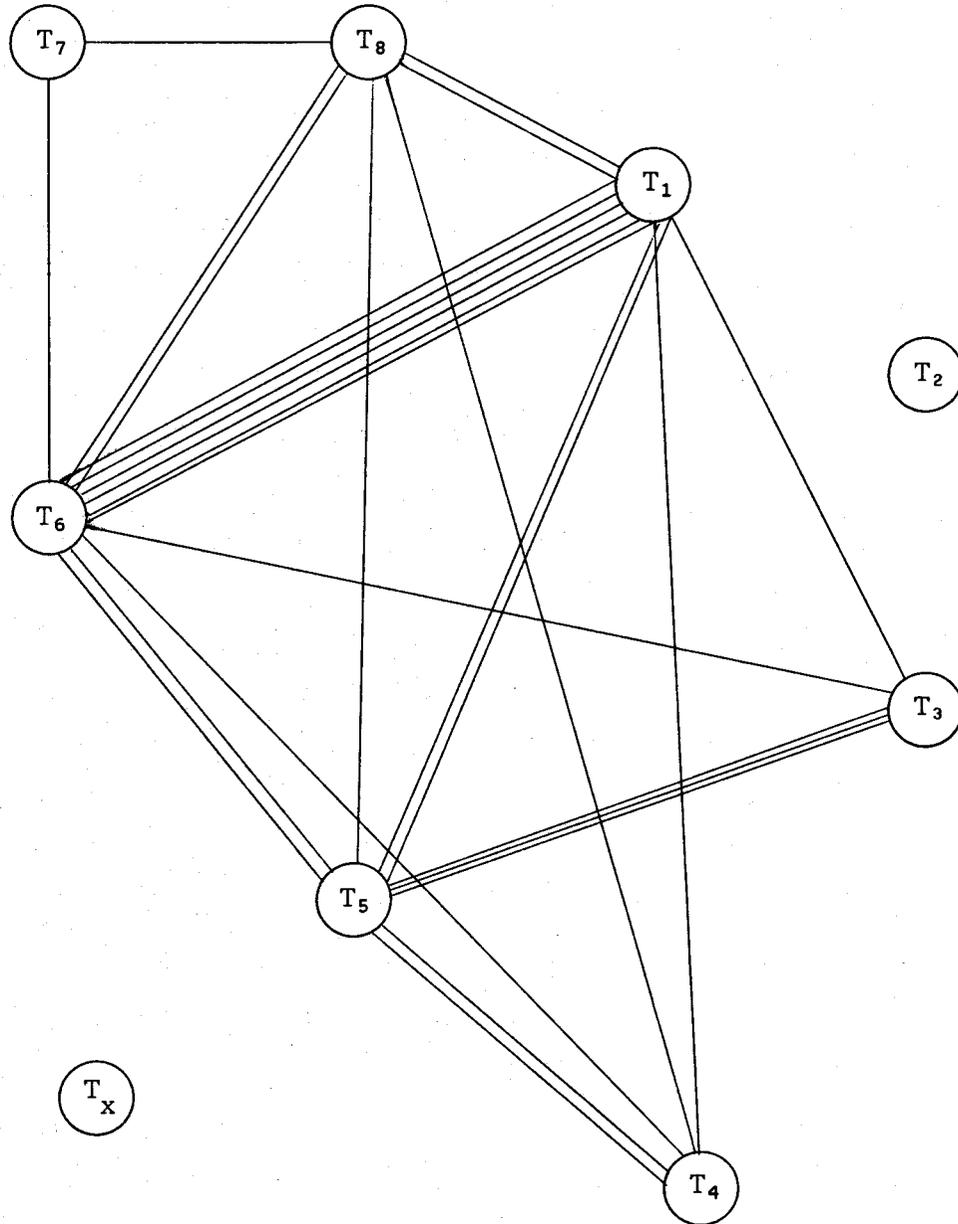
Tableau 2 NOMBRE D'ARTICLES APPARTENANT A PLUS D'UNE VARIABLE

VARIABLES	NOMBRE D'ARTICLES	%
Coût des mesures (T1)	12	21,4%
Bénéf. des mesures (T2)	0	0,0%
Désaccord entre gouv (T3)	6	10,7%
Désaccord gouv/citoyen (T4)	6	10,7%
Désaccord gouv/indust (T5)	9	16,1%
Désaccord E.U./Canada (T6)	15	26,8%
Dévelop. tech. E.U. (T7)	2	3,6%
Dévelop. tech. Canada (T8)	6	10,7%
Divers (Tx)	0	0,0%
TOTAL	56	100,0%

Tableau 3 NOMBRE D'ARTICLES DE JOURNAUX COUVERTS PAR PLUS D'UNE VARIABLE
PAR PAIRE DE VARIABLES

PAIRE DE VARIABLES	NOMBRE D'ARTICLES	%
T1,T3	1	4,2%
T1,T4	1	4,2%
T1,T5	2	8,3%
T1,T6	6	25,0%
T1,T8	2	8,3%
T3,T5	3	12,5%
T3,T6	1	4,2%
T4,T5	2	8,3%
T4,T6	1	4,2%
T4,T8	1	4,2%
T5,T6	2	8,3%
T5,T8	1	4,2%
T6,T7	1	4,2%
T6,T8	2	8,3%
T7,T8	1	4,2%
TOTAL	27	100,0%

Tableau 4 Graphe des liaisons inter-variables (articles couverts par plus d'une variable) et leur importance numérique (cf. tableau précédent)



Les six quotidiens analysés traitent chacun du problème des pluies acides, mais c'est Le Soleil qui a le plus publié d'articles à ce sujet, sa part représentant 31.7%. A l'opposé, The Toronto Star semble se préoccuper le moins du phénomène avec 0,5% de tous les articles seulement (Tableau 5).

Si l'on interprète la distribution des variables en fonction des quotidiens, tous parlent en priorité du conflit canado-américain. Le deuxième sujet abordé en ordre d'importance porte sur les désaccords gouvernement-citoyens, ce pour tous les journaux sauf The Citizen et The Toronto Star qui ne l'évoquent pas du tout. Le Devoir s'oriente quant à lui plutôt du côté des accords inter-gouvernementaux.

Le Tableau 6 explicite la répartition de la presse en fonction des variables cognitives. Il en résulte que les investissements, les désaccords entre les gouvernements fédéral et provinciaux et les dissensions Etats-Unis-Canada sont traités essentiellement par Le Soleil, tandis que La Presse se spécialise dans la question des litiges gouvernement-citoyens et gouvernement-industrie ainsi que dans le développement technologique. Quant au Devoir, il s'oriente vers des matières plus diverses. Il est par ailleurs ex aequo avec La Presse pour ce qui concerne le développement technologique des USA. The Citizen et The Toronto Star ferment la marche pour toutes les variables en n'évoquant peu ou pas les domaines cognitifs établis au départ.

La fréquence dans le temps des articles est clairement visualisée au Tableau 7. On y distingue trois périodes: une, en mars-avril, qui correspond au sommet Reagan-Mulroney à Québec; une autre, en septembre, réfère à la tenue du symposium sur les précipitations acides à Meach Lake près de Toronto. Quant au pic de la mi-janvier début février, il traduit l'adoption de la Loi réglementant les émissions acidogènes. Il existe par ailleurs des périodes creuses en juin, juillet, août, octobre, novembre et décembre (cf. Tableaux 7 et 8).

Lorsqu'on différencie les journaux en fonction du temps et des variables on découvre que certains quotidiens couvrent un évènement plus longtemps que d'autres. Par exemple, pour la variable T3, (désaccords entre

TABEAU 5 DISTRIBUTION DES VARIABLES COGNITIVES EN FONCTION DES QUOTIDIENS

VARIABLES	LE SOLEIL		LA PRESSE		LE DEVOIR		LE DROIT		THE CITIZEN		THE TORONTO STAR	
Coût des mesures (T1)	6	9,2%	5	8,6%	2	4,3%	4	12,5%	0	0,0%	0	0,0%
Bénéf. des mesures (T2)	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Désaccord entre gouv (T3)	9	13,8%	4	6,9%	6	12,8%	3	9,4%	1	50,0%	0	valeur
Désaccord gouv/citoyen (T4)	10	15,4%	9	15,4%	5	10,6%	6	18,8%	0	0,0%	0	0,0%
Désaccord gouv/indust (T5)	4	6,2%	6	10,3%	5	10,6%	1	3,1%	0	0,0%	0	0,0%
Désaccord E.U./Canada (T6)	28	43,1%	22	37,9%	23	48,9%	13	40,6%	1	50,0%	1	100,0%
Dévelop. tech. E.U. (T7)	3	4,6%	3	5,2%	2	4,3%	1	3,1%	0	0,0%	0	0,0%
Dévelop. tech. Canada (T8)	5	7,7%	8	13,8%	2	4,3%	4	12,5%	0	0,0%	0	0,0%
Divers (Tx)	0	0,0%	1	1,7%	2	4,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
TOTAL	65		58		47		32		2		1	
%	31,7%		28,3%		22,9%		15,6%		1,0%		0,5%	

TABLEAU 6 DISTRIBUTION DES VARIABLES EN FONCTION DES QUOTIDIENS

JOURNAL	COUT DES MESURES	BENEFICE DES MESURES	DESACCORD ENTRE GOUV.	DESACCORD GOUV. CITOYEN	DESACCORD GOUV. INDUSTRIE	DESACCORD E.U. CANADA	DEVELOP. TECHNIQUE E.U.	DEVELOP. TECHNIQUE CANADA	DIVERS
LA PRESSE	29,4%	0,0%	17,6%	36,7%	37,5%	25,3%	33,3%	42,1%	33,3%
LE DROIT	23,5%	0,0%	13,0%	20,0%	6,3%	14,9%	11,1%	21,1%	0,0%
LE DEVOIR	11,8%	0,0%	26,1%	16,7%	31,3%	26,4%	22,2%	10,5%	66,7%
LE SOLEIL	35,3%	0,0%	39,1%	26,7%	25,0%	31,0%	33,3%	26,3%	0,0%
THE CITIZEN	0,0%	0,0%	4,3%	0,0%	0,0%	1,1%	0,0%	0,0%	0,0%
THE TORONTO STAR	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,1%	0,0%	0,0%	0,0%

Tableau 7 DISTRIBUTION DE FREQUENCE DES ARTICLES DE PRESSE SUR
LES PLUIES ACIDES EN FONCTION DU TEMPS

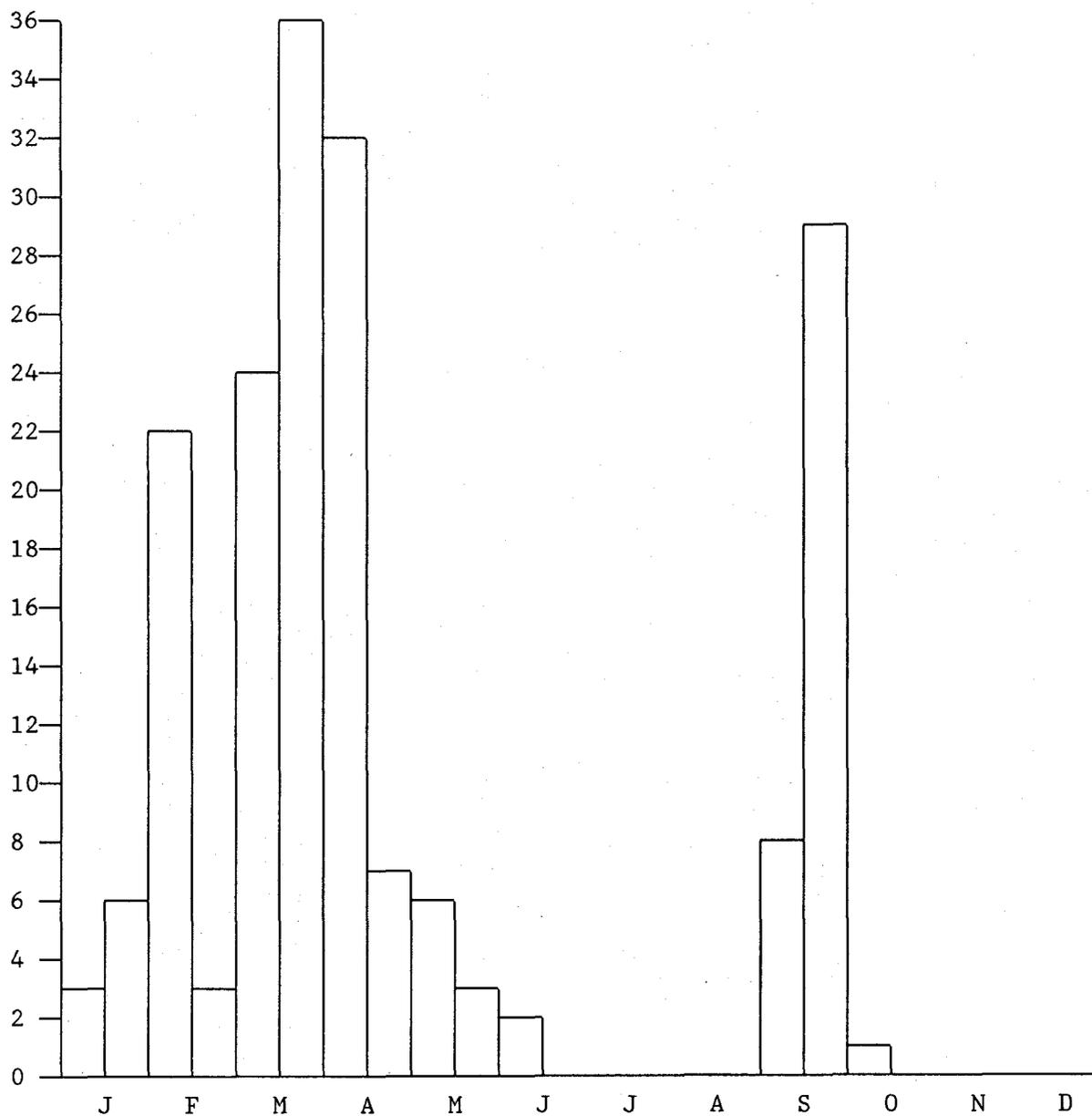


TABLEAU 8 DISTRIBUTION DES ARTICLES SUR LES PLUIES ACIDES DANS LE TEMPS PAR VARIABLE ET PAR JOURNAL POUR 1985.

VARIABLES	LE SOLEIL	LA PRESSE	LE DEVOIR	LE DROIT	THE CITIZEN	THE TORONTO STAR
Coût des mesures (T1)	7/03 8/03 13/04 19/04 21/09	7/02 28/03 13/04 19/09 20/09	12/01 7/03	6/02 7/02 7/02 16/03		
Bénéf. des mesures (T2)						
Désaccord entre gouv (T3)	4/02 6/02 7/03 20/03 22/03 2/04 5/04 6/04 11/05	7/02 16/06 18/06 5/09	22/01 30/01 5/02 2/04 5/04 9/04	2*7/02 27/03	4/04	
Désaccord gouv/citoyen (T4)	5/01 31/01 20/02 17/03 25/04 9/09 18/09 25/09	30/01 6/03 12/03 2*15/03 11/05 21/05 1/06 16/09 24/09	9/02 11/02 2/03 30/05	6/02 18/03 19/03 28/03 2*16/09		
Désaccord gouv/indust (T5)	6/02 9/02 23/04 22/05	9/02 7/03 13/04 15/04 5/09 26/09	9/02 26/02 7/03 5/09 8/10	6/02 6/09		

Tableau 8 DISTRIBUTION DES ARTICLES SUR LES PLUIES ACIDES DANS LE TEMPS PAR VARIABLE ET PAR JOURNAL POUR 1985. (suite)

Désaccord E.U./Canada (T6)	30/01 5/03 7/03 9/03 15/03 16/03 2*17/03 2*18/03 2*19/03 2*25/03 12/04 4*13/04 15/04 20/04 18/06 2*18/09 24/09	5/03 7/03 8/03 14/03 2*15/03 2*18/03 2*19/03 9/04 10/04 11/04 2*12/04 13/04 15/04 19/04 11/09 14/09 17/09 18/09	30/01 2/02 5/02 6/02 26/02 15/03 2*18/03 2*19/03 20/03 21/03 25/03 10/04 12/04 2*13/04 18/09	7/02 16/03 23/03 28/03 8/04 2*13/04 28/05 12/09 14/09 17/09 24/09	4/09	12/04
Dévelop. tech. E.U. (T7)	6/03 23/03 21/09	11/09 18/09 19/09	13/04 24/04	17/09		
Dévelop. tech. Canada (T8)	10/01 4/03 12/04 25/04 8/05	14/03 28/03 12/04 15/04 17/09 2*18/09 24/09	7/03 12/04	1/02 18/09 20/09 21/09		
Divers (Tx)		21/09	18/09 23/09			

gouvernements), Le Soleil en parlera du mois de février au mois de mai, tandis que pour La Presse, bien que plus rares, des articles seront édités en janvier, juin et septembre. En revanche, Le Devoir s'en tient à janvier, février et avril. Le Droit, peu intéressé par le problème semble-t-il, ne dépassera pas mars et The Citizen n'évoquera la question qu'en avril. Enfin, The Toronto Star n'en parle même pas de toute l'année (Tableau 9).

La fréquence des articles par variable recouvre le même schéma que le précédent graphe avec un premier pic d'articles en début d'année jusqu'en mai et un deuxième pic en septembre.

Il existe un phénomène remarquable pour la variable T6 (désaccords Etats-Unis-Canada), à savoir que les mois de mars et avril se détachent très largement des autres, si l'on compare les différents graphes.

La variable T4 (désaccords gouvernement-citoyens) semble être la plus fréquemment évoquée, ce de manière quasi-constante dans le temps. Quant à Tx (divers), elle n'a qu'un seul pic, soit en septembre.

2.2 Étude du caractère favorable au gouvernement (Tableau 10)

Le caractère favorable au gouvernement est exprimé au Tableau 10. En fait, 50,5% des articles sont plutôt défavorables au gouvernement alors que 4,9% sont pour ainsi dire "indifférents" face à celui-ci.

En analysant le tout par variable, force est de constater qu'il y a autant d'articles favorables et défavorables au gouvernement en T1 et T6: par contre, il y a un net déséquilibre en faveur du gouvernement dans deux cas, soit pour les variables T5 (désaccords gouvernement-industrie) et TX (divers). Dans tous les autres cas, c'est le caractère défavorable qui est maître.

De plus, l'indifférence des articles est en dernière position sauf pour TX où c'est plutôt le caractère défavorable qui fait défaut.

TABLEAU 9 DISTRIBUTION DE FREQUENCE DES ARTICLES PAR PRINCIPALE VARIABLE COGNITIVE EN FONCTION DU TEMPS

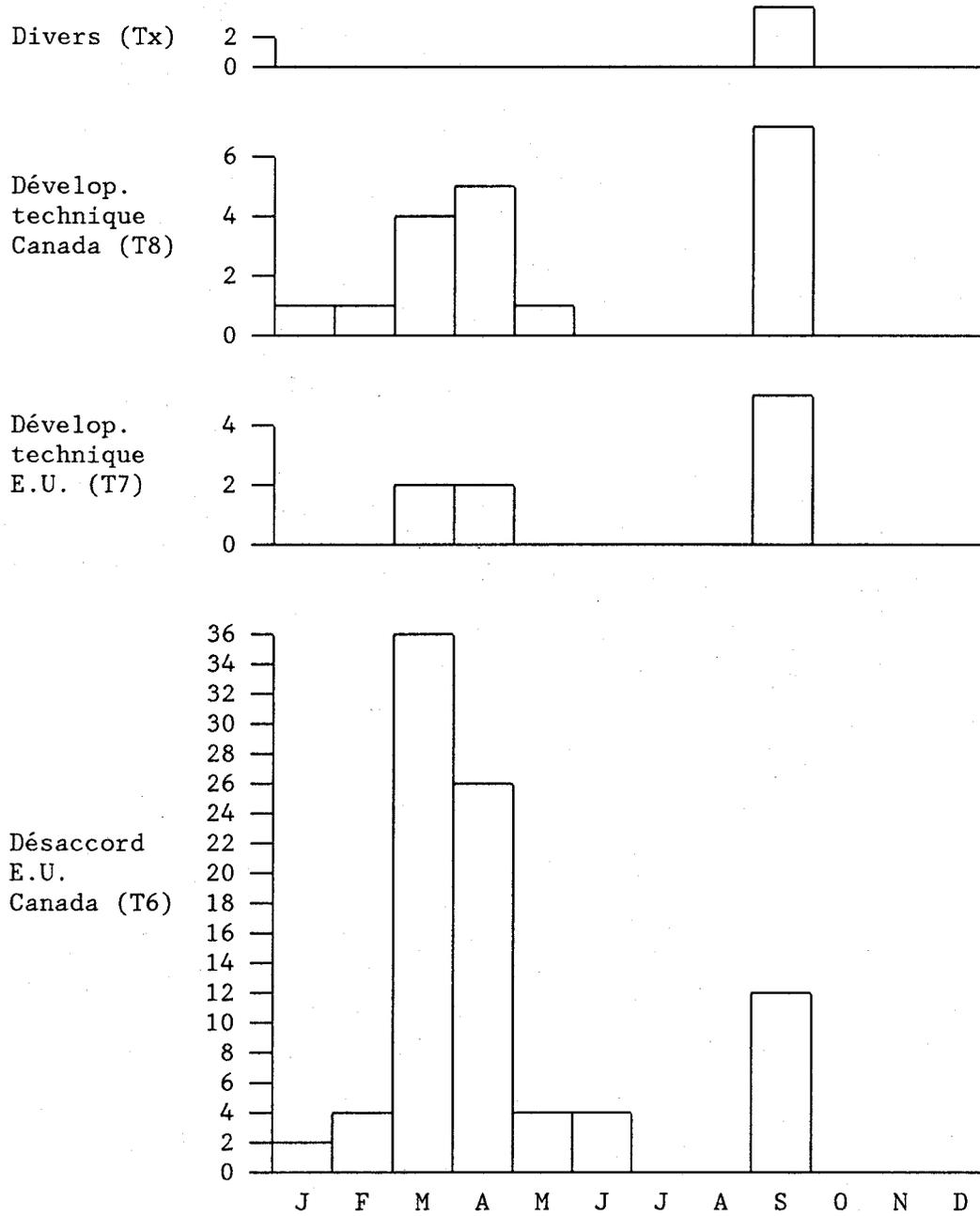


TABLEAU 9 DISTRIBUTION DE FREQUENCE DES ARTICLES PAR PRINCIPALE VARIABLE COGNITIVE EN FONCTION DU TEMPS (suite)

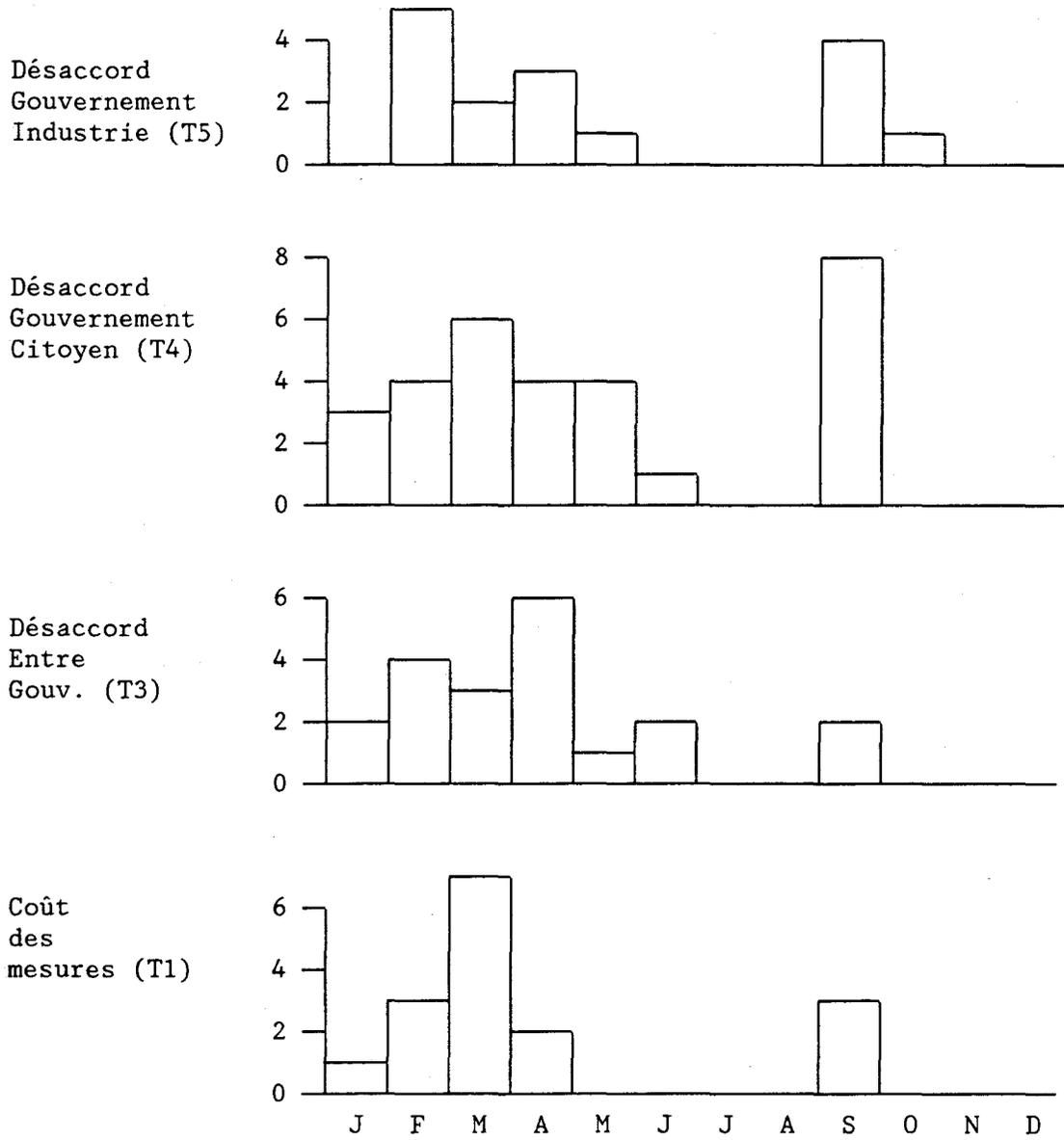


TABLEAU 10 NOMBRE D'ARTICLES FAVORABLES AU GOUVERNEMENT

VARIABLES	-		0		+		TOTAL
	NOMBRE D'ARTICLES	%	NOMBRE D'ARTICLES	%	NOMBRE D'ARTICLES	%	
Coût des mesures (T1)	8	47,1%	0	0,0%	9	52,9%	17
Bénéf. des mesures (T2)	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0
Désaccord entre gouv (T3)	7	30,4%	1	4,3%	15	65,2%	23
Désaccord gouv/citoyen (T4)	19	63,3%	0	0,0%	11	36,7%	30
Désaccord gouv/indust (T5)	6	37,5%	1	6,3%	9	56,3%	16
Désaccord E.U./Canada (T6)	40	46,0%	7	8,0%	40	46,0%	87
Dévelop. tech. E.U. (T7)	7	77,8%	0	0,0%	2	22,2%	9
Dévelop. tech. Canada (T8)	16	84,2%	0	0,0%	3	15,8%	19
Divers (Tx)	0	0,0%	1	33,3%	2	66,7%	3
TOTAL	103		10		91		204
		50,5%		4,9%		44,6%	100%

L'analyse du caractère favorable au gouvernement par quotidien (Tableau 11) met à jour l'impact positif de l'image du gouvernement par Le Soleil sur ses lecteurs dans 34,5% des cas. De plus, l'indifférence émanant du journal La Presse et du Droit est de traiter plus facilement du conflit Etats-Unis-Canada, ce en faveur du gouvernement. En parallèle, Le Devoir se préoccupe plus des désaccords entre gouvernements.

Il se dégage une similitude en ce qui concerne l'indifférence de certains articles du Soleil, du Devoir et du Droit face au gouvernement. Ils traitent en effet plus volontiers des différends existant entre MM. Reagan et Mulroney, tandis que La Presse aborde de façon assez indifférente la question du développement technologique du Canada.

La critique du gouvernement se fait plus ouvertement dans tous les journaux pour ce qui est de la variable T6 (désaccords USA-Canada).

2.3 Analyse du niveau de complexité des articles

Au niveau de la complexité des articles, de façon générale, la presse écrite contient des articles de niveau simple dans environ 70% des cas, c'est-à-dire compréhensibles par le plus grand nombre de gens possible. Parmi les articles simples, il y en a 40,7% qui se classent dans le paramètre T6 (désaccords USA-Canada) (Tableau 12). A l'opposé, on peut affirmer que la question du développement technologique américain n'est que rarement traitée dans la presse au chapitre des articles dits non-complexes, soit dans 3,5% des cas. La complexité augmente si l'on est en T6 (désaccords USA-Canada), avec une proportion de 47,6% regroupés sous cette variable.

Donc, la tendance globale par variable est à la simplicité, les pourcentages en ce sens étant très élevés en ce qui a trait au coût des mesures (T1), et aux désaccords entre gouvernements (T3). Seule la variable TX traite, à un niveau complexe, de sujets divers.

La séparation des données par quotidien, que présentent les tableaux 13 et 14, met en évidence que 38.1% des articles complexes ont été publiés dans Le Devoir (Tableau 13), alors que 37.6% des articles simples l'ont été dans Le Soleil (Tableau 14).

TABLEAU 11.2 NOMBRE D'ARTICLES FAVORABLES AU GOUVERNEMENT EN FONCTION DES QUOTIDIENS

CARACTERE	+						0						-						
	S	P	De	Dr	C	Ts	S	P	De	Dr	C	Ts	S	P	De	Dr	C	Ts	
QUOTIDIEN																			
VARIABLES																			
Coût des mesures (T1)	3	1	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	3	4	0	0	0	0	
Bénéf. des mesures (T2)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Désaccord entre gouv (T3)	6	4	4	4	0	0	0	0	1	0	0	0	3	1	1	1	0	0	
Désaccord gouv/citoyen (T4)	4	2	3	2	0	0	0	0	0	0	0	0	6	7	2	4	0	0	
Désaccord gouv/indust (T5)	2	3	3	1	0	0	0	1	0	0	0	0	2	2	2	0	0	0	
Désaccord E.U./Canada (T6)	12	9	2	7	0	0	1	2	3	1	0	0	15	11	8	5	1	1	
Dévelop. tech. E.U. (T7)	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	2	1	0	0	
Dévelop. tech. Canada (T8)	1	0	0	1	3	0	0	8	1	1	0	0	4	0	0	0	0	0	
Divers (Tx)	0	1	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
TOTAL	Val	29	21	15	16	3	0	1	11	6	2	0	0	35	27	15	11	1	1
	%	34,5	25	17,9	19	3,57	0	5	55	30	10	0	0	38,9	30,0	16,7	12,2	1	1

TABLEAU 12 NIVEAU DE COMPLEXITE DES ARTICLES PAR VARIABLE COGNITIVE

VARIABLES	-		+		CUMUL HORIZONTAL	
	NOMBRE D'ARTICLES	%	NOMBRE D'ARTICLES	%	-	+
Coût des mesures (T1)	14	9,9%	3	4,8%	82,4%	17,6%
Bénéf. des mesures (T2)	0	0,0%	0	0,0%	0,0%	0,0%
Désaccord entre gouv (T3)	21	14,9%	2	3,2%	91,3%	8,7%
Désaccord gouv/citoyen (T4)	22	15,6%	8	12,7%	73,3%	26,7%
Désaccord gouv/indust (T5)	12	8,5%	4	6,3%	75,0%	25,0%
Désaccord E.U./Canada (T6)	57	40,7%	30	47,6%	65,5%	34,5%
Dévelop. tech. E.U. (T7)	5	3,5%	4	6,3%	55,6%	44,4%
Dévelop. tech. Canada (T8)	10	7,1%	9	14,3%	52,6%	47,4%
Divers (Tx)	0	0,0%	3	4,8%	0,0%	100,0%
TOTAL	141		63			
		69,1%		30,9%		

TABLEAU 13 ARTICLES DE JOURNAUX A FAIBLE NIVEAU DE COMPLEXITE PAR QUOTIDIEN ET PAR VARIABLE COGNITIVE

VARIABLES	LE SOLEIL	LA PRESSE	LE DEVOIR	LE DROIT	THE CITIZEN	THE TORONTO STAR	TOTAL	
							VAL	%
Coût des mesures (T1)	5	4	1	4	0	0	14	9,9%
Bénéf. des mesures (T2)	0	0	0	0	0	0	0	0,0%
Désaccord entre gouv (T3)	9	3	3	6	0	0	21	14,9%
Désaccord gouv/citoyen (T4)	9	6	3	4	0	0	22	15,6%
Désaccord gouv/indust (T5)	4	4	2	1	0	0	11	7,8%
Désaccord E.U./Canada (T6)	19	16	12	10	1	0	58	41,1%
Dévelop. tech. E.U. (T7)	3	2	0	0	0	0	5	3,5%
Dévelop. tech. Canada (T8)	4	3	1	2	0	0	10	7,1%
Divers (Tx)	0	0	0	0	0	0	0	0,0%
TOTAL	53	38	22	27	1	0	141	100,0%
%	37,6%	27,0%	15,6%	19,1%	0,7%	0,0%		100,0%

TABEAU 14 ARTICLES DE JOURNAUX A FORT NIVEAU DE COMPLEXITE PAR QUOTIDIEN ET PAR VARIABLE COGNITIVE

VARIABLES	LE SOLEIL	LA PRESSE	LE DEVOIR	LE DROIT	THE CITIZEN	THE TORONTO STAR	TOTAL	
							VAL	%
Coût des mesures (T1)	1	1	1	0	0	0	3	4,6%
Bénéf. des mesures (T2)	0	0	0	0	0	0	0	0,0%
Désaccord entre gouv (T3)	0	1	3	1	0	0	5	7,7%
Désaccord gouv/citoyen (T4)	1	3	2	2	0	0	8	12,3%
Désaccord gouv/indust (T5)	0	2	3	0	0	0	5	7,7%
Désaccord E.U./Canada (T6)	9	16	11	3	1	1	31	47,7%
Dévelop. tech. E.U. (T7)	0	1	2	1	0	0	6	6,2%
Dévelop. tech. Canada (T8)	1	2	1	2	0	0	6	9,2%
Divers (Tx)	0	1	2	0	0	0	3	4,6%
TOTAL	12	17	25	9	1	1	65	100,0%
%	18,5%	26,2%	38,5%	13,8%	1,5%	1,5%		100,0%

Les données brutes font ressortir que dans les journaux, le désaccord canado-américain focalise davantage l'attention, en comparaison avec les autres variables cognitives, et est traité de façon simple en priorité. Il existe cependant 5 exceptions, pour T5 (une fois dans Le Devoir), T7 (une fois dans Le Devoir et une autre dans Le Droit) et, enfin, TX (une fois dans La Presse et une fois dans Le Devoir). Dans ces cas, c'est alors la complexité qui domine mais il faut souligner le fait que les données sont trop peu nombreuses pour que l'on puisse porter un jugement très valable. Avec un nombre de données plus substantiel, l'analyse aurait été sans doute plus parlante.

2.4 Analyse de la grosseur du titre

Des données brutes, on peut mettre en évidence les informations qui soulignent l'importance du titre des articles. Seuls 14,9% d'entre eux sont petits et 39,6% sont gros, voire très gros (Tableau 15). Par variable, on s'aperçoit que la majorité des articles ont des titres moyens. Ceci ne vaut pas pour la variable T4 (désaccords gouvernement-citoyen) où les articles s'avèrent être présentés de façon plus voyante. En revanche, la dimension développement technologique (T7 et T8) bénéficie du même pourcentage de gros titres que de moyens.

Seuls 14,9% d'entre eux sont petits et 39,6% sont gros, voire très gros (cf. tableau 15). Par variable, on s'aperçoit que la majorité des articles ont des titres moyens, ceci ne vaut pas pour la variable T4 (désaccords gouvernement-citoyens) où les articles s'avèrent être présentés de façon plus voyante. En revanche, la dimension développement technologique (T7 et T8) bénéficie du même pourcentage de gros titres que de moyens (Tableau 16).

Cette tendance laisse supposer que l'impact des quotidiens sur la population en matière de pluies acides reste moyen. Mais lorsque s'ajoutent aux articles des photographies ou des dessins humoristiques, l'impact grandit sûrement. Toutefois, l'étude plus spécifique de cet aspect journalistique n'a pas été abordé ici. De même, si l'on souhaite mesurer l'influence de la presse écrite sur l'opinion publique, encore faudrait-il pouvoir localiser

TABLEAU 15 GROSSEUR RELATIVE DES TITRES POUR L'ENSEMBLE DES ARTICLES DE PRESSE PAR VARIABLE COGNITIVE

VARIABLES	GROSSEUR DU TITRE					
	GROS		MOYEN		PETIT	
Coût des mesures (T1)	5	6,3%	11	12,0%	1	3,3%
Bénéf. des mesures (T2)	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Désaccord entre gouv (T3)	7	8,8%	10	10,9%	6	20,0%
Désaccord gouv/citoyen (T4)	15	18,8%	11	12,0%	4	13,3%
Désaccord gouv/indust (T5)	6	7,5%	7	7,6%	3	10,0%
Désaccord E.U./Canada (T6)	36	45,0%	37	40,2%	12	40,0%
Dévelop. tech. E.U. (T7)	2	2,5%	5	5,4%	2	6,7%
Dévelop. tech. Canada (T8)	9	11,3%	9	9,8%	1	3,3%
Divers (Tx)	0	0,0%	2	2,2%	1	3,3%
TOTAL	80		92		30	
%	39,6%		45,5%		14,9%	

TABLEAU 16 GROSSEUR DES TITRES DES ARTICLES POUR CHACUNE DES VARIABLES COGNITIVES

VARIABLES COGNITIVES		COUT DES MESURES	BENEFICE DES MESURES	DESACCORD ENTRE GOUV.	DESACCORD GOUV. CITOYEN	DESACCORD GOUV. INDUSTRIE	DESACCORD E.U. CANADA	DEVELOP. TECHNIQUE E.U.	DEVELOP. TECHNIQUE CANADA	DIVERS
GROSSEUR DU TITRE	GROS	29,4%	0,0%	30,4%	50,0%	37,5%	40,9%	22,2%	49,4%	0,0%
	MOYEN	64,7%	0,0%	43,5%	36,7%	43,3%	42,0%	55,6%	47,4%	66,7%
	PETIT	5,9%	0,0%	30,4%	13,3%	18,8%	13,6%	22,2%	5,3%	33,3%

l'article dans le journal, tâche qu'il nous fut impossible de réaliser; en effet, les dossiers de presse utilisés pour la présente analyse ne contiennent pas de telles informations, par conséquent, nous nous en restreignons à l'interprétation précédente.

2.5 Analyse de paramètres combinés

Il est intéressant de noter la présence de corrélations entre les variables. C'est pourquoi nous étudierons les tendances vers lesquelles s'orientent les journaux en fonction de 2 paramètres décortiqués simultanément.

Au niveau du caractère favorable au gouvernement allié à la complexité des articles, il ressort du tableau 17.1 que 32% des articles sont à la fois simples et contre le gouvernement. De plus, 33,5% des articles sont favorables au gouvernement et de niveau de complexité simple. Les autres combinaisons possibles sont représentées par des pourcentages d'articles moins significatifs.

Plus en détail, on remarque que la variable T6 (désaccords USA-CANADA) est représentée plus que les autres dans quasiment toutes les tendances. Cet état de faits n'est pas vérifié pour T3 (désaccords entre gouvernements) pour la catégorie des articles indifférents et simples en même temps. De même, T4 (désaccords gouvernement-citoyens) se retrouve dans le groupe des articles favorables au gouvernement et complexes. De plus, on retrouve 2 variables uniques et ex aequo à 50%, en l'occurrence T6 (désaccords USA-CANADA) TX (divers) en ce qui concerne les articles neutres et complexes (cf. tableau 17.2).

Dans le tableau regroupant les combinaisons du caractère favorable au gouvernement et de la complexité des articles en fonction des variables TI à TX (cf. tableau 17.3), on soulignera l'importance du caractère favorable au gouvernement et de la simplicité des articles en TI (coût des mesures) avec 41,7% des cas, T3 (différent entre gouvernements) avec 60,9% du total, T5 (désaccords gouvernement-industrie) avec 43,8% des cas et T6 (désaccords USA-CANADA) avec 30,7% du total. Cela laisse supposer que l'influence de la presse sera considérable pour bien des sujets évoqués.

TABLEAU 17.1 ANALYSE COMBINÉE DU CARACTÈRE FAVORABLE AU GOUVERNEMENT ET DU NIVEAU DE COMPLEXITÉ SELON LEURS DIFFÉRENTES COMBINAISONS POSSIBLES (DONNÉES BRUTES)

où (Caract. favorable & Complexité de l'art.) = (a & b) avec a=(-,0,+) et b=(-,+)

VARIABLES	CARACTÈRE FAVORABLE & NIVEAU DE COMPLEXITÉ					
	(-, -)	(-, +)	(0, -)	(0, +)	(+, -)	(+, +)
Coût des mesures (T1)	6	2	0	0	8	1
Bénéf. des mesures (T2)	0	0	0	0	0	0
Désaccord entre gouv (T3)	6	0	1	0	14	2
Désaccord gouv/citoyen (T4)	13	6	0	0	8	3
Désaccord gouv/indust (T5)	4	2	1	0	7	2
Désaccord E.U./Canada (T6)	25	15	6	1	27	12
Dévelop. tech. E.U. (T7)	3	4	0	0	2	0
Dévelop. tech. Canada (T8)	8	8	0	0	2	1
Divers (Tx)	0	0	0	1	0	2
TOTAL	65	37	8	2	68	23
%	32,0%	18,2%	3,9%	1,0%	33,5%	11,3%

TABLEAU 17.3 ANALYSE COMBINEE DU CARACTERE FAVORABLE AU GOUVERNEMENT ET DU NIVEAU DE COMPLEXITE SELON LEURS DIFFERENTES COMBINAISONS POSSIBLES PAR VARIABLE (EN POURCENTAGE)

où (Caract. favorable & Complexité de l'art.) = (a & b) avec a=(-,0,+) et b=(-,+)

VARIABLES	CARACTERE FAVORABLE & NIVEAU DE COMPLEXITE POURCENTAGES PAR VARIABLE					
	(-, -)	(-, +)	(0, -)	(0, +)	(+, -)	(+, +)
Coût des mesures (T1)	35,3%	11,8%	0,0%	0,0%	47,1%	5,9%
Bénéf. des mesures (T2)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Désaccord entre gouv (T3)	26,1%	0,0%	4,3%	0,0%	60,9%	8,7%
Désaccord gouv/citoyen (T4)	43,3%	20,0%	0,0%	0,0%	26,7%	10,0%
Désaccord gouv/indust (T5)	25,0%	12,5%	6,3%	0,0%	43,8%	12,5%
Désaccord E.U./Canada (T6)	29,1%	17,4%	7,0%	1,2%	31,4%	14,0%
Dévelop. tech. E.U. (T7)	33,3%	44,4%	0,0%	0,0%	22,2%	0,0%
Dévelop. tech. Canada (T8)	42,1%	42,1%	0,0%	0,0%	10,5%	5,3%
Divers (Tx)	0,0%	0,0%	0,0%	,333	0,0%	66,7%

Par ailleurs, les articles défavorables et complexes à la fois dominent à 44,4% et 42,1% des cas en T7 (développement technologique des USA) et T8 (développement technologique du CANADA) respectivement, alors que les articles à la fois défavorables et simples sont plus nombreux en ce qui regarde la variable T4 (différents gouvernement-citoyens).

Au niveau du caractère favorable au gouvernement combiné avec la grosseur du titre, on en déduit que les journaux sont en majorité défavorables au gouvernement et possèdent des titres moyens ou, au contraire, présentent une image positive des autorités avec des titres à grandeur moyenne (Tableau 18.1).

Par rapport à l'ensemble des variables cognitives (Tableau 18.2), T6 est la variable majoritaire en ce qui a trait aux différentes combinaisons du caractère favorable au gouvernement et de la grosseur du titre, suivie par la variable T3 au niveau du nombre d'articles favorables au gouvernement aux titres les moins gros, de même que ceux indifférents face au gouvernement et dotés de titres moyens où, d'ailleurs, les variables cognitives T3, T5 et T6 sont à égalité, c'est-à-dire à 33,3%.

L'importance des couples d'éléments issus de la combinaison du caractère favorable avec la grosseur du titre par variable cognitive met en relief le caractère favorable au gouvernement et la présence de titres moyens pour 3 des 9 variables cognitives, soit T1, T6 et TX (Tableau 18.3). Par opposition, on remarque que des couples (0,G), (0,M), (0,P), et (-,P) ne prédominent jamais et figurent même parmi les lanternes rouges des exemples considérés. Ainsi, la tendance de ce tableau s'orienté-t-elle plutôt vers une influence positive vis-à-vis du gouvernement.

Enfin, l'ensemble des articles (simples et complexes) à petits titres ne figure pas au palmarès des articles prédominants.

Plus le texte d'un article est simple, plus il sera compris par un grand nombre de lecteurs et plus les titres sont gros, plus il sera lu. Par conséquent, il aura une grande influence sur la population. Ainsi, l'analyse combinée du niveau de complexité des articles avec la grosseur de leurs titres révèle que 32,7% des articles traitant des précipitations aci-

TABLEAU 18.1 ANALYSE COMBINÉE DU CARACTERE FAVORABLE AU GOUVERNEMENT ET DE LA GROSSEUR DU TTIRE SELON LEURS DIFFÉRENTES COMBINAISONS POSSIBLES (DONNÉES BRUTES)
où (Caract. favorable & Complexité de l'art.) = (a & b) avec a=(-,0,+) et b=(G,M,P)

VARIABLES	CARACTERE FAVORABLE & GROSSEUR DES TTIRES								
	(-,G)	(-,M)	(-,P)	(0,G)	(0,M)	(0,P)	(+,G)	(+,M)	(+,P)
Coût des mesures (T1)	2	5	1	0	0	0	3	6	0
Bénéf. des mesures (T2)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Désaccord entre gouV (T3)	2	4	0	0	1	0	5	5	6
Désaccord gouV/citoyen (T4)	9	7	3	0	0	0	5	4	2
Désaccord gouV/indust (T5)	2	3	1	0	1	0	4	3	2
Désaccord E.U./Canada (T6)	15	17	7	5	17	22	15	22	3
Dévelop. tech. E.U. (T7)	2	4	1	0	0	0	0	1	1
Dévelop. tech. Canada (T8)	8	7	1	0	0	0	1	2	0
Divers (Tx)	0	0	0	0	0	1	0	2	0
TOTAL	40	47	14	5	3	3	33	45	14
%	19,6%	23,0%	6,9%	2,5%	1,5%	1,5%	16,2%	22,1%	6,9%

TABLEAU 18.2 ANALYSE COMBINEE DU CARACTERE FAVORABLE AU GOUVERNEMENT ET DE LA GROSSEUR DU TITRE SELON LEURS DIFFERENTES COMBINAISONS POSSIBLES (EN POURCENTAGE)
où (Caract. favorable & Complexité de l'art.) = (a & b) avec a=(-,0,+) et b=(G,M,P)

VARIABLES	CARACTERE FAVORABLE & GROSSEUR DES TITRES								
	(-,G)	(-,M)	(-,P)	(0,G)	(0,M)	(0,P)	(+,G)	(+,M)	(+,P)
Coût des mesures (T1)	5,0%	10,6%	7,1%	0,0%	0,0%	0,0%	9,1%	13,1%	0,0%
Bénéf. des mesures (T2)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Désaccord entre gouv (T3)	5,0%	8,5%	0,0%	0,0%	33,0%	0,0%	15,2%	11,1%	42,9%
Désaccord gouv/citoyen (T4)	22,5%	14,9%	21,4%	0,0%	0,0%	0,0%	15,2%	8,9%	14,3%
Désaccord gouv/indust (T5)	5,0%	6,4%	7,1%	0,0%	33,3%	0,0%	12,1%	6,7%	14,3%
Désaccord E.U./Canada (T6)	37,5%	36,2%	50,0%	100,0%	33,3%	66,7%	45,5%	48,9%	21,4%
Dévelop. tech. E.U. (T7)	5,0%	8,5%	7,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,2%	7,1%
Dévelop. tech. Canada (T8)	20,0%	14,9%	7,1%	0,0%	0,0%	0,0%	3,0%	4,4%	0,0%
Divers (Tx)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	33,3%	0,0%	4,4%	0,0%

TABLEAU 18.3 ANALYSE COMBINEE DU CARACTERE FAVORABLE AU GOUVERNEMENT ET DE LA GROSSEUR DU TITRE SELON LEURS DIFFERENTES COMBINAISONS POSSIBLES PAR VARIABLE (EN POURCENTAGE)
où (Caract. favorable & Complexité de l'art.) = (a & b) avec a=(-,0,+) et b=(G,M,P)

VARIABLES	POURCENTAGES PAR VARIABLE								
	CARACTERE FAVORABLE & GROSSEUR DES TITRES								
	(-,G)	(-,M)	(-,P)	(0,G)	(0,M)	(0,P)	(+,G)	(+,M)	(+,P)
Coût des mesures (T1)	11,8%	29,4%	5,9%	0,0%	0,0%	0,0%	17,6%	35,3%	0,0%
Bénéf. des mesures (T2)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Désaccord entre gouv (T3)	8,7%	17,4%	0,0%	0,0%	4,3%	0,0%	21,7%	21,7%	26,1%
Désaccord gouv/citoyen (T4)	30,0%	23,3%	10,0%	0,0%	0,0%	0,0%	16,7%	13,3%	6,7%
Désaccord gouv/indust (T5)	12,5%	18,8%	6,3%	0,0%	6,3%	0,0%	25,0%	18,8%	12,5%
Désaccord E.U./Canada (T6)	17,0%	19,3%	8,0%	5,7%	1,1%	2,3%	17,0%	25,0%	3,4%
Dévelop. tech. E.U. (T7)	22,2%	44,4%	11,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	11,1%	11,1%
Dévelop. tech. Canada (T8)	42,1%	36,8%	5,3%	0,0%	0,0%	0,0%	5,3%	10,5%	0,0%
Divers (Tx)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	33,3%	0,0%	66,7%	0,0%

des sont d'une simplicité telle qu'ils sont abordables par tous et possèdent des titres de grosseur moyenne. Par ailleurs, les articles complexes à titres modestes sont peu nombreux (6,3% du total) (cf. tableau 19.1). En approfondissant l'analyse, on constate, à partir des données du tableau 19.2 que tous les articles sont majoritairement représentés à la variable T6 (désaccords CANADA-USA), les pourcentages variant de 35,3% à 51,9%. Seuls, les articles simples possédant un petit titre ont un pourcentage de 35,3, similaire pour les variables T3 (désaccords entre gouvernements) et T6 (différents CANADA-USA).

Enfin, le tableau exprimant l'importance des différents couples tirés de combinaison complexité de l'article-grosseur du titre considérés par variable cognitive (Tableau 19.3) met en évidence la prédominance des articles simples à titres moyens plus particulièrement pour presque toutes les variables cognitives.

TABLEAU 19.1 ANALYSE COMBINEE DE LA COMPLEXITE DES ARTICLES ET DE LA GROSSEUR DU TITRE SELON LEURS DIFFERENTES COMBINAISONS POSSIBLES (DONNEES BRUTES)

où (Caract. favorable & Complexité de l'art.) = (a & b) avec a=(-,+) et b=(G,M,P)

VARIABLES	COMPLEXITE ET GROSSEUR DES TITRES					
	(-,G)	(-,M)	(-,P)	(+,G)	(+,M)	(+,P)
Coût des mesures (T1)	4	9	1	1	2	0
Bénéf. des mesures (T2)	0	0	0	0	0	0
Désaccord entre gouv (T3)	5	10	6	2	0	0
Désaccord gouv/citoyen (T4)	11	9	1	3	2	4
Désaccord gouv/indust (T5)	5	6	1	1	1	2
Désaccord E.U./Canada (T6)	24	26	6	14	13	1
Dévelop. tech. E.U. (T7)	1	2	1	1	3	1
Dévelop. tech. Canada (T8)	4	5	1	5	4	0
Divers (Tx)	0	0	0	0	2	1
TOTAL (205)	54	67	17	27	27	13
%	26,3%	32,7%	8,3%	13,2%	13,2%	6,3%

TABLEAU 19.2 ANALYSE COMBINEE DE LA COMPLEXITE DES ARTICLES ET DE LA GROSSEUR DU TITRE SELON LEURS DIFFERENTES COMBINAISONS POSSIBLES (EN POURCENTAGE)

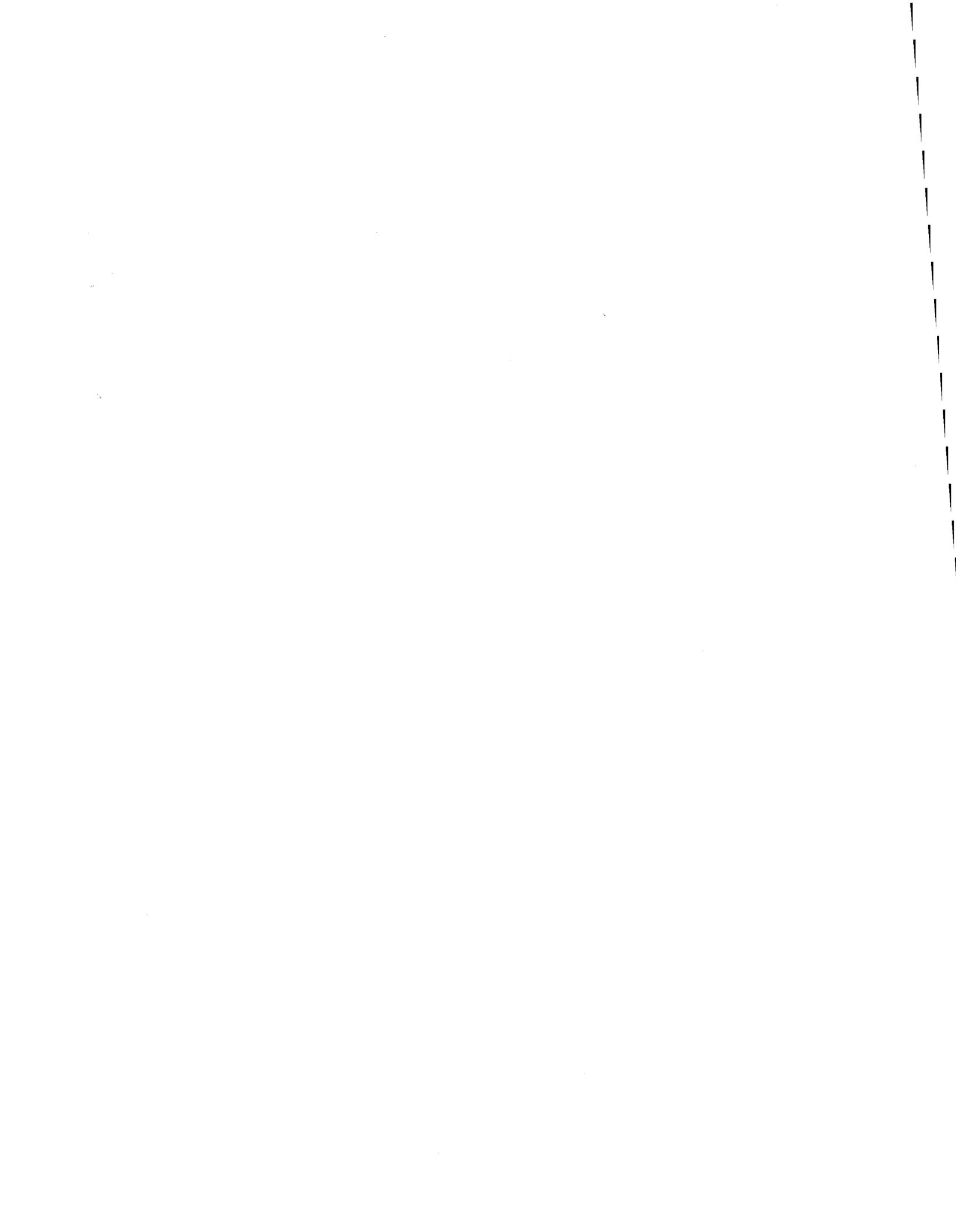
où (Caract. favorable & Complexité de l'art.) = (a & b) avec a=(-,+) et b=(G,M,P)

VARIABLES	COMPLEXITE ET GROSSEUR DES TITRES					
	(-,G)	(-,M)	(-,P)	(+,G)	(+,M)	(+,P)
Coût des mesures (T1)	7,4%	13,4%	5,9%	3,7%	7,4%	0,0%
Bénéf. des mesures (T2)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Désaccord entre gouv (T3)	9,3%	14,9%	35,3%	7,4%	0,0%	0,0%
Désaccord gouv/citoyen (T4)	20,4%	13,4%	5,9%	11,1%	7,4%	30,8%
Désaccord gouv/indust (T5)	9,3%	9,0%	5,9%	3,7%	3,7%	15,4%
Désaccord E.U./Canada (T6)	44,4%	38,8%	35,3%	51,9%	48,1%	38,5%
Dévelop. tech. E.U. (T7)	1,9%	3,0%	5,9%	3,7%	11,1%	7,7%
Dévelop. tech. Canada (T8)	7,4%	7,5%	5,9%	18,5%	14,8%	0,0%
Divers (Tx)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	3,7%	7,7%

TABLEAU 19.3 ANALYSE COMBINEE DE LA COMPLEXITE DES ARTICLES ET DE LA GROSSEUR DU TITRE SELON LEURS DIFFERENTES COMBINAISONS POSSIBLES PAR VARIABLE (EN POURCENTAGE)

où (Caract. favorable & Complexité de l'art.) = (a & b) avec a=(-,+) et b=(G,M,P)

VARIABLES	POURCENTAGES PAR VARIABLE					
	COMPLEXITE DES ARTICLES & GROSSEUR DES TITRES					
	(-,G)	(-,M)	(-,P)	(+,G)	(+,M)	(+,P)
Coût des mesures (T1)	23,5%	52,9%	5,9%	5,9%	11,8%	0,0%
Bénéf. des mesures (T2)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Désaccord entre gouv (T3)	21,7%	43,5%	26,1%	8,7%	0,0%	0,0%
Désaccord gouv/citoyen (T4)	36,7%	30,0%	3,3%	10,0%	6,7%	13,3%
Désaccord gouv/indust (T5)	31,3%	37,5%	6,3%	6,3%	6,3%	12,5%
Désaccord E.U./Canada (T6)	27,3%	28,5%	6,8%	15,9%	14,8%	5,7%
Dévelop. tech. E.U. (T7)	11,1%	22,2%	11,1%	11,1%	33,3%	11,1%
Dévelop. tech. Canada (T8)	21,1%	26,3%	5,3%	26,3%	21,1%	0,0%
Divers (Tx)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	66,7%	33,3%



CONCLUSION

La récapitulation des tableaux et des commentaires afférents permet de dégager les points suivants:

- chacune des 8 variables cognitives est représentée dans au moins 4 des 6 quotidiens couverts par l'analyse;
- aucun article ne se rapporte à la variable T2 (bénéfices des mesures);
- parmi les quotidiens analysés, c'est le SOLEIL de Québec qui a traité le plus abondamment de la question des pluies acides;
- de toutes les variables cognitives, la question des désaccords entre le CANADA et les ETATS-UNIS fut la plus traitée par la presse écrite en 1985;
- durant l'année, 3 événements ont dominé la couverture de presse. Il s'agit de la législation du gouvernement du Québec obligeant les industries à réduire les émissions acidogènes, le sommet REAGAN-MULRONEY de Québec et la conférence sur les pluies acides tenue près de Toronto en septembre;
- de façon générale, les articles tendent à être défavorables au gouvernement, soit environ un article sur deux;
- c'est le SOLEIL qui a la plus forte proportion d'articles négatifs en ce sens. Le journal LA PRESSE domine quant au caractère indifférent de ses articles.
- au chapitre de la complexité des articles, la PRESSE analysée recèle 69% d'articles simples. Parmi les variables cognitives, T3 (désaccords entre gouvernements) est celle comportant la plus forte proportion d'articles simples;
- en proportion, ce sont LE SOLEIL et LE DEVOIR qui contiennent la plus forte concentration d'articles simples et complexes respectivement;

- pour l'ensemble des articles, comme pour chacune des variables cognitives, les titres sont de grosseur moyenne, à l'exception de la variable T4 (désaccords gouvernement-citoyens) dont les titres sont plus gros;

- lorsqu'on combine la complexité et le caractère favorable au gouvernement, il appert que près de deux tiers des articles (68,5%) ont un niveau de complexité simple et sont contre le gouvernement ou bien sont à la fois simples et favorables au gouvernement. Cela vaut pour la question des différents CANADA-USA qui est la variable cognitive la plus traitée par la presse en 1985;

- au niveau de la relation entre le caractère favorable au gouvernement et la grosseur du titre, il ressort qu'en majorité, les articles de journaux sont défavorables au gouvernement avec des titres moyens ou sont favorables vis-à-vis ce dernier avec de petits titres. Le cas de la variable T6 (désaccords USA-CANADA) se retrouve dans le premier groupe (pro-gouvernement, titres moyens);

- enfin, l'analyse combinée de la complexité avec la grosseur du titre tend à montrer que les articles se répartissent parmi l'ensemble des combinaisons possibles. Il en ressort malgré tout que plus de la moitié des articles ont un niveau de complexité faible et affichent des titres moyens ou gros.

D'une manière plus générale, il appert, à la lumière de cette analyse, une tendance à influencer le public modérément en matière de pluies acides. De plus, le soutien au gouvernement ne transpire pas réellement.

Enfin, si l'on considère les différentes variables cognitives, la presse écrite s'oriente plus particulièrement sur l'aspect politique du problème des pluies acides et non vers les conséquences physiques et socio-économiques du phénomène.